

Chronique bibliographique

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **39 (1975)**

Heft 153-154

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Le *Centro di Studio per la Dialettologia Italiana* lance, chez *Pacini editore*, une collection dans laquelle ont paru :

2. Tullio TELMON, *Microsistemi linguistici in contatto in Val di Susa : l'articolo determinativo*, 1974, 213 p. — Sur les 14 parlers des communautés rurales qui entourent la ville de Suse, certains sont occitans, d'autres francoprovençaux, les plus nombreux relèvent du piémontais. La dialectologie des systèmes intéressent moins l'auteur que la dialectologie de la « parole » : il étudie les réalisations les plus diverses de l'article défini : cette forme est rarement constante dans l'emploi du dialecte de chaque village, car le parler piémontais urbain de Suse exerce des influences permanentes sur la parole de tous les locuteurs des environs, dans l'usage de l'occitan ou du francoprovençal comme dans l'usage des piémontais villageois.

4. Gianna MARCATO POLITI, *La sociolinguistica in Italia*, 1974, 165 p. — Qu'est-ce que la sociolinguistique ? Pour le savoir, l'auteur a examiné, à travers de très nombreuses citations, comment les linguistes italiens ont réagi devant le concept nouveau. Plutôt qu'un livre de doctrine, c'est une observation très intéressante des comportements scientifiques des linguistes italiens devant chacun des problèmes particuliers. La sociolinguistique gagne à la diversité.

5. *Profilo dei dialetti italiani* a cura di Manlio CORTELAZZO. Collection à l'intérieur de la collection ; sous ce titre doit paraître un opuscule de moins de cent pages pour chaque province italienne. Ont paru :

5.1. Gaetano BERRUTO, *Piemonte e Valle d'Aosta*, 1974, 72 pages + 1 carte + 1 disque. — Manuel indiquant le système phonologique, les traits marquants de morpho-syntaxe, quelques types lexicaux particuliers, pour 1^o le parler de Turin, 2^o les grandes variétés du piémontais, 3^o l'occitan et le franco-provençal d'Italie ; cela étant suivi d'une bibliographie puis de textes dialectaux transcrits phonétiquement, traduits en italien et gravés en 33 tours.

5.2. Alberto ZAMBONI, *Veneto*, 1974, 98 pages + 1 carte + 1 disque. — Même présentation que le précédent pour les régions dialectales suivantes : 1^o Venise, 2^o Padova-Vincenze, 3^o Verona, 4^o Treviso-Feltre-Belluno, 5^o les dialectes ladins divisés en trois régions : Comèlico, Cadore, Livinallongo.

6. G. MARCATO, F. URSINI, A. POLITI, *Dialetto e italiano. Status socioeconomico e percezione sociale del fenomeno linguistico*, 1974, 163 p. — Étude de sociolin-

guistique rigoureuse sur le problème : « Quelle opinion ont de l'italien et de leur dialecte, des élèves d'une école rurale ? » L'école choisie se trouve à San Donà di Piave en Vénétie, dans la basse vallée du Piave. Pour apprécier cette notion complexe, les auteurs ont utilisé une grille comportant 22 notions définies par deux adjectifs opposés sur le plan sémantique : *allegro*, *triste* ; *calmo*, *nervoso* ; *docile*, *ribelle*, etc.

Le *Centro Studi Piemontesi* publie :

dans *Collana di letteratura piemontese moderna*,

9. Tòni BODRIE, *Val d'Inghildon*. Texte édité par Gianrenzo P. CLIVIO. Torino, 90 p. — Ces poésies piémontaises sont l'œuvre d'un auteur contemporain, né en 1921, Antonio Bodrero, qui écrit aussi dans son autre dialecte maternel, l'occitan de la Val Varaita. L'éditeur a rassemblé les poésies éditées dans divers journaux ou encore inédites, présenté l'œuvre, traduit, en bas de page, les textes dialectaux qu'il fait suivre d'un commentaire en piémontais.

Ont paru :

Dans la *Biblioteca dell' « Italia Dialettale »* e di « *Studi e Saggi Linguistici* », Pacini, Pisa.

6. Giorgio MASETTI, *Vocabolario dei dialetti di Sarzana, Fosdinovo, Castelnovo Magra*, 1973, 460 p. Important dictionnaire dialectal fondé sur des enquêtes entièrement nouvelles autour du point AIS 199, à l'est de La Spezia, en Ligurie occidentale. Ce travail regroupe deux contributions à la revue *l'Italia Dialettale*.

Dans *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie* ; Tübingen, Niemeyer :

142. Jetta Margareta ZAHN, *Aspekte der nationalen Werbesprache in Mexiko*, 1974, 307 p. — La syntaxe et la lexicologie des slogans sont étudiées successivement ; l'auteur compare ensuite la situation mexicaine qu'il a analysée avec des faits pris dans les autres pays latino-américains.

143. Franz Josef HAUSMANN, *Studien zu einer Linguistik des Wortspiels*, 1974, 166 p. — Ou le *Canard* désossé et mis en corpus. Le journal humoristique français fournit une riche collection de jeux de mots que l'auteur analyse en démontant les mécanismes : le signifiant permet les jeux de mots les plus nombreux et les plus diversifiés ; le signifié, grâce surtout à la polysémie de l'un ou de l'autre des deux mots, explique aussi toute une partie de la production. Y a-t-il une logique des jeux de mots ? L'auteur essaie de répondre à la question. Il présente surtout une méthode d'analyse d'un jeu de mots et publie une ample bibliographie.

Dans *Acta Universitatis Upsaliensis*, Stockholm, Almqvist & Wiksell :

14. Birger PERSSON, *Étude sur la concurrence entre les groupes du type les côtes de France — les côtes de la France — les côtes françaises en français contemporain*, 1974, Uppsala, 282 p. — L'exemple du titre permet les trois constructions ; le tour *l'héritage de la France* ne connaît pas de concurrents ; *l'équipe de*

France n'est pas forcément synonyme de *l'équipe française*. Les grammairiens francophones délaissent volontiers cette partie flottante et difficile à décrire de la syntaxe : ils peuvent, eux, se laisser guider par leur usage. Les grammaires didactiques du français destinées aux étrangers doivent affronter ce casse-tête. Jamais il n'a été abordé de façon aussi complète que par cet ouvrage, qui distingue une dizaine de classes fondées sur la nature du rapport ou sur une qualité du premier terme et qui, après un tel effort de systématisation, consacre encore 40 pages aux cas particuliers.

15. Karl Johan DANELL, *Le groupe substantif + préposition + substantif en français contemporain. Étude sémantique et syntaxique*, 1974, 85 p. — Une préposition autre que *de* ne peut pas toujours introduire un complément de nom, mais elle le peut parfois. L'auteur veut étudier ce casse-tête français et savoir pourquoi tel régime de proposition « lourde » doit tantôt se rapporter à toute la proposition et peut tantôt se rattacher à un seul substantif. Il étudie d'abord l'aspect sémantique des deux substantifs du groupe SPS, puis analyse les valeurs syntaxiques des groupes SPS organisés autour des diverses prépositions : *à, dans, en, sur*, etc.

Dans *Romanistische Versuche und Vorarbeiten* du Séminaire roman de l'Université de Bonn :

48. Hans Manfred SCHUH, *Ellipse-Text-Kommunikation. Ein Beitrag zur französischen Textlinguistik*, 1974, 290 p.

50. Walter K. GRAFSCHAFT, *Die onomasiologie von « sterben » im französischen*, 1974, 335 pages. — L'auteur a rassemblé, analysé et classé les mots français, dialectaux et argotiques, les euphémismes ou au contraire les expressions ironiques ou même grossières qui se rapportent à la mort. L'exubérance lexicologique est telle que la récolte de l'auteur emplit un index de 18 pages en deux colonnes ; et il ne prétend pas avoir tout recueilli. Puis-je lui signaler une expression qui manque à sa collection : *aller aux fleurs* = « être enterré » ?

Dans *Romanistische Arbeitshefte*, de Niemeyer, à Tübingen :

Horst G. KLEIN, *Tempus, Aspekt, Aktionsart*, 1974, 117 p.

REVUES.

Te reo, Journal of the Linguistic Society of New Zealand, 16, 1973, publie trois articles sur différents créoles : Ian F. HANCOCK, *Malacca Creole Portuguese : a brief transformational outline*, p. 23-44 ; Chris CORNE, *Tense and Aspect in Mauritian Creole*, p. 45-59 ; A. ALSDORF-BOLLEE et R. CHAUDENSON, *Deux contes populaires seychellois : texte, traduction et notes*, p. 60-86. Dans ce dernier article, on trouvera deux contes créoles en transcription phonétique (API) avec la traduction sur la page d'en face, le tout suivi d'abondantes notes grammaticales.

Le tome 7 des *Parlers et Traditions Populaires de Normandie* (Archives Départementales, B. P. 110, 50010 Saint-Lô ; dernier compte rendu *RLiR* 38, 1974,

p. 533-534) a publié dans le 25^e fascicule : quatre articles de lexicographie normande, dont le plus important occupe tout le fascicule 26 bis (p. 1-76) : R. MAIZERET, *Glossaire du parler normand de Hamars (Calvados, canton d'Evrecy) tel qu'il était pratiqué au début du XX^e siècle* ; des textes dialectaux normands en prose et en vers ; et, sous la rubrique des traditions populaires, une édition par Marcel LELEGARD d'*Un recueil de médecine populaire de 1719*, des remarques sur les Rogations et sur les usages accompagnant la cérémonie du baptême, ainsi que des notes sur les *Animaux dangereux au XVIII^e siècle*.

Les *Studi Urbinati*, revue d'histoire, de philosophie et de littérature, ont publié en 1973 un *Supplemento linguistico*, dans lequel le romaniste lira surtout les trois derniers articles : Temistocle FRANCESCHI, *Nota sulla struttura fonologica dell'italiano* (p. 161-222) ; Gastone VENTURELLI, *Notizia sul trattamento della sibilante intervocalica nel territorio della provincia di Lucca* (p. 223-242) ; Temistocle FRANCESCHI, *Dal latino all'italiano* (p. 243-247).

DÉPOUILLEMENTS ÉLECTRONIQUES.

Gianrenzo P. CLIVIO et Marcello DANESI, *Concordanza linguistica dei « Sermoni Subalpini »*, Centro Studi Piemontesi, Torino, xxxvii + 475 p. — Les *Sermoni Subalpini* constituent le premier témoignage linguistique roman du Piémont, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient écrits en piémontais. Ces vingt-deux sermons en prose, datables de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, mêlent des citations latines à des commentaires en langue romane vulgaire. L'ouvrage publie le texte et les fiches de dépouillement électronique qui présentent chaque forme romane entourée de son contexte. Le romaniste aura ainsi une présentation commode pour apprécier la part qui revient au piémontais et celle qui revient à l'occitan.

M. DUBOIS-STASSE et A. FONTAINE-LAUVE, *Concordances et index de Chrétien de Troyes « Guillaume d'Angleterre », établis d'après l'édition M. Wilmotte*, Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Tome I et II, 487 p. — En plus de fiches de dépouillement sur lesquelles chaque forme apparaît entourée de son contexte, les auteurs publient plusieurs tables de fréquence, dont la première nous apprend que sur 1980 mots classés, 888 arrivent avec la fréquence 1.

DIVERS.

Deux dictionnaires linguistiques ont paru en 1974 :

Sous la direction de Werner ABRAHAM, Niemeyer (Tübingen) a publié *Terminologie zur neueren Linguistik*, 555 p. — Le mot qui sert de titre à chaque article est traduit en anglais. Un index anglo-allemand présente bien des avantages et rendra de grands services.

Sous la direction de Georges MOUNIN, les Presses universitaires de France ont publié un *Dictionnaire de la Linguistique* de XL + 340 p. — « Le présent diction-

naire vise à fournir au lecteur — étudiant, enseignant, homme de culture — un ouvrage de consultation clair, accessible et rapide ». Grâce à la qualité de sa présentation et la clarté de sa rédaction l'ouvrage atteindra aisément le but fixé.

L'ouvrage de Iorgu IORDAN et de Maria MANOLIU MANEA a été traduit en italien par Marinella LÖRINCZI ANGIONI, sous le titre *Linguistica romanza*, et édité à Padoue, chez Liviana, 1974. Cette édition italienne est précédée de deux introductions : l'une de A. LIMENTANI, l'autre de Iorgu IORDAN.

REVUE DES REVUES

Bulletin de la Société roumaine de Linguistique romane, n° VIII, 1971-1972, Bucarest. Compte rendu du numéro précédent : *RLiR* 1973, p. 194-196.

I. IORDAN, *Avant-propos*, p. 5. A. NICULESCU, *Acquis, problèmes et directions de la linguistique romane de Roumanie* (1944-1972), p. 7-21. Bibliographie des études de linguistique romane faites depuis une trentaine d'années, dans les différentes universités de Roumanie. L'auteur souligne la part prise par Iorgu Iordan pour intégrer les théories nouvelles à la linguistique romane traditionnelle et les heureux résultats obtenus par la Société roumaine de Linguistique romane. — L. THÉBAN et M. THÉBAN, *La syntaxe des langues romanes et l'universalité des structures profondes*, p. 23-36. La recherche des structures profondes et des universaux linguistiques a commencé par l'anglais, aussi a-t-on pris, au début, pour universelles des particularités superficielles de l'anglais. Les auteurs pensent qu'une grammaire générative comparée qui intégrerait les structures les plus profondes de toutes les langues d'une même famille devrait permettre d'avancer vers les véritables universaux. « Après avoir constaté l'inexistence d'une syntaxe universelle qui puisse représenter en même temps la zone centrale de la syntaxe romane », les auteurs se tournent vers la sémantique, car ils estiment que pour être universelles, les structures profondes « doivent appartenir exclusivement à la sémantique ». — A. URECHIA et V. MIHAILESCU-URECHIA, *Considérations mathématiques à partir de la représentation graphique de certaines familles de langues*, p. 37-60. Calcul sur la productivité (fréquence d'emploi) de chaque lettre de l'alphabet pour le latin, l'espagnol, le français, le roumain et l'italien et de quelques autres langues non romanes. Des tableaux publient les résultats et les auteurs tirent des conclusions dont l'une intéresse la linguistique romane : « l'évolution des langues romanes a suivi deux directions : a — le français et l'espagnol et b — l'italien et le roumain ». La productivité de chaque lettre de l'alphabet a donc enregistré à sa façon l'évolution générale des langues romanes. — S. REINHEIMER-RÎPEANU, *Faux dérivatifs-Faux dérivés*, p. 61-67. L'auteur appelle « faux dérivés » les mots formés d'un suffixe et associés dans une famille qui ne possède pas de mot primaire formé sans suffixe : cf. l'exemple français : *fraternel*, *fraternité*, *fraterniser*. Dans le cas de ces paradigmes lexicaux privés de mot base, l'explication sémantique se fait, soit par référence

à un mot formé sur une autre racine : *frère* pour l'exemple ci-dessus ; soit par rapport à un mot de la série, bien qu'il ait lui-même un suffixe : pour la série, *nécessaire*, *nécessité*, *nécessiteux*, l'explication se fait autour de *nécessaire*. — A. GIURESCU, *Sistema dei dimostrativi della lingua italiana contemporanea*, p. 69-81. L'auteur étudie la place qu'ont, dans la structure superficielle de la langue italienne, les démonstratifs italiens et la position qu'ils y occupent face aux autres adjectifs et aux autres pronoms. — M. CÂRSTEA, *Aspetti della sintassi del participio passato nella lingua italiana contemporanea*, p. 83-93. Cet article classe un certain nombre d'exemples de participe passé absolu, en cinq emplois différents : a) les adjectifs, attributs dans une proposition relative avec *essere* ou épithètes par ellipse de cette proposition ; b) les adjectifs apportant des éléments prédicatifs supplémentaires ; c) adjectifs plus ou moins substantivés ; d) adjectifs attributs d'objet ; e) participes adjectifs précédés d'une conjonction. Cette contribution à l'étude du participe passé n'est qu'une partie d'un plus grand projet visant à établir la position syntaxique des modes impersonnels du verbe. — T. ŞANDRU, *Consideraciones generales sobre el proceso de transición de la categoría de nombres propios a la de apelativos en el español*, p. 95-103. L'article précise la distinction entre les deux catégories des noms propres et des noms communs, tant pour le contenu que pour la forme. Il reprend sur ce point, tout ce qui a déjà été dit par la linguistique contemporaine, en choisissant les notions et les termes qui lui paraissent les plus clairs. Quant au passage de la catégorie des noms propres dans celle des noms communs, il semble surtout causé par des phénomènes de métonymie. — D. CONDREA-DERER, *Termini dell'estetica barocca in versione romena* p. 105-114. Étude, sur trois exemples italiens *ingegno*, *concetto* et *fantasia*, des possibilités de traduction en roumain, pour les mots propres à la terminologie de la critique littéraire italienne.

Numéro IX, année 1973.

T. CRISTEA, *Remarques sur les verbes symétriques en français et en roumain*, p. 11-21. L'auteur nous avertit qu'il ne sera pas question des verbes appelés « symétriques », parce qu'ils supportent une interchangeabilité non significative du sujet et de l'objet : *l'étang communique avec la mer/la mer communique avec l'étang*, mais des verbes « à retournement » permettant, sans modification du sens, ni de la forme verbale, la permutation des sujets : *il a brûlé la lettre/la lettre a brûlé*. Après avoir analysé de nombreux exemples, M. C. établit que le roumain connaît des contraintes de sélection que le français ignore, l'intransitif actif étant réservé à des agents animés. En français, en revanche, l'intransitif est plus fréquemment concurrencé par des tournures pronominales. — S. BĂRBULESCU et C. MANECA, *Un'analisi confrontativa del preterito italiano e rumeno*, p. 23-37. Les auteurs comparent les structures morphologiques, en italien et en roumain, des formes verbales appelées *passato remoto* en italien et *perfectul simplu* en roumain : ils font intervenir les diverses combinaisons du radical, de l'infixe et de la voyelle thématique qui forment un thème verbal auquel s'ajoutent les désinences personnelles. Les ressemblances et les différences apparaissent clairement grâce à de nombreux tableaux de répartition selon les conjugaisons.

Du point de vue de la syntaxe, un point rapproche le roumain et l'italien, l'emploi de ces formes verbales, même au niveau dialectal. — A. VLĂDUȚ-CUNIȚĂ, *Les relations des adverbes temporels français et roumains avec le verbe fini régissant*, p. 39-50. Parmi les adverbes de temps qui peuvent préciser la localisation temporelle exprimée par les morphèmes verbaux, l'auteur distingue entre les « topologiques » : *hier, ensuite, tôt, tard, etc.* et les « aspectuels » : *déjà, jamais, encore, enfin, longtemps, souvent, toujours, etc.* Les premiers renforcent ou modifient légèrement la localisation temporelle ; les seconds apportent au déroulement du procès, un supplément d'indications. En français et en roumain, dont les systèmes verbaux sont suffisamment riches en marques temporelles, l'emploi de ces adverbes n'est jamais obligatoire. — A. GIURESCU, *L'interrogazione nell'italiano contemporaneo*, p. 51-59. Chapitre de syntaxe transformationnelle sur les tours interrogatifs de l'italien : les interrogations pleines portant sur le verbe et exigeant une réponse *oui* ou *non*, ont la même organisation que les énonciatives et ne sont marquées que par une intonation spécifique. Les interrogations qui portent sur le sujet, l'objet ou les circonstances, commencent par le mot interrogatif (pronom ou adverbe) suivi immédiatement par le groupe verbal. Seules les interrogations commençant par *perché* peuvent admettre l'organisation des interrogations pleines. Tous ces faits sont mis en formules. — T. ȘANDRU, *Gentilicios transformados en apelativos en el español*, p. 61-81. Les « gentilices » (ex. espagnol, un Espagnol) sont-ils des noms propres ou des noms communs ? L'auteur représente chacune de ces catégories par deux cercles sécants dont la partie commune est occupée par les noms de peuples. Puis l'auteur étudie les diverses significations et indique si elles rapprochent le nom de peuple de la catégorie des noms propres ou de celle des noms communs. La transition peut aller plus loin et les noms de peuple peuvent désigner des fonctions ou des qualités *genovés* = « banquier », en moyen espagnol, *cosaco*, « gendarme à cheval » en espagnol d'Argentine. L'auteur donne une longue liste d'exemples abondamment commentés. — F. DIMITRESCU, *L'œuvre de romainiste de I. A. Candrea*, p. 81-86. — M. TENCHEA, *Remarques sur le gérondif français*, p. 87-90. Débat sur la forme composée du gérondif : *en ayant oublié*, avec des commentaires sur quelques exemples. — I. NICHITA, *Considerazioni sulla situazione linguistica della Sardegna contemporanea*, p. 91-96. Analyse des éléments de désagrégation des parlers sardes actuels à la suite d'enquêtes faites sur le terrain auprès d'informateurs bilingues (sarde et italien) d'un âge compris entre 45 et 65 ans. Quelques remarques sur l'usage actuel du sarde en littérature : les variétés locales sont mieux utilisées qu'auparavant. — V. VISAN, *Stratification stylistique et adéquation*, p. 97-102. Remarques sur les synonymes lexicaux appartenant à des niveaux de langue différents, dans une perspective comparative franco-roumaine.

G. TUAILLON.

Parole e Metodi, Istituto dell' Atlante linguistico italiano, Via Sant'Ottavio, 20-10.124 Torino. (Compte rendu du numéro précédent, voir *RLiR* 37, 1973, p. 198-200).

N° 4, octobre 1972. — G. INEICHEN, *Condizionamenti sociologici nell'uso della lingua*, p. 165-174. Réflexions sur les fonctions extra-linguistiques de la langue et plus particulièrement sur les fonctions d'ordre social. L'article formule la règle générale suivante : plus une langue possède de valeurs attachées à ses fonctions extra-linguistiques, plus cette langue gagne en considération auprès de ceux qui peuvent l'utiliser. Cette règle est vérifiée notamment par l'exemple de la langue nationale italienne qui ne s'est imposée que tout récemment sur les dialectes italo-romans. Dans son ensemble, l'article est une intéressante contribution théorique sur les rapports entre les propriétés internes du système linguistique et les fonctions extra-linguistiques. — P. HUGGER, *Nuove tendenze nell'etnografia europea*, p. 175-188. Comparaison entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, sur les positions théoriques qui expliquent les attitudes de recherche des ethnologues dans les deux pays. — G. BERRUTO, *Significato e struttura del significante in testi paremiografici*, p. 189-211. Prenant pour corpus, l'excellente *Raccolta di proverbi e detti popolari biellesi* de A. Sella, l'auteur se livre à quelques analyses bien conduites et termine son article sur une longue série de sujets de recherche que posent la langue, la structure et les images des proverbes. Outre les remarques sur la phonétique et la syntaxe des proverbes, le lecteur lira avec intérêt ce qui est dit sur la valeur connotative des termes pris comme comparaison ; ainsi que l'analyse de dix proverbes synonymes sur le thème « les chiens ne font pas des chats » ; la conclusion, renforcée par d'autres séries de proverbes, montre que les oppositions binaires constituent une structure habituelle aux proverbes, aussi bien pour ce qui est du signifiant que du signifié. — C. ROHRER, *Quelques remarques sur l'emploi de la logique mathématique pour la description des langues naturelles*, p. 212-221. La conclusion de cet article expose parfaitement les intentions de l'auteur : « J'ai présenté des arguments pour une description de la sémantique des langages naturels à l'aide de la logique formelle, et des arguments contre. Je crois avoir démontré que les arguments contre une telle description sont faux ou qu'ils reposent sur une conception fautive de la logique. Les arguments pour, cependant, ne sont pas assez forts pour prouver qu'une description logique complète d'une langue naturelle soit possible. La situation actuelle est donc la suivante : il est déjà certain qu'on peut décrire des fragments d'une langue naturelle. Il faut examiner jusqu'où l'on peut aller. Nous ne voyons pas encore de limite où il faudrait s'arrêter ». — O. LURATI, *L'etimologia nella prospettiva interdisciplinare*, p. 222-242. La recherche de l'origine d'un mot, d'une signification, plus encore peut-être d'une expression exige de l'étymologiste qu'il connaisse les habitudes sociales, religieuses, le folklore du peuple qui parle la langue étudiée. L'auteur cite des exemples très convaincants ; il est vrai qu'il suffit d'ouvrir un dictionnaire étymologique pour trouver des preuves. L'article se termine sur le souhait d'une organisation systématique de l'interdisciplinarité nécessaire pour éviter toute équivoque dans la recherche des causes d'une évolution sémantique.

N° 5, avril 1973. — M. METZELTIN, *Projet d'un dictionnaire historique de la langue portugaise*, p. 1-13. Cet article trace un vaste plan de travail qui permettrait à la lexicographie portugaise de rédiger un véritable dictionnaire historique. Les étapes en seraient un glossaire du latin médiéval du Portugal ; un dictionnaire du portugais médiéval ; un autre pour le portugais classique et un autre pour le portugais moderne ; un dictionnaire dialectal et un dictionnaire toponomastique. — M. BERRETTA, *Spostamenti di senso e aree semantiche : appunti per un'analisi del nucleo semico*, p. 15-55. Étude fort intéressante qui tente, au moyen du procédé des « cartes ou aires sémantiques » proposées par Jaberg, une vérification de la théorie exposée par Greimas, dans la *Sémantique structurale*, sous l'appellation de « noyau sémique ». Cette notion correspond au contenu positif minimum attaché à chaque lexème et pouvant être modifié par les sèmes contextuels. L'auteur de l'article établit les aires sémantiques pour les dialectes italiens, de deux types lexicaux *anima* et *barba*. Pour l'un et l'autre type l'éclatement des significations est étonnant sur l'ensemble de la péninsule. (Qu'il nous soit permis, entre parenthèses, de regretter l'absence de carte linguistique ; une carte est d'une lecture plus commode et plus convaincante que des pages noircies de références géographiques, comme Acceglio, Ornavasso, Borzonasca, dont on permettra à quelques romanistes d'ignorer l'emplacement exact !). Parmi tous ces nouveaux sens dérivés, le plus largement attesté, mais qui se laisse pourtant assez mal expliquer par un sème contextuel, est celui de *barba* = « oncle ». La conclusion tirée par l'auteur est que la théorie de Greimas est inapplicable en diachronie mais applicable en synchronie, à condition toutefois d'admettre que le locuteur se trouve devant un état de choses. Aussi préfère-t-on la position avancée par Terracini de « Système en diachronie » qui permet de donner aux connotations, l'importance qui leur revient en sémantique. — G. BERRUTO, *Per una tipologia degli « errori di lingua » in elaborati scolastici*, p. 57-75. Sur une série de fautes commises par les Piémontais quand ils parlent italien, l'auteur montre que la didactique linguistique a intérêt à bien analyser les différences entre les deux niveaux de langues, différences qui tiennent le plus souvent à des différences de sous-systèmes ou de modalités d'emploi — ce qui explique que l'intercompréhension dans ces cas ne rencontre pas de difficultés, malgré les fautes. — Dans la rubrique *Prospettiva* de cette revue, I. G. Mattingly fait paraître *La sintesi della parola quale strumento di studio di modelli fonetici e fonologici*, p. 83-118.

G. TUAILLON.

L'Italia Dialettale, Pisa, Arti grafiche Pacini Mariotti, volume 36, 1973 (cf. compte rendu précédent *RLiR* 37, 1973, p. 469-470).

E. CAMPANILE, *Sulla quantità della vocale che precede -M in latino*, p. 1-6. La syllabe finale latine -UM n'a pas dû passer par un stade ancien et latin u long, malgré la récente argumentation de H. Lüdtke, dans un article paru dans le recueil publié en hommage à Alexandre Rosetti. Enrico Campanile voit la preuve de la brièveté de cette voyelle finale dans les habitudes métriques des poètes

latins et dans certaines évolutions phonétiques qui frappent les emprunts faits au latin par les dialectes brittoniques. L'auteur de l'article, qui se déclare latiniste, énonce un sage principe très largement applicable : « il ne faut pas, pour résoudre des problèmes romans, chercher la solution dans le latin classique lui-même, mais dans un stade souvent postérieur et dans les situations propres à chaque langue romane ». — F. FANCIULLO, *Aggiunte e rettifiche al « Vocabolario dei dialetti salentini » di G. Rohlfs* p. 7-38. L'ouvrage de G. Rohlfs date des années 1956-61. L'auteur de l'article a, depuis, fait des enquêtes minutieuses auprès d'informateurs habitant l'un des villages de la région étudiée par le *Vocabolario*, le village de Cellino San Marco, et il publie ici les mots oubliés, les formes plus exactes ou les sens plus précis qu'il a recueillis. — G. MASETTI, *Vocabolario dei dialetti di Sarzana, Fosdinovo, Castelnuovo Magra*, p. 39-286. *La RLiR* 37, 1973 (p. 470) a signalé la première partie de cette étude sur des parlers ligures, en soulignant la richesse des relevés. L'ensemble de ce vocabulaire remplit 440 pages de la revue ; il s'agit d'une véritable monographie très fouillée et d'un apport documentaire important pour la dialectologie italienne. — E. VINEIS, *Studio sulla lingua dell' « Itala »*, p. 287-372. Continuation d'un article commencé dans *ID* 34, 1971.

G. TUAILLON.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada. Paris. Didier-Larousse. (Cf. compte rendu précédent dans *RLiR*, 37, 1973, p. 466-468).

Tome 23, 1973, 2. — P. CHARAUDEAU achève l'étude dont il a présenté la partie théorique dans le cahier 18 et la première partie des applications dans le cahier 20, sous le titre : *Procédure d'analyse lexico-sémantique sur un corpus donné « Œil »*. Dans cet article, l'auteur traite d'abord du corpus en combinaison figée, en utilisant des critères particuliers et très précis, il procède ensuite à « une hiérarchisation entre tous les ensembles déterminés » et propose « dans un tableau général, l'Architecture du signe « Œil », Architecture qui inclut ses différentes structures. » (p. 3-34). — D. PERRET, *A propos du verbe « pouvoir » et de certains de ses compléments*. L'auteur présente son « propos » dans les termes suivants : « Les énoncés étudiés ont pour verbe principal *pouvoir*, et pour compléments : a) des verbes d'assertion et d'engagement relativement à la vérité de l'énoncé : *dire, affirmer, assurer, jurer* ; b) certains verbes d'attitude propositionnelle : *espérer, redouter, craindre, se fier à, croire, savoir, penser, soupçonner, se douter...* L'énoncé est au présent et son statut est principalement assertif... Il a pour forme : x *peut* + un des verbes cités + que + la proposition introduite par *que* (*je peux t'affirmer que c'est du pudding*, par exemple). Le complément de ces verbes est donc toujours déterminé. Enfin, les trois personnes du singulier sont prises en considération. L'existence d'énoncés performatifs comme celui qui vient d'être donné en exemple : *je peux t'affirmer que c'est du pudding*, et celle d'autres énoncés par lesquels le locuteur commente un acte considéré comme réalisé, permet de faire une distinction (au moins pour la clarté de l'exposé) entre, d'une part, des énoncés qui se réfèrent à un acte réalisé, et,

d'autre part, des énoncés qui se réfèrent à un acte éventuel, ou simplement non réalisé. » (p. 35-50). — S. STATI, *Les traits sémantiques de l'adjectif*. « L'objet de la présente étude est de tenter d'établir les systèmes des traits sémantiques de la classe lexicale /adjectif/ et, plus précisément, de proposer : un inventaire de types de *traits sémiques*, la distinction entre *constantes et variables sémiques*, la distinction entre *traits paradigmatiques et syntagmatiques*, quelques observations sur la *hiérarchisation des traits* ; par exemple, la présence de tel trait rend nécessaire la présence de tel autre trait à l'intérieur d'une chaîne de composantes sémiques (= formule sémique d'un contenu adjectival). » (p. 51-61). — A. GOLDIS, *L'importance des néologismes français dans le développement de la langue roumaine littéraire*. Cet article est une adaptation d'une thèse de doctorat, *L'influence du français sur le roumain*, soutenue à l'Université de Dijon, en décembre 1972. « On ne saurait aborder l'influence française, facteur régénérateur des plus importants dans la langue roumaine, sans évoquer l'atmosphère culturelle et sociale de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, qui ont favorisé sa pénétration »... « Pour bien comprendre le « moment français », il convient de représenter jusque dans le détail les premières phases de cette longue évolution qui dure depuis deux siècles. Ceci dit, notre étude constitue une investigation historique des néologismes d'origine française. Notamment en partant des traductions pour arriver aux œuvres originales. C'est ainsi qu'on peut déterminer d'une manière plus concrète *quand, comment et où* les néologismes ont pénétré dans la langue. » L'auteur donne un certain nombre d'exemples montrant la fréquence, le rôle des néologismes français et les voies différentes par lesquelles ils ont pénétré en roumain. Il étudie ensuite le mode de fixation de ces néologismes sous ses différents aspects : phonétique, morpho-syntaxique et sémantique. Il souligne que le plus grand nombre de néologismes français sont des termes abstraits, techniques, scientifiques, des mots nuancés du jugement et du raisonnement, tous domaines dans lesquels la langue roumaine se trouvait être très pauvre (p. 63-81). — A. A. LYNE, *L'élaboration des listes de fréquence. A la recherche d'une solution aux problèmes d'affectation des mots-occurrences dans les classes de mots*. « En empruntant la terminologie des ordinateurs, on peut considérer comme un organigramme le procédé qui permet de convertir un corpus quelconque en une liste de fréquence. On y distingue trois routines ou stades chronologiques :

CORPUS



Stade 1. Découpage du texte. Résultat partiel : suite de segments.



Stade 2. Affectation des segments aux classes de mots et lemmatisation.
Résultat partiel : les entrées ou macrostructure.



Stade 3. Analyse plus poussée des entrées aussi bien phraséologique et sémantique. Résultat partiel : la microstructure.



LISTE DE FRÉQUENCE LEMMATISÉE

L'auteur ayant traité les stades 1 et 3 dans une communication au 3^e Congrès international de Linguistique appliquée, Copenhague 1972 (The Problem of non-comparability of Word-frequency Counts), ne développe dans cet article que le stade 2 (p. 83-108). — F. CLAES, S. J., *L'influence de Robert Estienne sur les dictionnaires de Plantin*. C'est un essai de comparaison entre l'œuvre de Robert Estienne et celle de Christophe Plantin. Dans cette optique, l'auteur étudie successivement le « Promptuariolum latinae linguae » et les dictionnaires néerlandais édités par ce même Plantin, soit 1. Le vocabulaire français-flameng de Gabriel Meurier. 2. Le Dictionnaire Tetraglotton, publié anonymement en 1562, et probablement œuvre du fameux lexicographe du xvi^e siècle, Corneille Kilian. 3. Le Thesaurus Theutonicae linguae, de Plantin lui-même. 4. Le Dictionarium Teutonico-Latinum de Kilian. « Nous pouvons conclure que l'avènement du dictionnaire néerlandais et l'épanouissement de la lexicographie néerlandaise sont grandement redevables à l'influence des dictionnaires de Robert Estienne et à leurs adaptations par Morel et par Thierry ainsi qu'aux adaptations allemandes de Frisius et de Maalev. » (p. 109-116). Le Cahier s'achève par une chronique où S. Hanon rend compte du « Colloque sur l'analyse des corpus linguistiques. Problèmes et méthodes de l'indexation maximale », colloque tenu à Strasbourg les 21-23 mai 1973 et organisé par MM. Charles Muller, B. Pottier et B. Quémada.

Tome 24, 1974, I. — J. L. BEAUVOIS, G. LOPEZ, A. TROGNON, *Champs sémantiques et structure topologique des lexiques*. Les auteurs avaient déjà présenté dans deux articles (*Psychol. Franç.* 1971 et *L'Homme*, 1972) une ébauche de formalisation de la notion de champ sémantique comme espace topologique. Le présent texte se propose de lever les insuffisances constatées dans les études précédentes (p. 3-14). — S. JONES, J. MC. H. SINCLAIR, *English lexical collocations. A study in computational linguistics*. Ce travail a pour point de départ une remarque souvent citée de J. R. Firth (1957) : « Meaning by collocation is an abstraction of the syntagmatic level and is not directly concerned with the conceptual or idea approach to the meaning of words. One of the meanings of *night* is its collocability with *dark*... » Cette remarque donne lieu pratiquement à une double direction de l'enquête : « (a) how can collocation be objectively described ? (b) what is the relationship between the physical evidence of collocation and the psychological sensation of meaning ? This paper describes some work which pursued (a) as far as could be achieved within the limits of the resources available, and tries to define the problem of (b) more carefully, without being able to settle the issue... » (p. 15-61). — M. J. LIFETREE-MAJUMDAR : *Contribution à l'analyse des modes de composition nominale en français écrit contemporain*. Essai d'une esquisse des modes de composition employés en français écrit d'après une analyse systématique du journal *Le Monde* de l'année 1955. « A côté des modes de composition traditionnels, exploités par les journalistes, nous avons trouvé plusieurs modes de composition nouveaux, comme l'emploi quasi suffixal de mots tels que « clé » et la composition à hiatus. » (p. 63-84). — A.-M. LOFFLER-LAURIAN, *L'adjectivation dans la presse. Lexicalisation et emphase en situation de titre*. Nous avons déjà lu du même auteur un article dans le

Cahier 21 : « L'emphase dans les titres de journaux ». Il traite ici un sujet différent mais complémentaire. « Les titres de journaux, volontairement emphatiques, utilisent l'adjectivation d'une façon particulière qui permet de dégager certains phénomènes de groupages de la langue qui traduisent peut-être une organisation profonde par ensembles. » Nous citons les dernières lignes de cet article, dont les analyses sont particulièrement fines : « Dans la presse, et en cela elle rejoint le langage quotidien, on tend vers l'usage de lexies. (Il a été montré comment s'installe le phénomène de lexicalisation.) Mais, et en ceci le langage titral est différent du langage quotidien, ces lexies sont mouvantes. En effet, il se réalise constamment un équilibre entre le désir de fournir au lecteur ce qu'il attend et la nécessité de lui donner du neuf ; c'est un équilibre entre stagnation et évolution. L'emphase titrale repose en dernière analyse sur cet équilibre. Le fonctionnement de l'adjectivation est une des manifestations du jeu d'équilibrage. » (p. 85-106). — D. MESSNER, *Quelques regards sur la chronologie du lexique français*. Réflexions inspirées à l'auteur par la rédaction de son Dictionnaire chronologique des langues ibéro-romanes. « Nous nous sommes rendu compte, écrit-il, que la quantité des lacunes contenues dans les dictionnaires étymologiques et historiques ne pouvaient être comblées qu'à l'aide de la documentation française... Nous avons [...] réuni les 13 501 mots français selon leur première attestation sémantique, avec à côté les attestations correspondantes des langues ibéro-romanes. Nous avons pensé que les linguistes français aimeraient trouver d'un coup d'œil tel mot français avec les trois autres langues. Bien que le nombre des mots français ne soit pas très élevé (...) notre répertoire apportera une aide très appréciable à tous les historiens du lexique français. » Les résultats sont consignés dans une série de sept tableaux (p. 107-114). — Une chronique présente deux « Notes toponymiques ». Ivan BARKO traite de « Froidière », « endroit froid », selon J. C. B. Mohr, ajoutant que « c'est le nom d'une caverne très froide aux environs de Besançon ». Jacques NATHAN montre que Proust a connu ou au moins parcouru l'ouvrage de Jules Quicherat : « De la formation française des anciens noms de lieux, traité pratique », et qu'il en a tiré un certain nombre d'étymologies pour son roman.

Jean BOURGUIGNON.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Studien zur generativen Grammatik, Francfort, Athenaeon, 1974, 384 p. (Athenaeon-Skripten, Linguistik).

Édité par les animateurs du « Cercle des jeunes linguistes de Francfort », ce livre recueille quelques-unes des communications faites par leurs invités depuis 1967. Sur les 16 textes qu'il contient (9 en allemand, 6 en anglais, 1 en français), 11 étaient inédits. Ils portent pour une bonne part sur la linguistique anglaise (un des textes est consacré à une phonologie générative ... de l'indoeuropéen).

Le romaniste sera intéressé par les contributions de linguistique générale qui traitent des « actes de langage » (W. Abraham), de l'évaluation des modèles génératifs par des procédures statistiques (István Bátori), des problèmes généraux de formation des mots (D. Kastovsky, exemples anglais), de l'opposition du modèle « classique » au modèle de « sémantique générative » (M. Kohrt), des « présuppositions lexicales » (V. Lehmann), de l'apprentissage des langues (W. v. Raffler-Engel : seul article en français ; l'auteur insiste sur l'importance de la motivation), de la sémantique et des « contraintes globales » (P. Sgall), des rapports de la théorie chomskyenne avec le système de Montague (J. T. Wang). Un recueil disparate, il faut bien le dire, mais où il y a certainement à prendre.

Robert MARTIN.

Syntax und generative Grammatik, éd. par Ferenc KIEFER et David M. PERLMUTTER, Francfort, Athenaion, 1974, 3 vol., 376, 364 et 350 p. (Linguistische Forschungen, 12).

Cette véritable « anthologie » de linguistique générative rassemble, en version allemande, 38 articles pour la plupart traduits de l'anglais, souvent difficilement accessibles parce qu'ils n'existent en version originale que sous la forme de « photocopiés » ou parce qu'ils sont dispersés dans les revues les plus diverses. Il ne s'agit pas, préviennent les éditeurs, de développer un appareil formel bien défini, mais d'illustrer par des contributions très diversifiées une démarche méthodologique commune : celle de la grammaire générative « classique ». Certes, on note parmi les auteurs J. D. McCawley et G. Lakoff : mais leurs contributions, relativement anciennes, voire mineures, ne contestent pas les principes fondamentaux du modèle « standard ». L'unité méthodologique se trouve ainsi préservée, ce qui ne signifie nullement que l'on verse dans le dogmatisme : le propre de la grammaire générative est justement de remettre incessamment en cause bon nombre de ses options (structure dynamique ou statique du lexique, caractère asémantique des transformations, existence de contraintes globales, etc., etc.) Ces trois volumes regroupent commodément (sous forme dactylographiée et non pas en composition, mais dans une présentation claire et maniable) des textes qui prouvent éloquemment la vitalité de la méthode.

R. M.

Manfred SANDMANN, *Expériences et critiques. Essais de linguistique générale, et de Philologie romane*. Paris, Klincksieck, 1973, 399 p.

M. SANDMANN rassemble dans cet ouvrage 21 articles déjà parus dans diverses revues depuis 1938, auxquels il ajoute deux inédits. Ce regroupement, qui met à la disposition du lecteur un manuel commode, a permis à l'auteur de remanier et de mettre au point une partie considérable de ses travaux, comme il l'indique dans un Avant-propos. Travaux qui témoignent d'un certain éclectisme et s'articulent autour de 6 thèmes majeurs : 1. Linguistique générale. 2. Étymo-

logies. 3. Syntaxe des temps narratifs. 4. Thèmes de syntaxe. 5. Comptes rendus et critiques. 6. Critiques littéraires.

Les art. 6, 7, 13 et 22 intéressent l'espagnol. Les deux art. inédits sont l'art. 1 « *L'origine étymologique* » — une notion périmée ? dans lequel les limites de l'étymologie absolue sont clairement marquées et où l'auteur souligne l'intérêt méthodologique du concept de l'origine étymologique relative, et l'art. 4 *Correspondances : Charles Bally et la Grammaire générale et raisonnée* (M. S. met en relief, à travers les correspondances qu'il relève, la dépendance de Ch. Bally par rapport à la Grammaire de Port-Royal). Parmi les art. les plus récents qui sont ici regroupés, signalons l'art. 21 « ... ma douce fleur nouvelle ». Ces pages consacrées à un « tout petit détail », trois mots d'une chanson de Ronsard, témoignent de ce qu'une certaine critique linguistique peut apporter à la critique littéraire. Si une telle expression est désormais rangée parmi les bouquets de fleurs séchées, l'auteur a su, en quelques pages, lui restituer tout son parfum. Démarche inverse de celle d'un L. Spitzer s'appliquant à l'étude a-historique de la *Ballade des dames du temps jadis*, mais qui ne manque pas d'intérêt, dans la mesure où l'érudition n'oblitére par la sensibilité.

P. RÉZEAU.

DOMAINE ROUMAIN

ATLAS LINGUISTIQUES.

La collection de l'*Atlas Linguistique Roumain par Régions* vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le troisième de la série régionale du Maramures, la plus petite région dialectale, située au nord du pays, le long de la frontière avec l'URSS. Dans ce troisième volume (1973) les trois auteurs, Petru NEIESCU, Grigore RUSU et Ional STAN, ont publié 333 cartes, de 21 points chacune, qui se rapportent aux sujets suivants : la forêt (sa flore et sa faune), les vêtements, le calendrier, l'école, l'armée et l'administration, les métiers et le commerce, l'agriculture. Le titre de chaque carte est traduit en français. L'index des formes est publié en tête du volume, ainsi que les références aux autres atlas des dialectes romans.

L'*Atlas Linguistique Moldave*, publié à Kichinev (URSS) pour la partie soviétique du domaine roman, s'est enrichi de deux tomes, 505 cartes en tout, réparties entre le volume II, 1^{re} partie, en 1972 et le volume II, 2^e partie, en 1973. Pour cet atlas roman, qui a la particularité de n'être pas rédigé en caractères latins, voir l'article de R. ULDER, *Les tâches et les particularités de l'« Atlas linguistique moldave » régional*, dans la *RLiR* 30, 1966, p. 134-143.

G. TUAILLON

TEXTES.

Cornelia COHUT et Magdalena VULPE, *Graiul din zona « Porțile de Fier »* — I Texte. Sintaxa. Publicatiile Centrului de Cercetari Fonetice si Dialectale al Academiei Republicii Socialiste România, Seria II, Texte și Glosare, Editura Academiei Republicii Socialiste România, București, 1973.

Ce livre fait partie de l'importante et remarquable collection des Textes dialectaux oraux mise en chantier depuis quelques années par les dialectologues roumains, parallèlement aux Atlas Linguistique régionaux. En 1967, les Textes d'Olténie étaient publiés par une équipe à laquelle appartenaient déjà C. Cohut et M. Vulpe. Aujourd'hui, c'est une région voisine, mais plus réduite, qui est explorée : la « microzone des Portes de Fer », que la construction du barrage sur le Danube et l'industrialisation croissante font évoluer très vite.

Le premier mérite de l'entreprise roumaine est certainement d'être interdisciplinaire. Car ces textes, recueillis au magnétophone entre 1965 et 1968, ne sont pas autre chose que des éléments d'un programme complet de recherches régionales, auquel ont participé des anthropologues, des historiens, des archéologues, des ethnologues et dialectologues.

Mais ce qui fait l'immense intérêt de cette publication, c'est que pour la première fois sans doute dans le domaine roman une tentative est faite pour dégager une méthodologie de recherche, de transcription et d'étude des textes dialectaux oraux. Dans l'Introduction (p. XI-XLV), les deux auteurs nous donnent les renseignements nécessaires sur les localités visitées (au nombre de 5), les informateurs (4 à 8 personnes des deux sexes), la durée des enquêtes (3 à 4 jours), l'attitude des informateurs, qui devant le magnétophone risquent parfois de s'exprimer selon la norme de la langue commune plutôt que dans leur dialecte, mais dépassent généralement assez vite cette tentation et tombent même quelquefois dans l'excès inverse consistant à substituer des mots locaux disparus de l'usage aux mots littéraires usuels.

Quant aux textes publiés, qui représentent 7 h 30 d'écoute, mais ne sont qu'une sélection des textes enregistrés par l'équipe, ils sont classés en deux catégories : les textes « thématiques » et les textes « libres ». Les premiers, dont le thème est suggéré à l'informateur par l'enquêteur, ont pour objet les activités courantes du village : cultures, construction, cuisine, naissance, mariage, fêtes de l'année... Ces textes complètent ainsi les données du questionnaire de l'Atlas Linguistique de la région avec lesquelles une comparaison devient possible et apportent une contribution importante à la connaissance de cette région. Leur caractère ethnographique est évidemment fondamental. Les seconds textes, introduits librement par les informateurs, sont par nature beaucoup plus divers. Ils concernent le plus souvent des épisodes de la vie du narrateur, mais peuvent relater aussi des légendes locales : si la littérature populaire orale se trouve pratiquement absente de ce recueil, ce n'est pas qu'elle soit inexistante, mais c'est tout simplement qu'elle est étudiée par les chercheurs de l'Institut d'ethnographie et de folklore et non par les dialectologues. Plus authentiques, du point

de vue de l'énonciation, ces textes libres sont aussi plus complexes du point de vue linguistique : attentif au contenu du message qu'il transmet et non à « la façon de le coder », le locuteur présente souvent d'intéressantes déviations par rapport au code usuel qui justifient des études syntaxiques ou stylistiques. Ainsi se trouve amorcée une véritable typologie des textes dialectaux oraux que Magdalena Vulpe devait développer dans l'importante communication qu'elle a présentée sur ce sujet au 1^{er} *Colloque de dialectologie franco-roumain*, à Aix-en-Provence en avril 1974 et qu'il faudra poursuivre dans l'avenir, par une confrontation des travaux réalisés dans différents domaines linguistiques.

La transcription a été, on s'en doute, l'objet des plus grands soins. Le principe qui a guidé les deux auteurs est tout simple : c'est celui de la fidélité au texte. Mais, appliqué avec rigueur et poussé dans ses prolongements extrêmes, il devient un concept nouveau, riche de promesses. En effet c'est non seulement le texte lui-même qui est reproduit fidèlement, selon la méthode de la notation impressionniste bien connue des dialectologues, mais c'est aussi et surtout le contexte dans lequel se réalise la communication linguistique. Une dizaine de signes spéciaux ont été prévus pour noter les « accidents de parcours » de l'énonciation, tels que les interruptions (par l'enquêteur ou un autre locuteur), les hésitations, les auto-corrections..., ou bien les réactions du sujet à son propre discours telles que l'exclamation, le rire... ou encore les différents gestes qui peuvent accompagner la production ou la réception du message. Même si des recherches restent à entreprendre pour mieux intégrer encore ces éléments du contexte, et notamment pour résoudre les difficiles problèmes, bien vus par les deux auteurs, que posent la variété, la rapidité des gestes et leur synchronisation avec les segments du texte, il est sûr que nous avons là une contribution de premier plan à un renouvellement de la dialectologie sous l'influence d'autres sciences humaines, et plus particulièrement de la psycholinguistique.

La publication des textes, localité par localité, est suivie d'un index thématique très précieux (p. 309-312), d'un glossaire des termes non attestés dans les principaux dictionnaires de la langue roumaine (p. 313-352), et enfin d'« Observations sur la syntaxe du dialecte de la zone *Portes de Fer* » (p. 353-393). Cette étude, qui est l'œuvre de Magdalena Vulpe, combine judicieusement la méthode de la *monographie dialectale* et celle de la *monographie syntaxique* : les matériaux syntaxiques déjà obtenus au cours d'autres recherches (Atlas ou thèses) ont permis de dégager des textes des Portes de Fer les faits syntaxiques distinguant ce dialecte de la langue littéraire : p. ex. le grand développement des cas analytiques — génitif formé de *lu* + substantif sans article, datif construit avec la préposition *la* ou l'article *lu* —, l'emploi de la particule *do*, adverbe et préfixe... Les observations faites sur la tendance à généraliser le relatif neutre *ce* comme élément introductif universel des subordonnées relatives, ou la fréquence et l'extension de la conjonction *că* « que », susceptible de se charger d'un grand nombre de fonctions syntaxiques, rappelleront aux romanistes bien des faits relevés dans l'état ancien ou moderne des langues romanes et alimenteront leur réflexion sur les éléments constitutifs du langage populaire.

Il faut féliciter les dialectologues roumains dans leur ensemble pour cette

magnifique entreprise de publication de textes dialectaux oraux, dans laquelle ils ont une avance incontestable sur les autres dialectologues romans, et souhaiter que partout dans la Romania les Atlas Linguistiques régionaux soient complétés le plus tôt possible par de pareils recueils et de pareilles études.

J.-C. BOUVIER.

ÉTUDES.

Alf LOMBARD, *La langue roumaine. Une présentation*. Bibliothèque française et romane, publiée par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg sous la direction de Georges Straka. Série A, Manuels et études linguistiques. Vol. 29. Paris, Éditions Klincksieck. xv + 396 pages.

C'est sans doute par une modestie excessive que le romaniste suédois bien connu a nommé son livre « une présentation ». En réalité, il s'agit d'une grammaire complète du roumain littéraire contemporain, notamment du « style zéro » ou standard et du style familier. De temps en temps, le lecteur a l'occasion de jeter un coup d'œil sur l'ancienne langue, car selon l'auteur « c'est priver l'étude du roumain d'un de ses principaux attraits que de n'envisager que l'étape contemporaine » (p. VIII). La grammaire établit aussi des comparaisons avec les variantes de la langue populaire, vulgaire, poétique, livresque, archaïque et régionale, que le lecteur préoccupé plutôt par l'étude descriptive du roumain standard pourra facilement sauter, vu les procédés typographiques adoptés.

Les exemples syntaxiques et phraséologiques dont se sert M. Alf Lombard sont pour la plupart le résultat d'une enquête établie au cours de nombreuses années et adressée à un certain nombre de Roumains qualifiés, pour la plupart Bucarestois. Ce procédé a permis à M. Alf Lombard de donner au lecteur un tableau complet et détaillé du roumain contemporain standard, tâche extrêmement difficile pour quelqu'un dont la langue maternelle est autre que le roumain.

Pour aider ceux qui s'intéressent au roumain du point de vue pratique, les exemples sont suivis de la prononciation phonétique, le système de transcription étant, dans ses grandes lignes, celui adopté par l'auteur dans son livre *La prononciation du roumain*.

Le lecteur français aura l'avantage d'avoir à sa disposition de nombreux éléments de grammaire contrastive qui lui faciliteront la compréhension de certaines phrases et expressions autrement structurées que celles du français. C'est probablement encore par modestie que l'auteur ne mentionne point cet aspect de son œuvre dans l'introduction.

Rien qu'à feuilleter ce volume, fruit de plus de trente ans d'enseignement du roumain, on s'aperçoit que son auteur est un grand spécialiste, un bon professeur et un vrai passionné de cette langue romane trop peu connue des romanistes.

Le livre comprend quatre parties : 1. quelques phrases faciles avec leur transcription phonétique, suivies des règles de prononciation et de la description

des sons roumains ; 2. une partie générale, comprenant les éléments de la morphologie (substantif, adjectif qualificatif et article, pronom personnel et verbe) et les alternances phonétiques dans la flexion ; 3. une partie spéciale qui reprend, d'une façon beaucoup plus détaillée, les chapitres de la deuxième partie en y ajoutant des remarques syntaxiques et des chapitres consacrés au numéral, aux pronoms et adjectifs possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs et indéfinis, à l'adverbe, à la préposition et à la conjonction ; 4. quelques annexes, comprenant une bibliographie sélective d'ouvrages recommandés — périodiques, dictionnaires, manuels et recherche — et un précieux index.

Dans la partie spéciale on trouve, systématisé à l'aide d'un nombre relativement restreint de règles, l'essentiel de la flexion nominale et verbale roumaine, compte tenu de la fréquence des types.

Étant donné que l'auteur n'abandonne jamais la perspective historique, on est un peu étonné de le voir adopter, pour le troisième genre du nom, le terme « ambigène ». Même si, du point de vue de sa réalisation, celui-ci fait appel à la forme masculine au singulier et à la forme féminine au pluriel, il s'agit, du point de vue diachronique et partiellement du point de vue sémantique, de la continuation du neutre latin, tel qu'il existait encore en latin tardif. Comme il est mentionné à la page 24, « le phénomène se rattache à l'existence en latin de substantifs neutres au plur. en *-a* et en *-ora* », confondus au singulier avec les masculins par suite de la chute des finales *-s* et *-m*. Aujourd'hui encore, à quelques exceptions près, les substantifs neutres présentent le trait /— animé/, contrairement aux deux autres genres qui se caractérisent par /± animé/. Pour tous ces motifs le terme « neutre » nous semble préférable au terme « ambigène ». Mais à la fin des *nns*, ce n'est là qu'un problème de terminologie.

Puisque les verbes sont répartis en 6 conjugaisons d'après la terminaison de l'infinitif et de la 1^{re} pers. du prés. de l'indic., et non pas d'après les 4 conjugaisons traditionnelles, on se demande pourquoi M. Lombard a préféré considérer les verbes en *-î* comme des variantes des conjugaisons III et IV, au lieu de créer pour eux une VII^e et VIII^e conjug. (selon qu'ils présentent ou non le suffixe *-esc*). Les formes des temps (indiqués p. 29) diffèrent des verbes en *-i* (même si le motif de cette différence est d'ordre phonétique) : dans VII l'inf. a *-î* et la 1^{re} pers. du prés. de l'indic. la term. zéro, ex. *coborî* « descendre », *cobor* « je descends » ; dans VIII l'inf. a *-î* et la 1^{re} pers. du prés. de l'indic. la term. *-esc* (*-ăsc*), ex. *hotărî* « décider », *hotărăsc* « je décide ».

Les nombreuses alternances vocaliques et consonantiques, dues aux voyelles suivantes, aux sons environnants ou au jeu de l'accent, constituent une des grandes difficultés de la flexion roumaine. Présentées sous la forme des 15 règles qu'on trouve dans le chapitre II, elles deviennent plus accessibles à ceux qui veulent se familiariser avec les mystères du roumain. Pourtant il nous semble que pour les non-spécialistes il aurait fallu séparer tout d'abord les alternances nominales des alternances verbales et en tout cas renoncer, dans l'exposé des pages 38-42, à la vision diachronique. Par exemple pour les noms il aurait fallu partir toujours du singulier pour expliquer les formes du pluriel, même si ce sont ces dernières qui conservent le phonétisme étymologique. C'est dire qu'il

est plus facile de retenir qu'un *ă* du sing. (précédé d'une labiale) devient au pluriel *e* à cause des désinences *-i* ou *-e* du pluriel, que de savoir que « *e* après consonne labiale passe à *ă*, à moins que *e* ou *i* ne suive », étant donné que la deuxième formule suppose des connaissances étymologiques. (Par ex. *văr* (— *veri*), du lat. *verus*.) Pour le type *nevastă* — *neveste*, *masă* — *mese* il aurait été plus profitable de formuler une règle « Sg. *ă* ... *ă* ; Pl. *e* ... *e* », que d'expliquer l'évolution historique « lat. *e* > anc. roum. *ea* > roum. mod. *a* » au sing.

Parfait connaisseur du roumain, l'auteur n'omet pas de faire les restrictions nécessaires en ce qui concerne la portée de ces 15 règles dans la langue contemporaine : la plupart des alternances vocaliques fonctionnent avant tout pour les mots de l'ancienne souche.

Le problème des alternances est repris d'une façon plus détaillée dans la troisième partie.

Les pages consacrées à la morphologie du substantif (p. 23-28, 43-69, 77-81) méritent une mention spéciale du fait qu'elles tiennent compte aussi des noms propres (noms de personnes, noms de villes, de pays, de fleuves, etc.), négligés par la plupart des manuels et des grammaires. Quand le nom de personne est celui d'une personnalité historique ou culturelle, l'auteur profite de cette occasion pour présenter celle-ci en deux mots. Par exemple, à propos de la finale *u* des noms, il mentionne le nom *Hasdeu* en ajoutant : « Bogdan Petriceicu-H., philologue et historien, 1838-1907 ». Il procède de la même façon pour les noms géographiques : après *Țara Românească* « le Pays roumain », il ajoute entre parenthèses : « nom de la Valachie avant 1859 ».

La déclinaison nous désignant les lettres de l'alphabet, les sons du langage et les chiffres est un autre problème négligé par les manuels et présent dans le volume qui nous occupe.

Un chapitre spécial traite du vocatif du nom, qui présente de grandes difficultés pour les étrangers. Le roumain est la seule langue romane possédant des formes distinctes pour ce cas. En plus, il y a des substantifs qui peuvent avoir trois désinences au vocatif (*Ø*, *-e*, *-ule*), dont l'emploi correspond à des différences stylistiques et parfois même à des différences de sens. Les principaux de ces cas sont traités sous le titre : concurrence, dans l'apostrophe, entre le vocatif et la forme-base.

Les remarques syntaxiques qui se trouvent à la fin du chapitre consacré au substantif, à l'adjectif qualificatif et à l'article final réunissent des observations et des règles très importantes pour ceux qui étudient le roumain. Il s'agit des noms géographiques, des expressions de temps, de l'emploi de l'article final après préposition, des substantifs de temps employés comme circonstanciels, de l'emploi de *a* et de *la* pour exprimer le génitif et le datif d'un substantif indéterminé, du substantif dans les phrases négatives, de la place de l'adjectif épithète et de l'emploi de *pe* indice de l'objet-accusatif (du régime direct). Ce dernier problème, un des plus épineux de la syntaxe roumaine, n'a pas été résolu définitivement jusqu'à présent. Les 6 règles établies par M. Alf Lombard sont donc fort utiles. On considère habituellement que le morphème *pe* accompagne uniquement les noms de personnes. A juste titre, les règles 4 et 5 démontrent que

pe peut apparaître aussi dans d'autres conditions. Par exemple devant les noms des lettres de l'alphabet ou avec un mot cité, si ces substantifs ont leur sens déterminé (*am adăugat pe și* ou bien *am adăugat și* « j'ai ajouté le *și* »), ou bien dans une construction comparative (*ascundea această iubire ca pe o crimă* « il dissimulait cet amour comme un crime »). Ce morphème, qui sous la forme d'une autre préposition (à savoir *a*) fait son apparition aussi dans d'autres langues romanes, a servi au commencement à distinguer le sujet de l'objet. Le besoin de clarté explique aussi la construction *il iubește ca pe un tată* « il l'aime comme on aime un père », différente sémantiquement de *il iubește ca un tată* « il l'aime comme un père ». Très utile, la page consacrée aux titres. Il y a là des problèmes de langue usuelle que la plupart des grammaires passent sous silence, bien qu'ils soient indispensables à tout étranger. Il faut savoir, par exemple, que sur une enveloppe on met *domnul* « monsieur » et *doamna* « madame » au datif et non pas au nominatif comme en français, tandis que les autres titres masculins restent au nominatif : *Profesor, Doctor, Inginer*, etc.

Dans le chapitre consacré au numéral on trouve des paragraphes très utiles sur l'emploi des ordinaux *întîiul* et *primul*, qui, synonymes au point de vue sémantique, sont très différents au point de vue de l'emploi dans la phrase.

Une des contributions les plus substantielles de l'auteur à la systématisation de la grammaire roumaine est sans doute le chapitre 3, consacré au pronom personnel. La syntaxe de ce pronom avait déjà été traitée d'une façon détaillée par M. Alf Lombard dans un article paru dans *Studier i modern språkvetenskap*, N. S., IV, Stockholm, 1972, p. 190-249. Il s'agissait surtout de trouver des lois qui, dans le discours, régissent le choix entre les différentes formes du pronom personnel conjoint : proclitique, enclitique ou doublement lié. L'auteur distingue huit types de pron. pers. conjoints, formule les règles de leur emploi et passe en revue les contextes où on trouve chaque type. Le choix dépend évidemment « de la place dans la proposition » (p. 134). Les sons qui précèdent et qui suivent, mais aussi l'accent des mots précédents et suivants dans la proposition, constituent les facteurs décisifs.

Parmi les autres parties neuves de l'ouvrage — neuves en ce sens que les questions qu'elles traitent n'ont pas, ou pas d'une manière aussi approfondie, été traitées avant M. Lombard — nous mentionnerons surtout les suivantes : le chapitre « Comment se prononcent les lettres roumaines » (p. 5-19) ; le classement morphologique des subst. et des adj. qualificatifs (p. 43-76) ; l'étude des mots pronominaux *cel* et *al* employés comme démonstratifs véritables et comme articles définis (p. 176-190 ; surtout *al* pose bien des problèmes) ; les parties consacrées aux adj. indéf. et pron. indéf. (p. 211-243) et à l'adverbe pronominal (p. 335-345) ; l'étude des prépositions (de lieu surtout) précédées et non précédées de *de*, ex. *se plimbă pe lac/casa se vede de pe lac*, ou *adresa e scrisă pe plic / adresa de pe plic nu e completă* (p. 352-358).

Dans les indications bibliographiques (manuels, recherche, etc.), on voudrait ajouter le volume que Louis Mourin (dans la série *Introduction à la morphologie comparée des langues romanes*) a consacré à l'ancien roumain, et paru à Bruxelles en 1962.

La langue roumaine est la meilleure grammaire roumaine en langue étrangère, parue jusqu'à présent. C'est une œuvre complète et scientifique. La partie initiale, qui est élémentaire, paraît assez superflue : ceux qui désirent connaître seulement les éléments de la langue, n'auront qu'à faire appel aux manuels qui s'adressent aux débutants.

Compte tenu des qualités exceptionnelles du livre, nous nous permettons de suggérer à l'auteur d'intégrer, dans une nouvelle édition, la partie dite « générale » dans la partie spéciale et, aussi, de renoncer au sous-titre de l'ouvrage.

Maria ILIESCU.

DOMAINE ITALIEN

Rime di Filenio Gallo, ed. critica a cura di Maria Antonietta GRIGNANI, Florence, Olschki, 1973, 443 p.

L'ouvrage procuré par Maria Antonietta Grignani s'inscrit dans une recherche dont la responsabilité remonte à Maria Corti et à un renouveau des études sur la pastorale italienne. Maria Corti a récemment repris en volume les plus importants de ses essais consacrés à la Pastorale (M. Corti, *Metodi e fantasmi*, Milan, Feltrinelli, 1969, *passim*) : on y trouvera en particulier un article sur Filenio qui constituait l'essentiel de ce que l'on savait sur ce « fantôme », après les erreurs d'appréciation de son « inventeur » Edgardo Percopo (1897) et avant le complément d'information apporté par M. A. G. Ajoutons que cette dernière prépare une étude stylistique sur l'utilisation que fait Gallo du code littéraire (thématique-formel) de Pétrarque dans le milieu vénète des années 1486-96 ; qu'un autre élève de Maria Corti prépare une édition du siennois Jacopo Boninsegni ; et que nous sont promis bien d'autres éditions de textes inédits mineurs de la même époque par d'autres disciples : on voit mieux alors le sens que doit prendre la publication de ces 9.000 vers dont la qualité n'a apparemment, et pour le lecteur d'aujourd'hui, que peu de valeur hédoniste. Il s'agit, en réalité, de permettre la reconstruction d'un chaînon manquant dans les sources de l'*Arcadia* : Maria Corti a prouvé que les deux Églogues de Gallo et le « Proemio » de la seconde eurent une influence précise sur le premier état de l'œuvre de Sannazaro. Il s'agit aussi de suivre un épisode des retrouvailles de la poésie en langue vulgaire italienne du Quattrocento avec les *Rime* de Pétrarque, que seuls quelques pionniers cultivaient encore vers 1450 ; Gallo semble en effet, au départ, être plus sensibilisé aux *Trionfi*, et ce n'est que plus tard qu'il a tenté lui aussi de constituer des « chansonniers » cycliques, mais dans le sens d'un roman-journal bien contraire à l'esprit de Pétrarque et peut-être sous l'influence du milieu vénitien. L'ouvrage de M. A. G. est donc une contribution importante à l'histoire de la première poésie « cortigiana » de la fin du Quattrocento à Sienne, ville qui apparaît comme un centre fondamental de l'« épidémie bucolique » et d'où l'on exporte la « terza rima » en vers *sdrucchioli* (On aurait souhaité un état bibliographique de la ques-

tion du vers *sdrucchiolo*, si apte à l'expressionisme « réaliste » ou rustique) et ville aussi où le goût pastoral va bientôt engendrer le théâtre des Rozzi, et à Venise, sans compter la Naples de Sannazaro (1470-1500).

Filippo Galli (son pseudonyme Filenio aide à retrouver son personnage bien réel dans plusieurs poèmes de ses amis) était de Monticiano, près de Sienne. On sait fort peu de choses sur son compte : novice au couvent des Ermites de Saint-Augustin de Sienne, il fut envoyé en 1486 à la Faculté théologique des Augustins de Padoue. Il y conquiert ses grades universitaires, réside à Venise, fréquente les milieux intellectuels et aristocratiques. Après sa licence, il rentre à Sienne, en 1496 et accède à des charges religieuses importantes, avant de mourir en novembre 1503. Ses vers nous laissent entrevoir un homme à tendance mélancolique, suicidaire peut-être, jaloux, sensuel, bref ce que l'on classerait aujourd'hui comme léger paranoïaque.

Gallo avait fait copier au net, d'après ses autographes (tous disparus) et par un copiste sûr, mais vénète, l'églogue *Safira* et le cycle de poèmes consacrés à Safira : c'est le ms. P 1 (Parme). Son neveu, Jacomo Pelozzi, un homme de loi, récupéra ses papiers et transcrivit à la suite de *Safira*, avec soin et en conservant toutes les variantes d'auteur, l'églogue *Lilia* et les poèmes de ce cycle amoureux, ainsi qu'un poème à Catherine Cornaro, et des poésies variées, hors cycle, qui restaient. Cette partie recopiée par Pelozzi constitue aujourd'hui le ms. P (Parme), séparé arbitrairement de P 1, plus tard. Il nous reste encore l'exemplaire de dédicace des *Rime* pour Lilia, plus complet que P (ms. B, Londres) ; l'exemplaire de dédicace d'un remaniement de *Safira*, avec sa dédicace non attestée ailleurs, et sans les *Rime* (ms. N, Naples du xve) ; un ms. du xvie de Venise (M), offrant une première rédaction de *Lilia*, très différente de celle de P., mais dans une transcription fortement vénétisée ; le poème pour C. Cornaro, avec sa dédicace (ms. Bo, Bologne). (Les mss B et Bo sont de la même main vénète que P 1). Enfin deux livres imprimés, l'un à Sienne (1524), *Safira*, avec forte patine siennoise ; l'autre à Venise (1528) *Lilia*, dans un très mauvais texte, ne sont que des adaptations populaires liées au goût théâtral du temps. L'histoire de la fortune de Gallo est donc très limitée et *Safira*, qui pose les problèmes les plus complexes d'arbre, ne semble pas avoir connu beaucoup de transcriptions. On peut dire que Gallo a été englouti dans l'oubli, à peine un quart de siècle après sa mort.

Étant donné la rareté des témoins, le problème du choix du « texte-base » n'est guère compliqué : il se fait en faveur du dernier état supposé (ainsi, pour *Safira*, le texte N, malgré son vénétisme, l'emporte sur l'exemplaire plus ancien possédé par Gallo lui-même). Ce choix n'implique nullement du mépris pour les états intermédiaires dont toutes les variantes sont fidèlement insérées dans l'apparat. Celui-ci, du reste, comprend jusqu'à trois étages : l'un pour les fautes évidentes, un autre pour les variantes significatives, et le 3e pour les variantes linguistiques témoignant des habitudes des copistes. On peut donc dire que rien n'est sacrifié de ce matériel qui offre ainsi le maximum d'informations pour une étude de style, de thèmes mais aussi pour la dialectologie, l'histoire de la langue poétique ou écrite du Quattrocento. Quant aux remaniements importants, — c'est le cas pour *Lilia*, dont N fournit une version ancienne, trace du noviciat

bucolique de Gallo, — ils sont transcrits entièrement en appendice. L'éditrice se permet parfois de retoucher prudemment son texte-base pour tenter un « restauro linguistico », en particulier pour la version N de *Safira* que le copiste avait dû « décolorer » légèrement. La prudence et la sûreté de la méthode rendent ces interventions assez probables, d'autant plus que le coloris typiquement siennois de la langue moyenne de Gallo ne semble pas s'être modifié lors de son séjour en Vénétie.

Le romaniste lira avec intérêt le paragraphe sur la langue de Filenio (p. 17-32), étant donné que l'absence d'autographe permet à l'éditrice d'exercer ses connaissances linguistiques pour tenter de dégager cette ligne médiane du siennois de Gallo, qu'elle semble supposer — un peu hasardeusement peut-être, étant donné l'admiration du neveu copiste pour son oncle — moins dialectal que celui du texte P, et, à coup sûr, contaminé par les tics d'écriture du scribe septentrional de Pr, B, et Bo. Une bibliographie très à jour (p. 19) indique assez que M. A. G. est armée pour affronter un état de langue rendu si difficile par les hybridismes, l'instabilité orthographique, le manque d'unité de ce que Folena a nommé « la crise linguistique du Quattrocento ». Elle n'oublie ni les rimes et leurs contraintes, ni les phénomènes du vocalisme, du consonantisme et de la morphologie pour le siennois : un dialectologue y trouvera plus de confirmations que de nouveautés. Mais il est intéressant de noter que Filenio reste discret dans ses usages dialectaux, qu'il ne semble souffrir nullement du « colonialisme » florentin et « exploite sans préjugés les possibilités polymorphes » que le système linguistique littéraire (classique, toscan, provincial, siennois) lui offrait. Cela est d'autant plus remarquable qu'il semble, pour autant que la chronologie indiquée par l'auteur soit exacte, qu'une influence thématique de Pétrarque s'accroît progressivement (Les Eglogues étant de l'époque de formation littéraire à Sienne, puis réexploitées en Vénétie, et flanquées des cycles de pièces amoureuses liés à des femmes de Vénétie).

Une justification minutieuse des règles graphiques adoptées, rendra service aux éditeurs de textes du xve italien (p. 61-63), car sa scrupuleuse acribie peut servir de modèle. Un riche glossaire final, sélectif et proprement lexical et sémantique, inclut les termes réellement caractéristiques ou valorisés chez Gallo. Il est donc très précieux à plusieurs égards. De même que celui des noms propres cités directement ou indirectement dans les textes de Filenio. Voici pourtant quelques critiques : on aimerait que le glossaire fasse moins confiance à la science du lecteur : « patarina » devrait, par exemple, recevoir une équivalence sémantique moderne, et ne pas être sèchement transcrit, sans doute pour l'opposer au moins siennois « paterina ». En quoi « moneta » est-il propre à Gallo ? Dans l'*index des noms*, pourquoi n'avoir pas inséré Dante (p. 220), Adamo (226), Petrarca (229), clairement nommés par le contexte ? Le « Pilunno » de p. 414 n'est ni signalé, ni commenté.

Pourquoi n'avoir pas, d'autre part, rappelé que l'*index des incipit* avait été déjà publié par M. Corti (cit. 357-67) (de façon un peu irrégulière et naturellement moins complète). En comparant les deux *index* de ces incipit, on voit que pour quatre d'entre eux, la lecture rendue difficile par des taches sur le ms., a été

en partie possible : ces défauts du ms. n'ont pas été signalés, me semble-t-il. J'indique un lapsus, p. 215, v. 577 : l'apostrophe de l'art. masc. plur. « e' » n'est pas marquée, contrairement à la règle formulée p. 63. Mais il faut souligner la qualité et la lisibilité de l'édition, ainsi d'ailleurs que la langue simple et efficace de l'éditrice.

Au total, une solide pièce versée au dossier de la poésie « mineure » de langue vulgaire au Quattrocento, ce siècle « sans poésie », et où pourtant c'est dans la remise en ordre de la géographique culturelle et linguistique qu'on pourra mieux voir comment a repris force le genre bucolique que Sannazaro allait transformer en roman pastoral, avec les conséquences européennes que l'on sait, et comment une nouvelle façon d'entendre Pétrarque allait produire le « pétrarquisme » de Bembo.

Michel DAVID.

G. GIBALDI, *Lodovico Ariosto — Discorso inedito di Pio Rajna letto al Liceo Parini di Milano, il 16 marzo 1873 — In appendice : Storia della stesura e della pubblicazione delle « Fonti dell'Orlando Furioso » e delle « Origini dell'epopea francese secondo quanto risulta dall'inedito carteggio di Pio Rajna* (Mémoire de l'Institut Lombard, Académie des Sciences et Lettres, vol. 33, fasc. 2, p. 94-190), Milan 1973.

Le mémoire de Giorgio Gibaldi est, malgré son titre, plus intéressant pour l'histoire anecdotique des études romanes à la fin du siècle dernier que pour l'Ariosto lui-même. Il s'agit, en effet, d'une édition (quasi diplomatique, le ms. étant corrigé et retouché) d'un discours de circonstance que Rajna considéra comme le fruit dépassé d'un premier état de sa pensée sur le poète du *Roland Furieux*, dont il devait bientôt examiner les sources dans un livre classique. Gibaldi le tire des inédits de Rajna, conservés à la Bibliothèque Marucelliana de Florence, nous permettant incidemment de faire le point sur la bibliographie actuelle concernant Rajna et l'état de son legs d'inédits. Il souligne les thèses moralistes et l'âpreté des jugements portés sur l'Ariosto (Rajna lui préfère Boiardo). Il montre facilement les contradictions de l'esthétique de Rajna, coincée entre des postulats romantiques, une exigence réaliste et un intérêt pour les thèses de l'art pour l'art, ainsi que ses partis-pris critiques trop fidèles à un biographisme et à un sociologisme un peu rudimentaires. Mais Gibaldi, lui-même esclave d'une esthétique qui paraît aujourd'hui bien archaïque, celle des épigones de Croce, ne souligne pas assez la nouveauté intellectuelle du darwinisme et du pré-naturalisme du jeune universitaire milanais en 1873 : son adhésion même à la conception de l'évolution des genres précède les théorisations de Brunetière.

La partie la plus attachante est constituée par les lettres de Rajna à son maître de Pise, d'Ancona (18 lettres de 1872 à 1882) et par 4 lettres à Rajna de Carducci, G. Paris, Monaci, Le Monnier. Gibaldi en tire des informations solides sur la genèse des deux grands ouvrages de jeunesse de Rajna, *Le Fonti dell'Orlando Furioso* et *Le Origini dell'epopea francese*. Ces lettres nous font revivre les pro-

blèmes compliqués de l'Italie universitaire d'après l'Unité, et surtout un monde de rapports culturels et humains où tous les noms qui ont compté dans la grande « école historique » (Stengel, Monaci, Ancona, Ascoli, Carducci, Comparetti, Mussaffia, G. Paris, Meyer, d'Ovidio, Tocco, Novati, Camerini, Teza) sont là et où bien des travaux de d'Ancona et de Rajna trouvent leur amorce humble et concrète (séances de bibliothèque, prêt de fiches ou de livres ...) Il est dommage qu'une bonne partie de ces allusions, dont certaines pourraient avoir leur importance pour l'histoire de certains mss romans, ne soit pas éclaircie par l'éditeur. Dommage aussi qu'un mémoire académique soit saupoudré de fautes d'imprimerie et tout particulièrement pour les textes français : la lettre de Gaston Paris pleine de respect pour le jeune talent italien, est également pleine d'erreurs de langue qu'on a du mal à attribuer au romaniste parisien. Les grandes ombres de nos maîtres de l'« école positive » frémiront de cette négligence orthographique.

Michel DAVID.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTES.

Gunnar TILANDER, *Gaston Phébus, Livre des Oraisons, Les prières d'un chasseur édité avec introduction, glossaire et reproduction d'une miniature du manuscrit 616 de la Bibliothèque nationale de Paris*, Cynegetica XIX, Karlshamn 1975, 95 p.

Après avoir édité *Le livre de chasse* de Gaston Phébus, G. T. avait préparé l'édition des *Oraisons* du même auteur, 6 des 46 manuscrits qui renferment *Le livre de chasse* donnant également ce texte. Déjà parue pour l'essentiel en France en 1974 (Cf. le C. R. suivant), cette édition critique paraît maintenant dans son entier, deux ans après la mort du savant suédois, dans la Collection Cynegetica qu'il avait lancée.

Le ms. de base retenu comme pour *Le livre de chasse*, est celui de l'Ermitage de Leningrad (que A. de Laborde, cité par G. T. indiquait sous la cote Ms. 14044 du Musée Stieglitz, et dont, en même temps qu'une brève description, il donnait une reproduction, à la Planche LXXVII). Après avoir justifié le choix de ce ms, G. T. rassemble un certain nombre d'indications portant surtout sur la morphologie et la syntaxe, qui apportent des références complémentaires à la grammaire de Nyrop.

Le texte de l'édition est bien présenté, chaque phrase étant numérotée. Nous ferons quelques observations matérielles, d'importance inégale : 1,1 au lieu de *Noé*, lire *Noe* » ; 2,11 à ponctuer ainsi... *et plus quam homo scribere posset, erit facta...* ; 8,9 à ponctuer ainsi ... *apetisse de ci en avant mes pechiés, en couraige contrit et [en es]perit de humilité soye je receü...* ; 8, p. 33, avant-dernière ligne, remplacer le point par une virgule ; 13,1 à ponctuer ainsi ... *pardonne ma misere et a ma imperfection, ne me vueilles mie...* ; 22, 13-14 est à ponctuer de la manière suivante, qui seule respecte la structure de la prière : ... *reverance des comman-*

demens Nostre Seigneur observer et garder. Toutes les saintes vierges et les veuves qui sont en la grace de Dieu, empetrés a moy... ; 23, p. 51, 5^e ligne avant la fin, supprimer la seconde apostrophe ; 25, 12 au lieu de *daguet*, lire *d'aguet*.

On peut aussi apporter au glossaire (p. 70-92) les corrections et compléments qui suivent : *abregié*, adj. 21,14 « affaibli » ; *aguet*, sb. 25,12 « piège, guet-apens » ; *apetisser*, vb. 8,9 « diminuer » ; *atendre*, vb. 29,3 et 30,2 « user de patience » ; *blescer*, vb. 34,3 « réduire, affaiblir » ; *convenient*, adj. 14,6 « convenable » ; *conversation*, sb. 5,1 « comportement, mode de vie » ; *deception*, sb. 7,3 « tromperie, ruse » ; *deffaillement*, sb. 10,1 et 31,1 « défaillance, manquement » ; *descendre* vb. 26,20 *en descendant* « en rabaissant, en diminuant » ; *ennuyé*, adj. 25,5 « fatigué, dégoûté » ; *discret*, adj. 19,3 « sage, judicieux » ; *entendre*, vb. 11,3 « reconnaître, avouer » ; *grief*, adj. 9,5 « malheureux, misérable » ; *inexplicable*, adj. 27,5 et 27,16 « inexprimable, sans limites » ; *manifester* réfl. 11,16 « reconnaître, avouer » ; *mundé*, adj. 11,20 « purifié » ; *nourrir* vb. 10,2 et 25,4 « garder, soutenir » ; *occieus*, adj. 15,23 « indifférent, inactif » et 25,11 « oiseux, inutile » ; *ordener*, vb. 22,16 « disposer » ; *peticion*, sb. 8,3 « prière » ; *porter*, réfl. 11,8 « se comporter » ; *principal* adj. 8,1 « excellent, incomparable » ; *promœi*, ptc 14,14, de *promouvoir* « provoquer, exciter » ; *souverain*, adj. 17,8, *les souverains citoyens* « les citoyens du ciel, les élus » ; *traversier*, sb. 10,4 « égarement » ; *seul*, adj. 4,5 et 22,7 « unique ».

Le glossaire est suivi d'une table des noms propres (p. 93), mais un index des incipit aurait été le bienvenu.

Pierre RÉZEAU.

Gunnar TILANDER et Pierre TUCOO-CHALA, *Gaston Fébus, Livre des Oraisons*, Béarn-Adour 3, Marrimpouey Jeune, Pau 1974, 141 p.

Agréablement présenté, ce volume recoupe pour une large part le précédent, offrant l'édition critique de G. T., avec variantes et notes (pour la graphie *Fébus* au lieu de *Phébus* voir l'édition du *Livre de chasse* par G. Tilander, Karlshamn 1971, p. 46). Il s'y ajoute un hommage à la mémoire de Gunnar TILANDER, par Ch. SAMARAN et une présentation historique et littéraire de Gaston Phébus par P. TucOO-Chala. Une traduction aussi, et qui appelle les plus sérieuses réserves. « En ce domaine, comme l'écrit le traducteur, le plus simple est de laisser le lecteur se faire une opinion lui-même » (p. 32)... On s'aperçoit trop vite que des expressions ou des pans de phrases sont sautés (11,3 ; 22,9 ; 26,20 ; 30,3 ; 32,9 ; 33,6), que certains passages sont rendus avec une littéralité affligeante : 5,1 *conversation qui te plaise* au lieu de « comportement... » ; 14,18 *ferme mes chars* pour « affermis... » ; en 17,8 *la table de la refection des souverains citoyens* se transforme en « table de récréation des hommes souverains » (!). Bien souvent, la traduction verse dans l'inintelligible. Il est même des contre-sens de taille : 34,9 *touz jours en moy present estant*, qu'il faut rendre par « en étant toujours présent en moi » ; 35,13 *Et ce que je vueill et puis je ne connois, se tu ne le m'enseignes* est rendu par « Et puis je ne sais pas ce que je veux si tu ne me le montres pas », alors qu'il faut entendre simplement : « Et je ne sais pas ce que je veux et peux (je suis incapable de vouloir et d'agir) si tu ne me le montres pas ».

On pourrait multiplier ces exemples. La formule prudentielle de convention « l'essai — forcément imparfait — de traduction » (p. 32) est utile pour excuser les imperfections inévitables ; elle ne saurait pallier d'aussi nombreuses et grossières erreurs. Il est à souhaiter que « la traduction des meilleures pages écrites par Fébus et par Froissart sur le comte de Foix » annoncée par le même auteur (p. 13 n. 2) dans la même collection, ne soit pas défigurée de la sorte.

On peut d'autre part rester sceptique sur le souci qu'aurait eu G. Phébus « de répartir assez soigneusement sa matière, d'assurer une progression, bref de bâtir... un plan » ; la démonstration de cette « logique interne très solide » à laquelle s'efforce P. T.-C. n'est guère convaincante. Que chaque prière ait une structure interne et qu'à travers le torrent des mots et les répétitions nombreuses on puisse retrouver le fil conducteur, cela est bien certain. Mais il est factice de chercher une progression dans l'ensemble des prières ; tout au plus peut-on discerner un arrangement des différentes prières.

Il eût été plus intéressant d'attirer l'attention (à partir de la remarque de Froissart citée p. 14) sur les prières déjà existantes que G. Phébus pouvait déjà réciter au fil de ses *Heures* et d'essayer de situer ses propres compositions à l'intérieur de la vaste production de cette époque. Un rapprochement même rapide permet de verser au dossier les éléments suivants.

Comme bien d'autres rédacteurs de prières, Phébus emprunte largement aux livres sapientiaux de la Bible et des passages entiers de son œuvre sont des traductions ou des accommodations de versets des psaumes. Par ailleurs l'énumération des péchés dits capitaux et des œuvres de miséricorde (14), la description du cadavre (24) sont des thèmes très fréquents également.

Ce qui semble caractéristique de la manière de Phébus c'est l'allure générale hautement théologique de sa confession et c'est là ce qui donne de l'homogénéité à l'ensemble de ses prières. La plupart d'entre elles sont bâties sur le schéma tripartite suivant (traditionnel dès l'Ancien Testament) : rappel des bienfaits de Dieu créateur et rédempteur, confession du péché de l'homme et appel à la miséricorde divine. Souvent, G. Phébus insiste sur le second temps qu'il détaille à loisir, ou de manière hyperbolique, s'accusant d'avoir péché « mille millions de fois » (34,8) ; mais il arrive aussi que la prière, plus gratuite, soit tout entière d'action de grâces (28 et 30).

Il faut également remarquer l'adresse assez uniforme des prières : sauf en 10 où Phébus prie son ange gardien et en 22 où il en appelle à toute la cour céleste (selon un type de prière assez répandu), c'est toujours à Dieu qu'il s'adresse, mettant plus facilement l'accent sur la Trinité (4 ; 5 ; 8 ; 22) que sur le Christ (3,10-12 est cependant à signaler, où Phébus reprend un schéma traditionnel). Le recours à l'intercession de Marie apparaît de façon très accessoire (3,12 et 22,7 par ex.). Il y a là certainement un aspect très personnel de la piété de l'auteur. Faut-il ajouter que le style laisse apparaître une personnalité puissante et que le lyrisme n'en est pas absent ; au lieu du monologue souvent fade et compassé de bien d'autres prières, nous avons là un dialogue plein de vie frémissante.

Dans le Prologue de son *Livre de chasse*, Phébus se présente ainsi : « Je Gaston, ... qui tout mon temps me suis délité par espécial en trois choses, l'une est

en armes, l'autre est en amours et l'autre est en chasse ». Ses prières nous montrent de lui un autre visage, celui du chrétien qui malgré ses péchés n'a pas perdu la confiance en Dieu et en l'homme. Il a récrit à sa manière les « davitiques diz » et l'édition critique que nous a donnée G. Tilander reste un témoignage précieux sur ce grand prince du XIV^e siècle.

Pierre RÉZEAU.

Charles E. STEBBINS, *A critical edition of the 13th and 14th centuries old french poem versions of the > Vie de Saint Alexis <.* Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie Band 145. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1974, 153 pages.

La légende latine de saint Alexis a joui tout au long du moyen âge d'une popularité immense et de nombreuses vies furent composées en son honneur. Les éditeurs d'anciens textes s'attachèrent surtout à la version la plus ancienne, celle du XI^e siècle, aussi est-ce pour combler une lacune que M. Charles E. Stebbins a choisi de publier deux versions de la Vie de saint Alexis datées l'une du XIII^e siècle et n'ayant encore fait l'objet que d'une seule édition, ancienne et très critiquée, l'autre du XIV^e siècle et également publiée une seule fois en entier.

M. Stebbins a choisi d'éditer un texte composé au XIII^e siècle, en dialecte picard, et qui nous a été conservé par deux manuscrits : le manuscrit P (Paris, Bibl. nat., fr. 2162) et le manuscrit O (Oxford, Bodl., Canonici misc. 74). Le manuscrit qu'il a retenu comme manuscrit de base est le manuscrit de Paris parce qu'il préserve mieux l'état de l'original perdu alors que O montre une tendance à l'abréviation de certains passages, à l'oubli fréquent de l'indication d'une lettre nasale. Le manuscrit d'Oxford a d'ailleurs déjà retenu l'attention de M. Stebbins puisqu'il en a donné, en 1971, une édition parue dans le tome 92 de la *Romania*. L'édition de P, comme celle de O, a été faite en tenant compte de la recommandation du Comité de la Société des Anciens Textes Français. Seules quelques corrections ont été apportées pour rendre un vers intelligible. Le manuscrit P compte 1224 vers divisés en 60 laisses monorimes d'alexandrins. L'édition du texte est précédée d'une analyse de la langue du poète et suivie d'une étude portant sur le rapport du manuscrit de Paris avec la source latine, une légende en prose intitulée « Vita S. Alexii Confessoris » et publiée dans les *Acta Sanctorum Bollandiorum*, july IV, p. 251-253. Dans cette étude M. Stebbins dégage les deux traits dominants de la version du XIII^e siècle. Le poète médiéval amplifie considérablement son modèle latin et il sait donner à sa matière une marque originale, surtout dans les dialogues du jeune couple et dans les lamentations qui suivent la mort d'Alexis. Le second trait a rapport à la composition du poème, composition établie conformément à la tradition des œuvres poétiques médiévales écrites en latin (plan en trois parties : exordium, narratio, conclusio).

Le deuxième texte édité par M. Stebbins a été écrit en 1330 et il nous a été transmis par deux manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris : MS. 244 de la ville d'Avranches, fol. 72 a-79 d et MS. 6835, nouv. acq. fr., ancien Ashburnham, Appendix 175, fol. 52 d-58 d. C'est le manuscrit 244 qui a été retenu comme manuscrit de base, il compte 992 vers octosyllabiques rimés.

L'édition est faite suivant les mêmes principes que celle du XIII^e siècle et elle est précédée elle aussi d'une étude de la langue du manuscrit, étude qui permet à M. Stebbins de localiser le texte dans l'ouest de la France, peut-être dans le nord-ouest, en Normandie.

M. Stebbins nous permettra de faire quelques remarques sur sa bibliographie. On constate avec étonnement que les deux grands dictionnaires de Godefroy et de Tobler-Lommatzsch ne sont pas cités tandis que le très médiocre dictionnaire de Grandsaignes d'Hauterive a été utilisé. Deux ouvrages ont fait l'objet d'une réédition avec modifications, il s'agit du *Verbe* de Pierre Fouché dont une nouvelle édition entièrement refondue et augmentée a été publiée en 1967 et de la *Grammaire de l'ancien picard* que M. Gossen a publiée à nouveau en 1970 après l'avoir complètement remaniée parce que sa conception du problème de la scripta s'était sensiblement modifiée depuis 1951.

Avec la publication de ces deux versions des XIII^e et XIV^e siècles il faut souhaiter, comme le fait M. Stebbins, qu'une étude comparée, à la fois de la langue et des thèmes, des principales versions médiévales de la *Vie de Saint Alexis* soit entreprise et remercier M. Stebbins de nous permettre désormais cette étude.

B. HORIOT.

Marcel JUNEAU et Claude POIRIER, *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e-début XVIII^e siècle) : édition avec étude linguistique*, tome 1 de la deuxième section (Éditions commentées de textes) de la collection Langue française au Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.

On connaît l'intérêt linguistique des documents d'archives non littéraires. Au Québec ces documents n'avaient jusqu'à présent pas été étudiés, ce qui était regrettable, car, comme le précisent les auteurs de l'ouvrage, ils ont une grande valeur linguistique et sont assez nombreux. C'est donc un vide que commencent à combler MM. Marcel Juneau et Claude Poirier en publiant un important document d'archives, le livre de comptes de Pierre Simon dit Delorme, meunier québécois. Le manuscrit qui se trouve aux Archives nationales du Québec sous la forme de deux livrets a été rédigé entre les années 1680 et 1711. C'est donc un document fort intéressant par son ancienneté. De plus, comme nous allons le voir, il est très riche.

Les auteurs présentent tout d'abord (1^{er} chapitre) le texte qui occupe un peu plus de trente pages, un texte très sûr car chaque auteur a transcrit le texte et le texte définitif est le résultat de la confrontation des deux transcriptions. Le reste de l'ouvrage comporte une étude linguistique de ce texte (prononciation, vocabulaire, morphosyntaxe). Dans le deuxième chapitre les auteurs étudient minutieusement à partir des graphies les principaux traitements phonétiques touchant le vocalisme et le consonantisme de la langue de cette époque. Cette étude confirme la plupart des données de l'étude déjà publiée de M. Juneau sur le même sujet (*Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*, Presses de l'Université Laval, 1972). Elle apporte au moins deux compléments importants : maintien de la consonne

nasale après voyelle nasale (ex. : *vine* « vin », *mouline* « moulin » prononcés *vèn* et *mulèn*) et premières traces de l'assibilation, phénomène bien connu du québécois actuel (ex. : graphie *la Juranté* à côté de *la Durantés*). Dans le troisième chapitre les auteurs étudient le vocabulaire en relevant les écarts par rapport au français actuel et à ses dialectes et par rapport au québécois. Ils montrent notamment que 20 % des mots n'appartiennent plus au français d'aujourd'hui et que les mots de création québécoise représentent 13,5 %. L'étude linguistique se termine par un relevé des principales particularités de la morphologie et de la syntaxe.

En publiant un important texte d'archives et en l'accompagnant d'une étude linguistique poussée, MM. Juneau et Poirier ont ouvert un grand chantier. Quand on connaît leur ardeur, on peut être assuré que ce livre sera le début d'une longue série qui permettra de faire l'étude diachronique de la langue québécoise.

J. B. MARTIN.

LEXICOGRAPHIE.

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e s. Publ. sous la direction de Paul IMBS. Tome 3 (*Ange-Badin*). Paris, Ed. du Centre national de la Recherche scientifique, 1974, XXIV, 1208 p.

Il a fallu abréger : la crainte du « gigantisme », le risque du « monumental », du « colossal », du « vertigineux » ont conduit les responsables du *TLF* à d'indispensables aménagements. Dans une introduction concise, mais dense et parfaitement claire, le maître d'œuvre de l'ouvrage s'en explique avec netteté. Tirant profit avec sagesse de toutes les critiques et suggestions faites à propos des premiers volumes (pour peu qu'elles ne fussent pas contradictoires...), les auteurs ont fait porter les réductions sur la nomenclature, sur les rubriques complémentaires et enfin sur les exemples.

Les nouvelles règles observées en matière de nomenclature paraissent en tout point excellentes : l' I. G. L. F. (« Inventaire général de la langue française ») demandait en effet à être émondé, et par ailleurs on se référait sans doute trop complaisamment à la tradition lexicographique dans le choix des mots techniques, régionaux ou argotiques. Désormais aussi les dérivés peu attestés sont traités sous le mot dont ils proviennent et délestés ainsi de toutes les indications redondantes. De même a été allégé l'inventaire des sens techniques. Plus rigoureux, les principes de choix se sont affinés : dorénavant, pour être maintenu, un sens technique doit être attesté dans un certain nombre de dictionnaires généraux ou spéciaux, être illustré d'au moins un exemple qui ne soit pas une simple définition de lexicographe, se rattacher linguistiquement (*p. anal.*, *p. restr.*, *p. méton.*, ...) à une acception de la langue commune enregistrée par ailleurs ou bien rappeler un sens ancien, aujourd'hui désuet ou disparu, traité au moins sous la rubrique d'étymologie. Ces critères rejettent dans l'oubli bon nombre de fossiles que charriaient encore les précédents volumes, et la cohérence s'en trouve augmentée.

Les rubriques ont de leur côté été réduites : plus de dérivés inventoriés à propos de la prononciation ; plus de citations dans l'historique autres que celles de la première (éventuellement de la dernière) attestation pour chacun des sens. Il faut convenir que de nouvelles coupes risqueraient, après celles-ci, de défigurer l'ouvrage, en l'écartant des finalités primitivement fixées.

Reste cependant le domaine des exemples, la grande richesse de ce dictionnaire. On s'est aventuré à en diminuer le nombre et à les abrégés, mais avec prudence, et cela se comprend. La critique a été unanime pour apprécier la diversité de ce « trésor ». Il faut avoir lu les « feuilles-concordances » du *TLF* pour se rendre compte à quel point ce fonds est inépuisable, pour peu que le mot soit de quelque importance. Mais la sélection est du même coup rendue infiniment difficile. L'exiguïté de la place disponible contraint à sacrifier des exemples que leur valeur paraissait d'abord imposer. On conçoit l'embarras du rédacteur, ses hésitations, voire son agacement. Et pourtant, dans ce domaine, il semble bien que d'appréciables économies peuvent encore être faites, sans préjudice pour la qualité de l'ensemble.

Car il faut bien admettre que de nouvelles restrictions seront nécessaires si l'on veut s'en tenir aux « limites raisonnables d'une quinzaine de volumes » (p. vii). Certes, le nombre des entrées, d'abord passé de 1736 (1^{er} volume, pour 878 p.) à 1987 (2^e volume, pour 988 p.), en est maintenant à 2918 (pour 1208 p.) ; le premier volume correspondait à 66 pages du *Robert*, le second à 88, celui-ci à 231 : cette progression n'est pas négligeable. Mais on frise toujours, au total, les 30 volumes. S'il m'est permis d'exprimer une opinion personnelle, je dirai d'ailleurs ma crainte que la réduction à 15 ne rende le *Trésor* méconnaissable ; à force d'élaguer, on en viendra à toucher le tissu même de l'œuvre. Sans doute cet immense effort de documentation sert-il par ailleurs à un nombre de plus en plus important de chercheurs ; les études de vocabulaire ont même été stimulées par la création d'un Centre aussi remarquablement outillé. Mais seul un dictionnaire aux proportions hors du commun en rendra accessible à un public plus vaste la partie la plus intéressante.

Ceci dit, revenons aux exemples. Ils ne sont pas tous, avouons-le, d'égale qualité. Je prends, presque au hasard, l'article *apprendre*. Un article d'ailleurs excellent à mon sens, clair, bien structuré et fondé sur des critères distributionnels précis. Il compte des exemples remarquables : le 5^e et le 6^e qui illustrent l'emploi absolu, rare ; le 9^e (*apprendre le vice !*) ; le 14^e (mais insuffisamment commenté : *pour vous apprendre à me répondre avec une impertinence pareille* = « pour vous apprendre à ne plus me répondre avec... » ; c'est une antiphrase, au demeurant mal placée, puisqu'elle comporte un objet second : à rapprocher des ex. 23 et 24) ; le 15^e (*apprendre que* au sens de « recevoir un enseignement » et non au sens banal de « recevoir une information ») ; le 18^e (mais cet archaïsme trouvait place sous *appris*, voir plus loin) ; le 19^e et le 20^e (alliances très intéressantes avec *étudier, pratiquer, instruire, savoir quoi répondre, etc.*) ; le 37^e, le 38^e, le 41^e qui attestent des emplois pronominaux en marge de l'usage ordinaire. Cela fait, sur une quarantaine, une bonne dizaine d'exemples de très grande qualité. Il s'en faut que les autres soient dénués d'intérêt. Mais ils servent essentiellement

à illustrer les diverses constructions de *apprendre*. Or là, on peut se demander si des listes détaillées de syntagmes (beaucoup plus fournies que celles de ce volume) ne seraient pas plus utiles. Considérons sous A2 les exemples 25, 26, 27 et 28 (un détail en passant : les citations 22 et 23 sont mal placées, ne comportant pas d'objet second) : ces exemples prouvent que, loin d'être toujours de l'animé, le sujet peut, par métonymie, désigner « une discipline, une doctrine, un document... » : *Cette préface nous apprend que...* ; *Ces fossiles nous apprennent que...* ; *La théorie des quanta nous apprend que...* ; *Le malheur lui apprendra la valeur de l'argent...* Ainsi réduits, ces exemples disent tout ce qu'ils ont à dire ; le reste n'apporte vraiment pas grand-chose ; ils occupent pourtant 23 lignes à eux seuls, compte non tenu des références ... L'exemple 1, celui de M^{me} de Staël, n'a pas d'autre fonction que d'attester le syntagme banal *apprendre le suédois* : c'est bien faible. Ne serait-il pas mille fois plus important de disposer d'un répertoire détaillé de compléments possibles ?

Un gain de place appréciable pourrait être réalisé également grâce aux renvois internes. Il est certain que le verbe *apprendre* apparaît déjà dans maint exemple des précédents volumes. Pourquoi ne pas en tirer parti ? Pourquoi ne pas les citer ici sous forme abrégée et munis d'un renvoi ? Le système est d'autant plus commode à mettre en place au *TLF* que l'ordinateur se charge de toute la gestion ; les premiers volumes ont été perforés, et l'on peut ainsi disposer immédiatement de toutes les citations utiles. Pour les mots fréquents, l'économie serait considérable. Ce qui n'empêcherait pas, au contraire, de citer en bonne place les exemples riches, peut-être même en plus grand nombre grâce à l'économie faite par ailleurs.

Il reste que le *Trésor* doit apporter une somme d'information exceptionnelle. C'est le cas dans ce 3^e volume. Et désormais la technique est, de son côté, bien en place. On peut regretter sans doute le choix de tel ou tel principe, on n'en contestera pas la rigueur dans l'application. Les rédacteurs du *TLF* profitent maintenant de l'expérience acquise. Il y aurait à dire sans doute sur bon nombre de points particuliers : des définitions que l'on aurait formulées autrement, des exemples que l'on aurait classés ailleurs, telle ou telle remarque que l'on aurait volontiers ajoutée ; sans parler de quelques bévues que dans un ouvrage de cette dimension on ne manque pas de relever. Je ne voudrais pas accumuler ici des notes éparses, sans aucune portée, préférant terminer sur une suggestion dont je sais pourtant qu'elle est infiniment délicate à mettre en œuvre. Il me semble qu'il faudrait arriver à une meilleure harmonie entre la partie synchronique et les quelques rappels d'étymologie et d'histoire. Certes, les principes de classement n'y sont pas les mêmes. La polysémie des « acceptions » obéit, en synchronie, à une ordination logico-sémantique ; celle des « sens » à une ordination de fréquence (*cf.* Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie, *Trav. Ling. Littér.* 1972, p. 125-136), alors que, du côté de l'histoire, l'ordre est, en principe, chronologique. Mais en fait, le rédacteur-historien répugne très souvent à mêler les acceptions ou le sens par le seul hasard des attestations et fréquemment il se trouve ainsi amené à proposer de son côté un plan sémantique. On ne voit vraiment pas pourquoi ce plan serait alors différent de celui du synchronicien.

Ainsi, pour le verbe *apprendre*, l'analyse synchronique conduit à distinguer (A) « recevoir, donner un *enseignement* » et (B) « recevoir, donner *communication* de qqc. ». L'historien — pour les seules commodités de la présentation — a opposé (je modifie la formulation beaucoup plus éloignée en fait de la précédente) : « *recevoir* un enseignement ou une information » et « *donner* un enseignement ou une information ». Disparate nullement justifiée, d'autant plus que le plan du synchronicien convenait mieux en l'occurrence, puisque seul « donner *communication* de qqc.. » est emprunté au lat. méd. Inversement d'ailleurs, la rubrique d'étymologie signale fort justement la construction ancienne *apprendre qqn* « instruire qqn », qui aurait permis de regrouper des observations éparses dans la partie synchronique (*Il faut être pris pour être appris*, ex. 18 de *apprendre* ; *Dès l'enfance appris à cela*, ex. 5 de *appris* ; loc. *bien appris, mal appris*).

Simple remarque, en passant, beaucoup plus aisée à formuler, j'en conviens, qu'à mettre en pratique. Il serait difficile de dire tous les mérites d'un ouvrage clair et précis, qui gagne en cohérence et en justesse au fil des volumes. Formulons seulement le vœu, pour finir, que les contraintes financières ne lui fassent rien perdre de sa richesse...

Robert MARTIN.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Datations et Documents lexicographiques, 2^e série, fasc. 5, publiés par B. Quemada, Didier éd., Paris 1973 ; in-8°, xxiv + 242 p.

Nous avons plusieurs fois souligné, ici même, l'intérêt de ce travail collectif. La présente livraison concerne essentiellement, non exclusivement cependant, le français moderne. Le fait apparaît d'entrée, à la liste des dépouillements présentée p. VII-VIII. Les recherches se sont, en effet, multipliées sur l'ancien et le moyen français, ainsi que sur la langue des XVII^e-XVIII^e s., si bien que l'essentiel en est connu, alors qu'il reste beaucoup à faire pour engranger un lexique plus récent et extrêmement riche. Mais le retard se comble rapidement. L'étonnante série des *Mots et Dictionnaires*, de G. Robert, arrive à sa fin, on attend la publication du volume IV du *TLF* et trente-cinq chercheurs de toute origine ont confié leurs fiches à B. Quemada.

Le but visé est de fournir quelques bases solides pour l'histoire du vocabulaire français. Le témoignage qu'apporte une attestation isolée est utile, mais mince. On a cherché ici à grouper les attestations. Les origines ne sont pas négligées : il est très important de pouvoir remonter à la création d'un vocable ou à son arrivée dans notre langue, s'il s'agit d'un emprunt, sous une forme adaptée ou non. Très intéressants, de ce point de vue, sont les articles *oryctérope* 1791, *obstétrical* 1818, *résurgence* 1896. Pour *cover-girl*, nous assistons à son adoption entre 1946 et 1954. Le lexique reflète l'histoire de la société. Beaucoup de mots, ici, concernent la conduite des hommes : *électrice* 1900-1903, *après-guerre* 1903, *pacte de non-agression* 1932, *gangstérisme* 1935, *anticonformiste* 1953. D'autres désignent ou qualifient les objets qui conditionnent leur mode de vie : *imper-*

méable 1874, *fermeture-éclair* 1928, *lastex* 1942, *électro-ménager* 1949. Il est curieux d'observer qu'un certain nombre de néologismes amusants, mais sans lendemain, sont des sous-produits de querelles politiques : *bonapartisterie* 1876, *polémiculage* 1878, *républicosâtre* 1879, etc. Les journalistes du XIX^e s. ont ainsi composé beaucoup de mots savoureux. Du point de vue des niveaux de langue, une fois de plus on a été éclectique. Plus qu'à l'argot, on s'est attaché au vocabulaire familier, si souvent négligé par les dictionnaires : *tonton* 1712, chez Fénelon, *bobonne* 1828, *paumaquer* 1844, et *patati et patata* avant 1857, *ne pas l'envoyer dire* 1904. La langue parlée usuelle occupe une place modeste, mais non insignifiante. *Faire du chahut*, non daté jusqu'à présent, est de 1868 ; *fantoche* se lit sous la plume de V. Hugo dès 1842 ; *se faufiler* 'se glisser adroitement' est attesté en 1823. Mais le grand nombre des mots réunis ici appartient au vocabulaire technique. Le sport se taille, cette fois, la part du lion : *tandem* 1886, *cendrée* 1924, *recoller* 1933, *motocyclisme* 1934. *Nocturne* 1935, nous dit-on, n'était pas daté et *méforme* 1933 manquait dans tous les lexiques. On peut rattacher à cette série les termes relatifs à l'auto, à commencer par *auto* même, 1897. Les *chauffards* ont été ainsi baptisés dès les origines, 1898, mais *appuyer sur le champignon* n'est que de 1934. Le *garage* a d'abord servi aux cyclistes, 1891. Une *auto-école* fait de la publicité en 1906. La mécanique en général présente *batteur-éplucheur* 1860, *chemin de fer monorail* 1890, *indérégable* 1909. Les sciences naturelles voient l'utile dépouillement d'un *Manuel du naturaliste* peu connu, de Duchesne et Macquer, 1770. Moins de mots de voyage que précédemment, malgré l'article *gaucho* (*Gaoucho* 1822) et le vocabulaire étonnamment anglicisé d'un journal aux mers polaires de J.-R. Bellot, 1851. D'autres termes concernent les maladies et la médecine (*hémophilie* 1858, *rougeoleux* 1909, *sexologue* 1952), la biologie (*ontogénèse* 1874, *gastrulaire* et *sarcoplasma* 1897), la chimie (*béryllium* 1842, *amylique* et *anthracine* 1858), l'architecture ancienne (*feston* 1550, *eustyle* et *mésaulé* 1547). Occupent une place plus réduite la musique (*croche pointée* 1740), la cuisine (*gaspacho* 1845) et la mode (*bosselard* 1878). En conclusion, ensemble varié et suggestif, qui ménage mainte surprise au lecteur le plus averti. Comme d'ordinaire, la présentation est très soignée.

Voici quelques remarques et quelques améliorations possibles. Une vingtaine de notes sont consacrées à des termes de sport, que nous avons cherchés dans les années 1927-1928 du *Miroir des Sports* (abréviation : MS), car nous avions les tomes correspondants sous la main ; mais il serait utile de remonter plus haut. Sauf indication particulière, nous utilisons les abréviations du FEW. ALLER AU TAPIS, t. boxe, 1933, 1927 : « Par trois fois, le protégé de Darche alla au tapis, descendu par de solides gauches à l'estomac », V. Chapiro, MS XVII, 436 b. Var. *aller au plancher* : la perspective « d'aller au plancher pour le compte », id., ibid. 388 a. — AMÉRICAINNE, s. f., 1934. 1927 : « Pourquoi n'appliqueraient-on pas aux courses cyclistes sur route la formule de « l'américaine », qui obtient sur piste un vif succès ? », A. Reuze, MS XVII, 450, titre d'article. — ANGIOSPERMIE, 1803, 1800 : « *Angiospermie*, s. f. 2^e. ordre de la 14^e. classe des végétaux (semences cachées). L[inné]. », Boiste. — ARRACHÉ, s. m., haltér., 1933. Le voici en 1927, avec le nom d'autres exercices de poids : « Clavel, qui égala

son adversaire dans le développé et dans l'arraché, manqua par trop de souplesse de reins dans le jeté », E. G. Drigny, *MS XVII*, 414 b. « Épaulé et jeté à deux bras », « Soulevé de terre », tableau de records, *ibid.* 451 a. — BARSIM, bot., 1677, Vansleb, in Nasser (b), 21. La forme citée et commentée par Nasser, *loc. cit.*, est *bersim*. — COUP BAS, t. sport, 1937. On peut sans doute préciser : t. boxe. En 1927 : « Pourvu que je ne lui porte pas un coup bas, disait-il [le boxeur A. Routis] », V. Chapiro, *MS XVII*, 424 b. — COUP DROIT, t. tennis, 1928. 1927 : « ... cherchant à imiter, à copier le revers de Lacoste, le coup droit de Hunter », J. Samazeuilh, *MS XVII*, 434 c. — DÉGOÛTÉ, p. adj., emploi positif. Sens ? — DINORNIS, paléont., 1843. Note intéressante qui fournit la fiche de naissance du mot à cette date, mais en latin. — FAUCHER, t. sports, 1937. 1928 : « ... à la suite d'un coup franc sifflé contre Barrett, coupable d'avoir fauché Andrup », G. Hanot, *MS XVIII*, 136 a. — FELLAGHA, « fellaghas », plur., juill. 1954. Compléter avec A. Lanly, *Fellaga*, in *FrMod XXIII*, 1955, 45-48, qui fournit comme variantes, pour 1954, au plur., : « deux fellaga », 1^{er} juill. ; « les fellagha », 3 juill. ; « les fellagas », 23 nov. ; au sing. : « fellag », 3 juill. ; « du felleg », « un fellagha », 31 juill. ; dérivés : « fellaguisme », 3 nov. ; « fellaghisme », 23 nov. ; « les secteurs enfellaghés », 11 nov. — FELLAH, 1662. On peut même écrire 1661, l'achevé d'imprimer de l'ouvrage cité portant cette date. — FENDRE L'ARCHE, arg. [ennuyer], manque t. lex., 1881. Relevé par le *FEW XXV*, 2, 92 b, qui renvoie à *Delv* 1867. — GADOLINITE, minér., 1803. 1800 : « On a donné à cette nouvelle pierre le nom de Gadolin, et on l'a appelée *gadolinite* », J.-Cl. Delamétherie, in *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts*, LI, 238. — GALÈRE, entomol., 1775. 1759 : « *Galeres*, nom que M. Maraldi donne aux *Ephémères*, especes de Mouches aquatiques », *DRUA II*, 236 a. — GALICE, ichtyol., 1817. 1803 : « *Galice*. On donne ce nom aux *sardines*, dans la baie de Biscaye », *NDHN*, 1^e éd., IX, 193. — GANTE, ornith., manque t. lex. Plutôt : *FEW XVI*, 12 b : Doon. La note reste intéressante, car elle montre la reprise d'un vieux mot par *Trév* 1752, que suivent les autres dictionnaires, comme il arrive souvent. — GARBOTIN, ichtyol., 1817 ; var. *garboteau*, 1842. An XI [1802-1803] : « Garbottin, Garbotteau », noms vulgaires du cyprin jesse, B. de Lacépède, *Histoire naturelle des poissons*, Paris, V, 585. 1803 : « *Garbotin*, nom vulgaire d'une espèce de poisson, le *cyprinus jeses* Linn. », *NDHN IX*, 237. — GOAL-AVERAGE, t. rugby, 1933. 1927 : « Le dernier nommé est éliminé du fait du goal-average », M. de Laborderie, *MS XVII*, 430 a. — GOITREUX, zool. [sorte de lézard], 1770. A. Seba qualifie de goitreux des iguanes : « Lézard du Mexique, Goitreux, portant comme un peigne sur le derriere de la tête », *Locupletissimi rerum naturalium thesauri accurata descriptio*, Amsterdam, I, 1734, 140 ; « Lezard d'Amerique, goitreux, Mâle », II, 1735, 110. Adjectif descriptif dans ces textes, le mot devient substantif dans le *DRUA* 1759, qui se fonde sur Seba : « *Goitreux*, Lezard du Mexique » et « *Goi-treux*, autre Lézard de l'Amérique, mâle », II, 276 b. — GOURA, ornith., 1823. 1776 : « Le Goura de la nouvelle Guinée », P. Sonnerat, *Voyage à la nouvelle Guinée*, Paris, hors-texte face à la p. 169. Le mot appartient à la terminologie scientifique de C. J. Temminck, *Histoire naturelle générale des Pigeons et des*

Gallinacés, Amsterdam 1813, I, 377. — GYMNOCARPE, adj., bot., 1823. Dans les additions citées de Boiste 1823, le mot est substantif. 1821 : « *Gymnocarpe*, *Gymnocarpus*. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones », « *Gymnocarpes* [fruits]. (Bot.) M. Mirbel désigne par ce mot les fruits qui ne sont masqués par aucun organe étranger », « *Gymnocarpes*, *Gymnocarpi*. (Bot.), nom du premier ordre de la famille des champignons, dans la méthode de M. Persoon », *DSN* XX, 117. — HALTÉROPHILE, t. sports, 1934. 1927 : « La belle activité dont font, actuellement, preuve nos haltérophiles amateurs, a pour résultat ... », E. G. Drigny, *MS* XVII, 414 b. — HARPONNIER, ornith., 1770. J. Th. Klein avait créé, pour désigner ce genre de héron, les termes de « *Jaculator*. Harpunier », var. « Harpunier », *Historiae avium prodromus*, Lubecae 1750, Ordo avium, 127. La forme allemande est adaptée dans Klein 1754 : « ... en Allemand *Harpunier*, en François *harponnier* », I, 170. — HOCKEYEUR, t. sports, 1932. 1928 : « Le match Stade-Racing a toujours intéressé les hockeyeurs », P. de Lévaque, *MS* XVIII, 67 a. — HYDROPHILIENS, entomol., 1828. 1821 : « *Hydrophiliens*, *Hydrophili*. (Entom.) M. Latreille a désigné sous ce nom le groupe d'insectes coléoptères pentamérés, à antennes en masse perfoliée », *DSN* XXII, 257. — ICOGLAN, var. *ichoglan*, 1653. Le *FrMod* XVII, 1949, 135 signale « *Ichoglans* », plur., chez J. Palerne, 1606, et « *Ichoglans* », plur., chez L. Deshayes de Courmenin, 1624. — IMPOSTEUR, ichtyol., 1770. Les Hollandais d'Amboine avaient appelé ce poisson : « *De Grote Bedrieger*, quasi dicas *Magnus Impostor* », H. Ruysch, *Theatrum universale omnium animalium* I, Amstelaedami 1718, *Collectio nova piscium amboinensium*, 3 b. Le latin calque le néerlandais et est à son tour adapté en français en 1759 : « *Imposteur* : Les Indiens donnent le nom de *grand Imposteur* à un poisson ... », *DRUA* II, 538 b. — IN-FIGHTING, angl., t. boxe, 1936. 1927 : « c'est précisément dans l'in-fighting que Routis paraît avoir accompli le plus de progrès », V. Chapiro, *MS* XVII, 424 b. — JANIBA, fruit exotique, 1770. On peut se demander si cette forme rare et tardive ne résulte pas d'une mauvaise transcription de *janipaba* (Friederici² 260 a), forme recueillie de Corn 1694 à Moz 1842, selon le *FEW* XX, 66 b. — JOSEPH, s. m., argot ; *FEW* (V, 50 b ; adj., 'cocu'), 1887. Le *Joseph* 'cocu' de l'argot n'a rien à voir avec Joseph, fils de Jacob et de Rachel (v. *FEW* V, 51 a), auquel fait allusion le texte, non argotique, de 1756. Dans le passage cité des *Sœurs Vatard*, 1879, le mot paraît employé comme adjectif, au sens dérivé de 'trop discret avec les dames' ; la Désirée du roman ne ressemble pas à la femme de Putiphar. — JUS DE RÉGLISSE, arg. : homme de couleur. L'ex. de 1898 ne présente pas un homme de couleur, mais un Méditerranéen des îles Baléares à peau foncée. — KITTIWAKE, angl., ornith., 1851. Mentionné déjà comme terme étranger en 1822 : « *Kittiawke* [sic]. (Ornith.) L'oiseau qu'on appelle ainsi en Ecosse, est le *kutgeghef*, ou mouette tachetée, *larus canus*, Linn. », *DSN* XXIV, 454. — KNOCK-DOWN, angl., t. boxe, 1933. 1927 : « Le boxeur se relève d'un knock-down à la sixième reprise », légende, *MS* XVII, 464 a. Verbe correspondant, 1928 : « il s'était knock-downé lui-même », P. Hamelle, *MS* XVIII, 53 c. — LARANQUE, var. *larante*, 1896. 1894, d'après G. Esnault, *Dict. hist. des argots fr. s. larantequé*. — LIMNÉE, 1823. Le *Petit Robert* signale lym-

née en 1808 et M. Höfler limnée en 1822, *FrMod* XXXVII, 1969, 38. Dans une communication à l'Institut de J.-B. de Lamarck, le 21 frimaire an VII [12 décembre 1798] : « 38. Lymnée. *Lymnaea* », in *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, an VII, 75. — LONGICORNE, adj., zool., 1823. Dans les additions citées de Boiste 1823, le mot est substantif, comme déjà en 1817 : dans les coléoptères, « La quatrième famille des Tétramères, Les Longicornes », P. A. Latreille, in G. Cuvier, *Le Règne animal distribué d'après son organisation*, Paris, III, 337. — MICROPYLE, bot., 1828. 1824 : « *Micropyle*. (Bot.) Petit trou qui se montre à côté de l'ombilic dans un grand nombre de graines », *DSN* XXXI, 43. — MI-MOYEN, t. boxe, 1936. 1927 : « Ivan Laffineur, le mi-moyen ardennais », V. Chapiro, *MS* XVII, 402 a. — NACELLE, coquillage, 1770. M. Adanson, en 1757, avait hésité à donner ce nom à une coquille du Sénégal : « Si je ne consultois que la figure de la coquille de cette espece, je l'appellerois la *Nacelle*, qu'elle représente parfaitement bien », *Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages*, Paris, II, 40. Le pas est franchi en 1759 : « *Nacelle*, Coquillage uni-valve de la côte de Sénégal », avec renvoi à Adanson, *DRUA* III, 210 a. — OBSTRUCTION, t. sports, 1933. 1928 : l'arbitrage « tolérant encore, à tort, des obstructions, telles que les murs à la touche », M. de Laborderie, *MS* XVIII, 35 c. — OUVRIR, t. rugby, 1937. 1928 : « il ouvrit chaque fois qu'il en eut l'occasion », M. de Laborderie, *MS* XVIII, 73 b. Aussi en football-association, 1928 : il « se contente, la plupart du temps, d'ouvrir à ses ailiers », M. Pfefferkorn, *MS* XVIII, 105 c. — PANACHE, s. m., entomol., 1770. Au féminin, 1762 : « La panache a été ainsi nommée à cause de la forme de ses antennes, qui représentent une espèce de panache », E. Geoffroy, *Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris*, Paris, I, 64. — PANIER, t. basket-ball [cercle de fer], 1934. En ce sens, 1928 : « ils gagnaient la proximité des paniers adverses et ne les tentaient, en général, que de très près », G. André, *MS* XVIII, 219 c. Aussi ' le fait de réussir à faire passer le ballon dans le cercle ' : « la grande habileté de Cordier, dont certains paniers furent très applaudis », id., *ibid.* — PENTAMÈRES, entomol., 1819. 1817 : la première section des coléoptères « comprend les *Pentamères*, ou ceux dont tous les tarses ont cinq articles », P. A. Latreille, in G. Cuvier, *op. cit.* III, 173. On relève dans la suite « Hétéromères », 292 ; « Tétramères », 321 ; « Trimères », 360 ; « Dimères », 364. — PILOCARPE, bot., 1823. 1804 : « *Pilocarpe* à grappes. *Pilocarpus racemosus*. Vahl. Eclog. I. p. 29. tab. 10 », *EncMBot* V, 322 b. — POIDS COQ, t. boxe, 1936. 1927 : au début, « Al. Brown mérita la place que lui octroya [...] l'impresario Tex Rickard parmi les poids coq d'outre-Atlantique, la sixième », V. Chapiro, *MS* XVII, 388 a. Par abréviation, *coq*, 1927 : « Kid Francis, notre meilleur coq », id., *ibid.* 414 a. — POMPADOUR, adj., ' vieux ', 1839. Ce sens existe bien, mais avec la nuance, péjorative, de ' vieillot, suranné ', que signale d'ailleurs, pour le style, la deuxième citation. Or le contexte montre que le terme de 1839 est laudatif. En outre un « petit vin blanc », en principe, ne se met pas à vieillir. Le mot signifie donc probablement ' coquet ', sens attesté depuis Balzac ; voyez *Larch*, éd. de Paris 1888, 291 b. — PORCELANITE, coquillage, 1770. 1763 : « Les porcellanites, ou coquilles de Venus pétrifiées ont encore cette forme d'œufs »,

E. Bertrand, *Dict. univ. des fossiles propres, et des fossiles accidentels*, Avignon, 433 b. — **POUF** (FAIRE UN), fam., 'partir sans payer', 1836. Esnault signale en ce sens : *ober* [faire] *pouff*, bret., 1723, *op. cit.* 516 b. — **PRINCESQUE**. Lisez « Ricard » au lieu de « Picard ». — **RÉCEPTION**, t. sports, 1937. 1928 : « Il se montra très adroit dans la réception du ballon », M. de Laborderie, *MS XVIII*, 9 c. — **REVERS**, t. tennis, 1928. 1927, v. supra **COUP DROIT**. — **ROCOUYER**, var. *roucouyer*, 1770. 1722 : les religieux de la Charité, à la Martinique, « commençoient à planter des Cacoyers & des Roucouyers », J.-B. Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Paris, I, 97. Var. : « de l'arbre, qu'on appelle Roucouier », I, 253. — **ROUMI**, adj., 'européen', manque t. lexiques. Lire : *FEW XIX*, 148 a. L'ex. cité de 1846 reste le plus ancien en ce sens, mais il a déjà été signalé par Nasser (a), 565, n. 4. — **SARIGUE**, var. *carague*, 1735. C'est la forme qu'établit J. de Laet, *L'Histoire du Nouveau Monde*, traduite du latin, Leyde 1640 : « Les *Caragues* [...] sont semblables aux renards d'Espagne, mais ils sont plus petits et sentent plus mauvais de beaucoup », 485. Le mot passe dans *Corn* 1694, qui a un article *carague*, s. m. — **SCRATCHMAN**, cycl., 1933. En boxe, 1928 : « La victoire du « scratchman » dans ce match-handicap fut des plus nettes », V. Chapiro, *MS XVIII*, 114 c. — **SÉLECTIONNÉ**, t. sports, 1934. 1928 : « les éléments nouveaux, appelés à remplacer les défaillants ou les sélectionnés, ne purent jamais ... », M. de Laborderie, *MS XVIII*, 11 a. — **SELF-MADE-MAN**, 1878. Citation intéressante, mais expression donnée précisément comme anglaise, sans indication d'un emploi en français. — **TANTALE**, ornith., 1770. *Tantalus* appartient à la terminologie de J. Th. Klein : « C. *Tantalus* ; *Loculator* ; *Pelicanus americanus arboreus* », *op. cit.* 127. Adaptation française dans Klein 1754 : « *Tantale*, ou *Pelican* d'arbre de l'Amérique », I, 169. — **TROCHE**, conchyliol., 1770. *Trév.* 1752 fournit un plus ancien *trochus*, s. v.

Complément pour quelques mots commençant par g-. **GENOUILLÈRE** 'sceau-de-Salomon, *Polygonatum*', *FEW IV*, 113 b : 1611. 1572 : « Cette plante se nomme [...] en François, Genouillere. Elle se nomme aussi Genouillée, & Genouillet », J. des Moulins, traducteur, *Commentaires de M. Pierre André Matthiolo Medecin Senois...*, Lyon, 524. Var., 1561 : « *Polygonatum*, siue *Sigillum Salomonis* : François, Genoillet, ou Genoilliere ... », *PinDiosc.*, éd. de Lyon 1561, 321 a. — **GENOUILLET** 'id.', *FEW* *ibid.* : 1611. 1572, var. 1561, v. article précédent. — **GINULIÈRE** 'id.', *FEW* *ibid.* : 1565. 1542 : « *Sigillum Salomonis*. *Ginuliere*, quasi *geniculata* », C. Gesner, *Catalogus plantarum latine, graece, germanice et gallice*, Tiguri, 92. — **GIRATOIRE**, *FEW IV*, 358 a, *PR*, *DDM*² : 1779 ; *BlWB*⁵ : xviii^e s. 1773 : « Le mouvement Giratoire est celui que prend un corps en tournant sur un point fixe, pris dans l'axe du corps », J. Bourdè de Villehuet, *Manuel des marins*, L'Orient, II, 16. — **GIRELLE** 'cabestan', manque *FEW IV*, 359 a, non daté par Jal. 1647 : « au milieu de la largeur est le *Capestan*, ou *Cabestan* [...] au Levant on le nomme *Girelle* », E. Cleirac, *Explication des termes de marine*, 2^e éd., Rouen, 39. Manque dans l'éd. de Paris 1636. — **GIROFLÉE BLANCHE** 'Matthiola incana R. Br., à fleurs blanches', manque *FEW II*, 447 a. 1536 : « *Leucoion candidum*, des *uoliers blancz*, ou des *giroflees blanches*, ea est viola quam vulgo quidam gariofilatam albam vocant »,

Ch. Estienne, *De re hortensi libellus*, Paris, 45. — GIROFLÉE JAUNE ' Cheiranthus cheiri L. ', *FEW* II, 447 a : *giroflée jaune* ca. 1500, *giroflée jaune* 1611. 1539 : « Leucoia lutea, giroflee iaulnes », L. Duchesne, *In Ruellium de Stirpibus epitome*, Parisiis, a vj r^o. — GIROFLÉE ROUGE ' Matthiola incana R. Br., à fleurs rouges ', manque *FEW* II, 447 a. 1549 : « Giroflee rouge », trad. anonyme, *Histoire des plantes de M. Leonhart Fuschsius ...*, Paris, 260. — GIROUFLAT ' parfumé à l'œillet ', *FEW* II, 448 a : *savon giroflat* 1545, trad. du *Décaméron*. Exactement : « auec sauon musqué & giroouflat », A. Le Maçon, *Le Décaméron de Messire Jehan Bocace Florentin*, Paris 1545, 202 v^o. — GLABRE, *DG* : 1545, G. Guérault, dans Delb. *Rec.* D'où : *FEW* IV, 138 b, *PR*, *BlWb*⁵, *DDM*² : 1545. Mais Delboulle a daté de 1545 un ouvrage de cinq ans postérieur : [G. Guérault], *L'Histoire des Plantes mis en commentaires par Leonart Fuchs medecin tresrenommé, Et nouuellement traduit de Latin en François*, Lyon 1550. 1548 : l'ésule « telemant brusle lez racines du poilh que le lieu reste glabre », E. Fayard, *Galen sur la faculté dez simples medicamans*, Limoges, VIII, 75. Var., 1549 : « la tige glabere » de la serpenteaire, *Fousch* 86 A. — GLABRIER ' petit gaïac (arbre) ', *FEW* IV, 139 a : 1809. 1786 : « Glabrier des Indes, *Glabraria tersa*. Lin. Mant., 276 », *EncMBot* II, 721 a. — GLACIAL ' qui croît dans la région des glaciers ', *FEW* IV, 142 a : depuis *DG*. 1821 : « Glaciales, [Plantes] (Bot.), qui végètent au milieu des glaciers », *DSN* XIX, 2. — GLADIÉ, bot., *FEW* IV, 145 a : 1803. 1778 : « Gladiée (*anceps*) lorsqu'elle [= la tige] a deux angles opposés & un peu tranchans », J.-B. de Lamarck, *Flore française*, Paris, I, 30. — GLAÏEUL, var. *jaglueil*, manque *FEW* IV, 143 a. XIII^e s. : « C'est la racine de jaglueil et croist en lieux eueus et en sès lieux », *Le Livre des Simples Medecines*, éd. P. Dorveaux, Paris 1913, 8. — GLAÏEUL D'EAU ' iris des marais, *Iris pseudacorus* L. ', manque *FEW* IV, 143 ab. 1572 : le faux acore se nomme « en François Flambe bastarde, Glaieul d'eau, ou de marais », Des Moulins, *op. cit.* 22. — GLAÏEUL DE MARAIS et var. ' id. ', manque *FEW* *ibid.* 1549 : « En François Flambe bastarde, ou Glaieu de riuere, ou de maretz », *Fousch* 4 A. 1549 : « Glaieul de riuere ou de maraiz, *Acorus*, vel *Acorum* », *Est* ; manque dans *Est* 1539. 1550 : « Glaieul iaulne de riuere ou maretz, ou Flambe bastarde », Guérault, *op. cit.* 10 b. 1572, v. article précédent. — GLAÏEUL DE MARES et var. ' id. ', manque *FEW* *ibid.* 1541 : « Flamme batarde, ou glaieul de riuere ou de marres », C. Gesner, *Historia plantarum et vires*, Parisiis, 6. 1543 : « Galicè Flame bastarde ou Glaieul de Riuere ou de Mares », L. Fuchs, *De Historia stirpium commentarii insignes*, Parisiis, 6 v^o. 1544 : « *Acorus* seu, um, flamme batarde, glaiul de riuere ou de mares », Duchesne, *op. cit.*, éd. de Paris 1544, 4. — GLAÏEUL DE RIVIÈRE et var. ' id. ', manque *FEW* *ibid.* 1541, 1543, 1544, v. article précédent. 1548 : « Glayeul de riuere. Flamme bastarde » Fayard, *op. cit.* VI, 12. — GLAÏEUL PUANT et var. ' iris fétide, *Iris foetidissima* L. ', manque *FEW* *ibid.* 1549 : « De la Spathule fetide, ou Glaieu puant », *Fousch* 306 A. 1549 : « *Spatula foetida*. Glayeul puant », trad. anon., *Hist. des pl. de M. L. Fuschsius* citée, 451. 1561 : « *Xyris*, siue *Spatula foetida* : François Glayeul puant ou sauuage », *PinDiosc* 329 b. 1572 : « Du Glaieul puant ou sauuage », Des Moulins, *op. cit.* 541. — GLAÏEUL SAUVAGE et var. ' id. '.

manque *FEW* *ibid.* 1539 : « Xyris, glaieul sauuaige », Duchesne, *op. cit.* b v^o. 1541 : « Xyris [...] rur. glaiu sauluage », Gesner, *Hist. plant.* citée, 260. 1544 : « Iris agrestis, xiris, glaiul sauluage », Duchesne, *op. cit.* 42. 1561, 1572, v. article précédent. — GLAIS SAUVAGE 'id', manque *FEW* IV, 144 ab. 1553 : « Du Glais sauuaige, que les Grecs & Latins appellent, Xiris », M. Mathée, trad. du latin, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe*, Lyon, 253 a. — GLAISE, var. *terre glisse*, *FEW* IV, 156 a : mfr., hapax, non daté. 1549 : le coudrier « s'ayme en lieux gras & terre glisse ou argilleuse », *Fousch* 151 B. — GLAISIÈRE, *FEW* IV, 156 b, *PR*, *BIWb*⁵, *DDM*² : 1762. 1759 : « j'ai aussi trouvé des morceaux de succin dans quelques-unes de ces glaisieres », P.-H. d'Holbach, trad. de l'allemand de J.-G. Lehmann, *L'art des mines*, Paris, III, 34 ; etc. — GLAITEL 'glaieul', *FEW* IV, 144 b : 1611. 1572 : « en François, Glais, & Glaitel », Des Moulins, *op. cit.* 540. — GLAITERON 1. 'lampourde vulgaire, Xanthium strumarium L.', *FEW* XVI, 330 b : manque ce sens. 1765 : « *Glaiteron* ou petit clouteron [sic ; cor. « *glouteron* » *Valm* 1768, III, 81] ou petite bardane ou grappelles, *Xanthium* », *Valm* II, 509. Encore *Besch* 1887. 2. 'gaillet, Galium', *FEW* *ibid.* : manque ce sens. 1897-1902, *LarI* s. *glaiteron*. — GLANDOLE 'glande, tumeur', manque *FEW* IV, 146 b. Fin xiv^e s. : « contre toutes vulceracions [,] enflacions [,] glandoles et escrofoles en quelque part qu'elles soient », *Le livre des secrez de nature*, in L. Delatte, *Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides*, Liège-Paris 1942, 329 ; « toutes apostemes [,] putrefactions [,] glandoles [,] scrofules », 332. 1505 : « les glandoles qui viennent communement dessoubz les ayselles », D. Christol, *Platine en francoys*, Lyon, 10 v^o a. Textes occitanisants ; cf. apr. *glandola* 'glande, tumeur'. — GLATTERON et var. 'grateron, Galium aparine L.', *FEW* XVI, 330 b : manque ce sens. 1553 : « Du Glatton, Que les Grecs & Latins appellent, Aparine ... », Mathée, *op. cit.* 214 b. 1561 : « Aparine, Aspergula, siue Asperula : Grec, Aparine, Omphalocarpus, & Philantropus : François, Glatton, ou Gratteron », *PinDiosc* 282 b. *Fur* 1690 s. *glateron* renvoie à *glouteron*, où se lit un article confus qui mêle lampourde, grateron (Galium) et bardane. Mais *glateron* et *grateron* 'Galium aparine L.', *Fur* 1701-Boiste 1841. — GLAUCIE 'pavot cornu, Glaucium luteum Scop.', manque *FEW* IV, 150 b. *Lar* 1872-1930. — GLAUCIÈNE et var. 'id.', manque *FEW* *ibid.* 1789 : « *Glaucium*. T. **Chelidonium*, L. **Glaucienne* », A.-L. de Jussieu, *Genera Plantarum...*, Parisiis, 236. 1821 : « *Glaucienne* ou *glaucier* (Bot.) ; *Glaucium*, Tournef. ; Juss. Genre de plantes dicotylédones », *DSN* XIX, 29. Encore *glaucienne* *Lar* 1872, *glaucienne* *Lar* 1930. — GLAUCIER 'id.', *FEW* *ibid.* : 1866. 1821, voir article précédent. — GLAUCION 'suc de pavot cornu de Syrie', *FEW* *ibid.*, manque ce sens. 1553 : « Le Glaucion, appelé par les Arabes Memithé, dont on use pour le iourd'huy est correspondant au uray », Mathée, *op. cit.* 213 b ; « Le Glaucion est composé d'une substance terrienne, & aigueuse », 214 a. — GLAUCIUM 1. 'pavot cornu', *FEW* IV, 150 b : 1694. Ca. 1500 : « Glaucium croist en syrie & en perse, et est vne herbe humble », J. de Cuba, *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, Paris, I, 143 v^o a. 2. 'suc de pavot cornu de Syrie', *FEW* *ibid.*, manque ce sens. Ca. 1500 : « Glaucium ou memithe : cest le ius dune herbe qui croist en syrie au lieu

appellé gerapoli », Cuba, *op. cit.* I, 143 r^o b. Encore *Corn* 1732. — GLETTERON et var. 1. 'capitule de la bardane', *FEW* XVI, 330 b : manque ce sens. 1550 : la tige de la bardane « ayant gros gleterons, qui s'attachent és robbes », « Il produit ses lappes, ou gleterons avec les fleurs au moys de Iuillet », Guérault, *op. cit.* 55 a. 2. 'lampourde vulgaire, *Xanthium strumarium* L.', *FEW* *ibid.* : manque ce sens. 1544 : « *Xanthium*, herbar. *lappa minor* & *inuersa* [,] *gleteron* », Duchesne, *op. cit.* 66. *Gletteron* *AcC* 1840-*Besch* 1887. — GLIRINS, manque *FEW* IV, 155 b, qui a *gliriens* 1829. 1804 : dans l'Ordre quatrième, Rongeurs, « *Glirins* ou *Loirs* (1.), *Glirini* », A. Desmarest, *NDHN* XXIV, 22 a. — GLOBE 1. 'espèce d'oursin', *FEW* IV, 158 a : 1834. 1754 : « Espece II. Elle est nommée *Globulus*, petit *Globe*, & a plusieurs *variétés* », J. Th. Klein, *Ordre naturel des oursins de mer et fossiles*, Paris, 71 ; « *Globe*, petit globe, espece d'Oursin », *table*, 225. 1821 : « *Globe* (*Actinoz.*), nom vulgaire d'une très-petite espèce d'oursin, *echinus nucleus* », *DSN* XIX, 50. 2. 'poisson du genre tétrodon', *FEW* *ibid.* : 1834. 1803 : « *Globe*, nom vulgaire d'un poisson du genre *Tétrodon*, le *Tetrodon lineatus* Linn. », *NDHN* IX, 474. — GLOBE DE FEU, météore, *FEW* *ibid.* : 1834. 1739 : « Le *Globe de feu* est une grosse Boule ardente qui se meut fort rapidement dans l'air, & qui traîne ordinairement une Queue après elle », P. Massuet, trad. du latin de P. van Musschenbroek, *Essais de physique*, Leyden, II, 857-858. Texte traduit : « *Bolidem* appellamus globum ardentem magnum, rapidissime per Atmosphaeram delatum ... », *Elementa physicae*, Lugduni Bat. 1734, 468.

Raymond ARVEILLER.

MANUELS.

Robert MARTIN et Éveline MARTIN, *Guide bibliographique de linguistique française*, Paris, Klincksieck, 1973, 186 p.

Voici un guide bibliographique commode. C'est pour le débutant — et quelques autres — une qualité essentielle. Certes il n'est pas complet et ne vise pas à l'être. Il signale d'ailleurs presque exclusivement des ouvrages et très peu d'articles. Mais le linguiste désireux d'aller plus loin dans tel ou tel canton de la linguistique qui lui est moins familier, peut tirer parti du présent guide, en consultant le dernier chapitre consacré aux bibliographies linguistiques. Il y trouvera dans la rubrique « Bibliographies spécialisées » les ouvrages qui peuvent permettre une exploration plus systématique d'un secteur. Dans ce chapitre, une flèche après la date du premier numéro attire l'attention du lecteur sur les bibliographies tenues à jour et paraissant selon une périodicité régulière.

Le reste de l'ouvrage tire sa commodité du classement dans lequel sont distribués les divers titres. Que la répartition repose sur les écoles linguistiques ou sur les domaines d'étude, le lecteur rencontrera aussitôt l'essentiel. Quelques lignes donnent le contenu ou l'orientation de l'ouvrage. Des abréviations indiquent s'il s'agit d'un manuel, d'une étude ou d'un ouvrage de consultation ; des chiffres (1, 2 et 3) signalent le degré de difficulté, et des astérisques le plus ou moins grand intérêt. Le choix et la cotation ne vont pas sans une certaine

subjectivité, les auteurs le reconnaissent. Risquons la nôtre, pour ce guide, en lui souhaitant d'être considéré, par un nombre toujours croissant d'utilisateurs, comme un ouvrage de consultation facile. C'était le dessein avoué des deux auteurs.

G. TUAILLON.

Philippe MÉNARD, *Manuel du français du moyen âge*, 1, *Syntaxe de l'ancien français*, sous la direction d'Y. Lefèvre, Sobodi, Bordeaux 1973, 320 p.

L'auteur nous offre aujourd'hui une nouvelle édition de son *Manuel d'ancien français*, 3, *Syntaxe*, parue en 1968, dont nous avons rendu compte ici même (*RLiR*, t. XXXII, n° 127-128, p. 397-398), entièrement refondue et surtout considérablement augmentée : le volume passe de 139 à 320 p.

La bibliographie, sans avoir la prétention d'être exhaustive (certaines études récentes, particulièrement riches, auraient pu avantageusement y figurer), a été amplifiée dans les mêmes proportions. D'autre part, M. Ménard, prenant en considération les souhaits formulés par les lecteurs de la première édition, a pris la peine de revoir tous ses exemples, pour les doter de leurs références, et d'en ajouter un grand nombre. Mais, bien entendu, c'est grâce au développement et à l'enrichissement du contenu de chaque chapitre que l'ouvrage a pu ainsi plus que doubler de volume. Qu'on en juge.

Le chapitre consacré au cas régime passe de trois à cinq pages, et une place beaucoup plus large y est faite aux « compléments absolus » et aux syntagmes nominaux ; celui des emplois de l'article est heureusement complété : article défini comme pronom démonstratif, article de notoriété... ; des notions de chronologie sont introduites dans l'étude de l'article indéfini et du partitif ; les pages consacrées au démonstratif sont entièrement refondues etc...

Il faut savoir gré surtout à l'auteur d'avoir approfondi considérablement la syntaxe du verbe, en faisant une plus large part à la notion d'aspect, et en insistant sur les divers emplois des temps de l'indicatif. Il aborde aussi, franchement, la délicate question de la concordance des temps, qu'il n'avait fait que mentionner la première fois, et l'expose avec précision. L'examen des valeurs et des emplois du subjonctif a été suffisamment développé pour pouvoir servir de cadre à un cours à l'intention des jeunes médiévistes.

M. Ménard ne cache pas sa prédilection pour certaines questions, celle de l'interrogation par exemple. Nous ne nous en plaignons pas, mais en revanche celle de l'ordre des mots et des attaques de phrases pourra sembler un peu sacrifiée. Dans sa nouvelle rédaction, plus complète mais plus abstraite, le chapitre relatif aux hypothétiques ne risque-t-il pas de rebuter un peu les étudiants ? A condition de les donner pour ce qu'elles sont, et de les illustrer au moyen d'exemples attestés, ne pouvait-on conserver les formules fabriquées, si mnémotechniques, du type : *se je peüsse...* ?

Ceci n'est pas une critique, et, pour finir sur une image, je dirai qu'après le canot de sauvetage que fut en son temps la première édition, M. Ménard nous dote aujourd'hui d'un bon bâtiment ponté.

S. ESCOFFIER.

G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, Initiation à la linguistique, série B, Problèmes et Méthodes, 2, éd. Klincksieck, Paris 1973, 445 p.

Ce traité comporte une Morphologie (72 p.), et une Syntaxe (284 p.) de l'ancien français, suivies d'une bibliographie des textes de référence et des ouvrages consultés, d'une note linguistique et d'un index très détaillé (60 p.), permettant de se reporter facilement aux questions traitées, et précédées d'un avant-propos de l'auteur.

M. M. a usé avec une extrême parcimonie de la terminologie guillaumienne ; il a pris soin cependant d'expliquer, dans la note précitée, le sens et la portée des quelques termes spéciaux dont il s'est servi, et auxquels nous sommes maintenant bien habitués : idée regardante, pesée critique... etc...

Le point de vue de l'auteur est résolument synchronique, mais il s'agit d'une synchronie large, embrassant toute la période de l'ancien français. On part du système d'un état de langue, sans toutefois s'interdire de *remonter* au latin, ce que du reste les programmes des concours n'eussent pas permis. Cependant, le recours à l'étymologie est présenté comme secondaire et, pour ainsi dire, annexe. En fait, M. M. en use seulement dans la mesure où il le juge nécessaire. Il en résulte un certain flottement : dans la Morphologie par exemple, on va de l'absence de toute indication étymologique, pour l'article, à l'explication de grammaire historique plus ou moins poussée (notamment p. 34 : l'adverbe en *-ment*), en passant par la simple mention de l'étymon, assortie d'une explication sommaire (déclinaisons). La langue médiévale présentée comme une langue vivante ! On conçoit ce qu'une telle entreprise implique, et qu'il a fallu l'étendue et la profondeur de la science de M. M. pour la mener à bien. La Morphologie de l'ancien français y gagne en richesse et en complexité. L'étude des flexions du substantif et de l'adjectif nous a paru, à cet égard, exemplaire. L'indication des etyma du latin vulgaire, souvent accompagnés des exemples attestés, faciliteront, par ailleurs, le travail et la compréhension des étudiants.

Richesse et complexité caractérisent aussi l'étude de syntaxe. Toutes les formes, mêmes exceptionnelles, de l'expression de l'appartenance (complément déterminatif) sont analysées avec une grande abondance d'exemples. Le chapitre consacré au pronom personnel comporte des vues neuves et fécondes : la valeur de *soi*, non réfléchi à l'origine, apparaît clairement, et celle des pronoms issus de *ILLE* est expliquée de manière à lever bien des obscurités. En ce qui concerne le verbe, on appréciera particulièrement l'étude des voix, avec les nuances d'emploi des auxiliaires « être » et « avoir », et des aspects ; celle des modes est telle qu'on pouvait s'y attendre de la part de l'auteur de *l'Essai sur le mode subjonctif*... Vingt-cinq pages seulement pour *l'Ordre des éléments de l'énoncé*, mais parfaitement claires, notamment celles qui traitent de l'ordre des mots au niveau de la proposition.

En résumé, ce beau livre, à la typographie élégante, quoiqu'un peu serrée, est beaucoup plus qu'un manuel : c'est un guide complet, de nature à satisfaire les plus exigeants, quitte à déconcerter peut-être certains étudiants encore inexpérimentés.

S. ESCOFFIER.

ÉTUDES.

Jean MAZALEYRAT, *Eléments de métrique française*. Coll. U2, A. Colin, Paris 1974, 232 p.

Ce livre d'un « professeur de linguistique française, responsable des enseignements de stylistique et poétique françaises de Paris-Sorbonne », destiné en somme à remplacer un vieux Grammont, sera bien apprécié. Au fil des pages, on nous permettra de brèves remarques.

P. 11 « Un vers d'Eluard après tout ne se lit pas autrement qu'un vers de Hugo ou même de Racine ». Le vers de Racine au moins a été écrit selon des principes ou des normes d'un ordre radicalement différent des nôtres. Notre compréhension doit être historique autant que notre admiration...

P. 17 J. M. propose plusieurs lectures (8 !) d'une phrase de Chateaubriand. Quand on écrit indifféremment : « maintenant/lentement devant nous » (p. 14 et 15) on paraît faire bien peu de cas des scrupules d'un écrivain si attentif aux accords sémantiques et sonores. J. M. suggère donc : « Ses solitudes démesurées » (4.5-9). « Vers de 9, fondé sur un rapport de progression croissante 4/5, en diction poétique, c'est-à-dire en donnant à *e* caduc une valeur syllabique — au prix il est vrai d'une cacophonie (*dedé* dans la même mesure) qui ferait exclure cette scansion »... Je voudrais bien savoir au nom de quel principe, à cette date, on est libre de compter ou de ne pas compter un *e* caduc. Il doit être comptabilisé. Pourquoi cacophonie ? Chateaubriand a justement voulu cette surcharge expressive : « le *désert* *déroulait* maintenant *devant* nous... »

P. 18 « Dans le premier de ces vers de Hugo :

CzArs, prINces, emperEUrs, maîtres du mONde, atOmes,
Comme ces grands néants s'envolent dans la nuit !

il n'est pas besoin d'une exégèse très subtile pour mettre en regard d'une part l'énumération de détail des trois titres du début, d'autre part leur rassemblement sous forme d'une expression globale en antithèse avec le terme de dérision qui lui est accolé. Et la hiérarchie des accents s'établit d'elle-même, donnant au vers une structure de base binaire par subordination des accents de détail aux accents d'ensemble portant sur les syllabes sixième et douzième ». Je ne sais pas pourquoi on escamoterait *maîtres* soudé par l'allitération à *monde* (*m. t/m. d*). Mais alors bien sûr, le commentaire est à revoir...

P. 19 « On définira donc le vers de Corneille :

Toujours/aimer, // toujours/souffrir, // toujours/mourir

comme une structure rythmique ternaire à membres composés égaux 4//4//4, chacun d'eux rythmés 2/2 pour son compte. On regrettera que ces membres, puisqu'ils constituent eux-mêmes des ensembles de groupes secondaires, et forment, comme les hémistiches, les éléments fondamentaux d'une structure métrique originale, n'aient pas dans la tradition terminologique, de désignation propre les distinguant des unités de détail que constituent les mesures simples.

Dans le souci de ne pas alourdir un lexique déjà pesant on s'abstiendra d'en inventer ». Dans les *Mélanges Pellegrini*, j'avais proposé en 1963 de distinguer entre ternaire et trimètre :

De mes ennui, de mes dégoûts, de mes détresses...

P. 29 A propos des « structures les plus vénérables, celles du décasyllabe de formule 4/6 :

Fâché d'ennui, // consolé d'espérance. Marot

ou de formule 6//4 :

Maigre immortalité // noire et dorée Valéry

pour ne citer que les types les plus simples, les plus communs et les mieux classés » je ne pense pas qu'il soit possible d'alléguer des références aussi éloignées dans le temps pour définir ces deux formules métriques.

P. 29 « L'octosyllabe est depuis longtemps un vers à césure libre ». Pourquoi ne pas citer Chrétien de Troyes ?

P. 30 Seul le type 4.6 dans le décasyllabe était orthodoxe. La formule 5.5 est donc scandaleuse. Elle a pu devenir expressive : c'est un autre problème.

P. 50 Les grammairiens n'étaient pas d'accord sur la diérèse ou non d'*ancien*. D'où le recours à *antique* au XVII^e s., aux résonances nobles de surcroît :

Je viens selon l'usage antique et solennel.

P. 78 A propos de la constante rythmique, « on peut se demander si la première application n'en réside pas dans l'hémistiche uniforme de 4, qui, face à son correspondant de 6 à structure variable (3/3, 2/4, 4/2), assure la monotone et massive unité d'attaque du décasyllabe médiéval ». Suivent cinq vers de *la Chanson de Roland*. Quel est le texte qui permet de lire ainsi ces décasyllabes historiquement ?

LI REIS MARSIL(IE) /// esteit en Sarraguce 4//2/4...

Il y a deux blocs 4.6. : c'est tout. L'unité n'est même pas le vers, mais la strophe ou la laisse définie musicalement.

P. 82 Il n'est pas possible de « reconnaître une structure strophique », fût-elle « du modèle traditionnel », quand on se borne à noter *abab* un système de rimes. Il faut signaler tout de suite rime masculine et féminine. Si l'on peut adopter FMFM dans le cas de cette strophe de Valéry, le système est impraticable dans les organisations supérieures. J'utilise l'apostrophe a'b... pour signaler la rime féminine.

P. 85 Je veux bien qu'on appelle strophe les vers d'Apollinaire (... mêlant/ terre/lumière/blancs) quand on attribue (p. 87) à Vigny « l'or des gazons » rimant avec « l'horizon ». Lapsus bien sûr, mais justement une terminologie stricte est indispensable puisque Vigny ne pouvait pas se permettre de faire rimer un singulier avec un pluriel. Deux poétiques sont en présence ; il faut des mots différents pour les définir. Historiquement, il s'agit d'un conflit de quantité. Il faudrait le dire, p. 201.

P. 87 « Succession plate » sans doute dans le début de *La Cigale et la fourmi*. Mais le changement de mètre est un élément d'expressivité compensatoire.

P. 88 Le sonnet : « c'est un poème en trois strophes ». Historiquement, c'est bien simplifier la question !

P. 92 Ce « type baudelairien » (*Mon enfant, ma sœur*) est en fait une transposition de *l'Invitation à la Valse* (deux mètres brefs, un long...) et dans toutes ses parties, je l'ai expliqué.

P. 102 La césure strophique est en réalité une réplique à la césure du mètre. Mais je ne vois pas pourquoi on continuerait à imposer un tel reposoir à une pensée capable d'élan.

P. 107 La règle de l'alternance est issue du sizain. La rime féminine étant jugée plus « chantante » (quand la musique soutenait les paroles), il fallait donc la multiplier ; d'où a'a'bc'c'b. Lorsque la poésie s'est coupée du chant, un principe d'harmonie est devenu règle mécanique.

P. 110 N'employons jamais *Nebenton* !

P. 111 Boileau n'ayant pas écrit son vers en sachant qu'il comportait « quatre accents toniques » (« le moment où je parle... ») une autre poétique est en cause ou en jeu.

P. 116 Pourquoi dans « cette rue (*ou* ruelle ?) était triste. Pas une voix », *pas* n'a-t-il aucun relief ? Et pourtant...

P. 118 Le principe de l'unité du mètre et de l'hémistiche était tel qu'on lit dans des éditions du XVII^e s. (Scudéry, Corneille...) une forte ponctuation à ces places, même dans le cas de « discordance ».

P. 119 Décidément, il y aurait intérêt à définir en termes de phonétique (rupture de lignes mélodiques) tous ces phénomènes.

P. 121 Je ne me résigne pas à la démarche 4//2/2//4 du vers :

Toute la force OBSCURE ET VAGUE de la terre.

Ainsi postés, *toute*, et *terre* ont trop d'importance, même sonore. A fortiori, je refuse la seconde lecture suggérée :

Toute la force obscure//ET VAGUE de la terre.

Le poète utilise d'abord des mots qui ont un sens.

P. 125 Pourquoi cette « habitude du partage de l'ennéasyllabe en hémistiche 4//5 » ? Il faudrait bien marquer en serrant la chronologie que ces discordances (à l'hémistiche du moins) existent quand la 4^e et la 6^e syllabes sont ou continuent à être senties comme un pôle d'attraction. Dans le cas d'une poétique qui le refuse, c'est différent. A la rime, ce que j'ai appelé le vertige paralysant de l'espace blanc (il est mesurable physiologiquement) pose en effet un problème nouveau.

P. 133 Tu veux un Dieu, DE PEUR d'en perdre l'habitude. Hugo
« 4/2//2/4 à contre-rejet devient 4//4//4 concordant ». De quel droit escamoter *veux* ?

P. 135 Impossible d'assimiler les deux vers :

Plus de tambours//battant aux champs// plus de couronne,
Nous avançons// tranquillement//sous les étoiles

Plus est autonome pour ainsi dire, comme l'écho *ant/amps*. Je ne pense pas qu'il s'agisse là de « détails d'interprétation liés à des réactions individuelles et aux modalités du ton adopté »... (P. 137). Les ruptures tonales le prouveraient.

P. 139 Pour l'accent de suppléance, il faudrait des enregistrements systématiques et pas seulement des « expériences de diction », pour déterminer la nature d'une impression. Et dans Racine ? Je prends le premier vers venu à ma mémoire :

Ne se passeront-ils qu'en éclaircissements ?

P. 143 « Il semble donc qu'on puisse parler de césure et d'hémistiche à propos d'hexa-, d'hepta-, d'octosyllabes aussi bien qu'à propos de décasyllabes ou d'alexandrins. » : historiquement, non.

P. 146 « Il faudra attendre l'époque moderne pour la voir ressurgir (l'articulation dite enjambante) des lointains de la poésie médiévale et reparaître dans des vers comme :

Sont les ongles de ce//lle que j'ai tant aimée Apollinaire. »

Mais est-ce ainsi qu'il entendait son vers ? V. Hugo serait donc venu pour rien :

Nous faisons basculer la balance hémistiche...

P. 151 « La tonique est une fin de mot ». Mais pas n'importe lequel. Sinon Lamartine aurait pu écrire :

Pleurant l'espoir de mes longs jours évanoui.

Formule inédite avant Baudelaire. L'inversion relève du style noble ; de plus il s'agit d'un complément de nom ! ...

P. 153 Hymne. Préciser : il s'agit de tercets monorimes de dimètres acatalectiques accentués issus d'un trope du *Libera me. Planctus* plutôt que séquence. Si le vers : « Dies irae, dies illa » est bien antérieur à Thomas de Celano, le texte classique de toute manière est du XII^e ou même du XIII^e s., donc d'incidence à peu près nulle sur la « forme première de la poésie romane ».

P. 153 « La question reste posée de savoir si le rythme régulier se maintient au prix d'une accentuation artificielle de cette atone naturelle — *emperierE* (?) — ou si l'équilibre accentuel s'assouplit, la tonique naturelle anticipant d'une syllabe sur le moment prévu ». Faux problème historiquement.

P. 154 « La césure à l'intérieur du mot est pratiquée par Verlaine, quand il souligne un terme central par quelque accent de ferveur, comme une analyse sensible aux nuances le montre bien :

Et béni signal d'es//pérance et de refuge ».

Je n'arrive pas à y croire. Un enregistrement ne prouve rien sur le bien-fondé d'une lecture, si celle-ci est aberrante. Au fond la question est décisive : dans *notre* prononciation actuelle, la notion de césure reste-t-elle une valeur non seulement pertinente, mais la première ?

P. 158 Roses de Damas, pourpres roses, blanches roses,
 Où sont vos parfums, vos pétales éclatants ? Moréas

« Le premier vers a un schéma de base ternaire : 5//3//4 ou 5//4//3 ».

Le mot vecteur est *roses* ; et en antithèses : *pourpres* et *blanches*. Ma lecture est d'abord sémantique avant d'être rythmique.

P. 161 Je vois d'ici les étudiants s'imaginer que la somme de petits vers forme un grand vers !

P. 165 Pourquoi « humble platitude » du propos de Laforgue ?

P. 166 Je veux dormir ! // dormir plutôt que vivre ! 4. 2 4 (6)

Impossible d'éliminer *veux*, verbe fondamental dans Baudelaire.

Et puis je n'ai rien dit des commentaires subtils qui accompagnent cet exposé. Mais s'agit-il vraiment d'une « synthèse » (p. 6) ? Il y aurait eu intérêt à signaler les articles des dix dernières années parus sur la question. Mais puisque je n'ai pas parlé non plus des schémas : 1 + ..., je voudrais rappeler non pas mes conclusions des mélanges Lugli-Valéri, mais les propos de Bachelard : « il y a dans la lecture d'un poème quelque chose qui n'est pas objectif », et ceux de P. J. Jouve : « la lecture de la poésie, en notre temps, est à peu près juste si elle est intérieure ; tandis que la lecture à haute voix, décidément dégradée, est presque toujours fautive ». On voit assez combien le livre de Jean Mazaleyrat est chargé d'enseignement.

Y. LE HIR.

Michel GAUTHIER. *Système euphonique et rythmique du vers français*. Paris, Klincksieck, 1974, in-8°, 164 p.

Il fallait beaucoup de sensibilité pour s'attaquer à un sujet qu'on aurait pu croire épuisé après les travaux de Becq de Fouquières, J. Hytier, P. Guiraud, les formalistes russes, F. de Saussure, M. Grammont, J. P. Chausserie-Laprée, P. Delbouille..., que M. Gauthier, Docteur ès Lettres (sans trait d'union !) passe en revue d'abord. Il a bénéficié, il est vrai, des « conseils éclairés » de Monique Parent (Strasbourg) et J. Mazaleyrat (Sorbonne).

Négligeons les brouilles (« sans que ne » p. 61 ; dûs p. 71)... Je pense que des schémas phonétiques inspirés de G. Straka auraient éclairé des notions de base. Le Ch. III s'intéresse aux « rythmes et structures prosodiques ». Il est surprenant de voir que les leçons de G. Faure sont parfaitement ignorées.

P. 92. « Ce passage des « Contemplations » bouleverse le mètre traditionnel par l'insertion de deux mesures qui rompent le rythme des deux mesures ternaires précédentes :

Elle entrait (3) *et disait* (3) : *Bonjour* (2) *mon petit père* (4) Mais le vers suivant reprend le nombre d'occurrences de la mesure précédente :

Prenait ma plume (4), *ouvrait mes livr(es)* (4) ...

puis bouscule le mètre par un enjambement de deux mesures à trois temps qui forment une proposition de six syllabes :

.... *s'asseyait* (3)

Sur mon lit (3) ... »

De quel droit effacer les verbes *prenait*, *ouvrait* ? Et s'agit-il d'un enjambement ?

P. 96. A propos des vers d'Apollinaire cités : un tel système rythmique dégagé par M. G. est d'abord « accentuel ».

P. 98. *Et je n'ai pu trouver de place pour frapper.* (Racine) « Un accent syntaxique est évident sur « place » ; les accents antérieurs sont moins nets ». Faux problème historiquement.

P. 99. *Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant* (Verlaine) Il serait absurde de lire en trimètre pareil vers.

P. 103. A propos d'un vers de *Bérénice*. La notion de « pieds accentuels » me paraît dangereuse. Et je crois qu'une erreur s'est glissée ici. Il faut lire en « anapeste » et non en « iambe » la deuxième mesure.

Les euphonies linéaires et sérielles sont présentées enfin dans les deux derniers ch. : c'est la partie la plus neuve et la plus systématique de ce livre qui nous oblige à bien entendre et à bien voir. Je me demande pourtant si on peut assimiler l'esthétique d'un Ronsard à celle d'un Valéry. Et puis des machines auraient eu vite fait de prendre vingt lignes du Code civil et vingt vers de Mallarmé pour savoir si des constantes apparaissent. Il y avait là une contre-épreuve décisive à tenter.

Dans cet esprit, je recommande l'étonnante radiographie, si je peux dire, d'un poème de Baudelaire dans *Poétique III* de Meschonnic (1973) et *Recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique* de J. M. Peterfalvi, C. N. R. S., 1970.

Y. LE HIR.

Georges LAVIS, *L'expression de l'affectivité dans la poésie lyrique française du moyen âge (XII^e-XIII^e s.). Étude sémantique et stylistique du réseau lexical joie-dolor.* Paris, Les Belles Lettres, 1972. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule CC. 627 pages.

Cette importante thèse, dirigée par M. Maurice Delbouille et publiée il y a déjà trois ans, demanderait une très longue analyse si l'on voulait rendre compte de toute sa richesse. La recherche de M. Lavis porte sur l'ensemble de l'œuvre des trouvères des XII^e et XIII^e siècles, à l'exception de Rutebeuf, et elle se propose, dans les limites que lui assigne son objet, de combler les lacunes dans les études consacrées à la langue et au style des trouvères. Grâce au dépouillement électronique appliqué aux chansons courtoises, chansons de toile, pastourelles, chansons d'aube, chansons de mal-mariées, jeux-partis, lais et descorts, chansons pieuses, chansons de croisade, chansons satiriques, sottes chansons, cette étude présente « un caractère de systématisme et d'exhaustivité » (p. 10). Un autre dépouillement, celui-là manuel et limité, porte sur un « échantillonnage représentatif des pièces lyriques occitanes des XII^e et XIII^e siècles » (p. 11) et permet de mettre en parallèle la langue des trouvères et celle des troubadours.

La première partie de l'ouvrage est consacrée au vocabulaire de l'affectivité dans la poésie des troubadours et des trouvères. Mais le domaine de l'affectivité est large, aussi M. Lavis restreint-il, dans une deuxième partie, son étude au vocabulaire de la joie et de la souffrance dans la poésie lyrique française du moyen

âge. Pour éviter d'isoler la poésie du Nord, cette deuxième partie s'ouvre sur un chapitre consacré à la joie et à la souffrance chez les troubadours. Cette analyse proprement lexicologique des mots *joie* et *dolor* ainsi que de leurs substituts respectifs conduit M. Lavis à caractériser, dans une troisième et dernière partie, l'expression de la joie et de la souffrance quant à sa place et sa fonction dans la poésie des trouvères. M. Lavis consacre sa conclusion à juger la valeur des méthodes d'analyse appliquées à la langue et au style des trouvères et à apprécier les enseignements apportés sur la poésie lyrique française du moyen âge.

C'est un magnifique modèle de recherche que nous livre M. Lavis. Il faut souhaiter qu'à cette première pierre apportée à l'étude comparative de la poésie des trouvères et des troubadours d'autres pierres viennent s'ajouter, fournies par des chercheurs qui se mettront à l'école de M. Lavis.

B. HORIOT.

Halina LEWICKA, *Études sur l'ancienne farce française*. Bibliothèque française et romane, série A : Manuels et études linguistiques, 27. Paris, Klincksieck, 1974. 155 pages.

Il s'agit d'un recueil d'études, pour la plupart déjà publiées au cours des 20 dernières années dans des revues ou dans des mélanges, mais publiées à nouveau, compte tenu des travaux plus récents et des propres recherches de l'auteur. La bibliographie, elle aussi, a été mise à jour et s'arrête au milieu de l'année 1972. Ce sont en tout 10 études qui ont été regroupées pour former un ensemble « centré sur quelques problèmes fondamentaux relatifs à l'ancienne farce ». Ces problèmes concernent les thèmes et motifs de la farce (3 études), la langue et le comique verbal (4 études), les identifications, localisations et datations (3 études). Un bref article précède ces 10 études et « fait le point des opinions sur la farce et sa place parmi les autres genres du théâtre médiéval ».

B. HORIOT.

Yves LE HIR. *Les drames bibliques de 1541 à 1600. Études de langue, de style et de versification*. Presses universitaires de Grenoble, 1974. 1 Vol. de 154 pages.

M. Le Hir connaît bien et aime le xvi^e siècle, qu'il appelle une « époque privilégiée par l'effervescence des idées qui le secouent », il connaît très bien également la Bible, sur laquelle il a travaillé depuis son *Lamennais écrivain*. Il n'est pas étonnant alors qu'il ait songé à poursuivre et à élargir l'enquête qu'avait entreprise, en 1904, J. Trénel dans sa thèse « sur le rôle de l'élément biblique dans l'histoire de la langue, des origines à la fin du xv^e siècle. » Dans l'Avant-propos, M. Le Hir insiste sur deux points : d'abord l'unité de l'enquête. Il a fixé la date de départ en 1541, date où la 3^e édition des *Mystères des Actes des Apôtres* « présente un mystère de Louis Choquet sur l'Apocalypse, pour la première fois en France », date encore où « Calvin s'installe à Genève définitivement et publie à Strasbourg l'*Institution de la Religion chrétienne*. » Et il a fixé en 1600 la date

d'arrivée car, dit-il, les œuvres de *Montchrestien* « *David ou l'adultère*, *Aman* (1601) marquent une rupture décisive. Une ère nouvelle apparaît pour la tragédie. » L'utilité ensuite : il s'agit d'un sujet qu'aucun savant n'a encore abordé. M. Le Hir note que les auteurs à l'époque disposent de traductions françaises de l'Ancien et du Nouveau Testament, de concordances et de commentaires, mais qu'il existe également « toute une littérature mystique mal connue ou pas du tout » et « quantité de Bréviaires, Livres d'Heures » dans lesquels ces auteurs ont pu trouver des termes et des images. « Ainsi, à côté de la Vulgate, nous plaçons un latin des auteurs chrétiens, celui du Dictionnaire d'A. Blaise, qui aide à mieux connaître et comprendre une langue et un style informés par toute une tradition religieuse sans des niveaux qui isolent. » Je voudrais citer les dernières lignes de l'Avant-propos pour leur clarté et leur finesse : « Le rayonnement de la plupart de nos drames est désormais éteint. Mais on aurait tort de n'y trouver qu'un exercice de rhétorique : un essai de tragédie savante affublée d'oripeaux bibliques. En réalité art et oraison s'interprètent. Lecteurs et spectateurs devaient partager l'émotion de l'auteur. Il nous faut deviner cette âme, car ils avaient su concevoir un temps affranchi des données de l'histoire en abolissant les barrières de la durée et de l'espace. Il nous paraît étrange d'entendre Abraham ou Tobie mêler dans leur propos ceux des Évangélistes ou de Saint Paul. La parole de ces personnages quels qu'ils soient, n'exprime pas une aventure individuelle, fût-elle hors série : elle témoigne d'un mystère toujours vivant. »

Dans le corps du volume, M. Le Hir étudie les œuvres de vingt-sept auteurs, disposés selon l'ordre chronologique. Parmi ces auteurs certains sont connus, tels Marguerite de Navarre, Théodore de Bèze, des Masures, Jean de la Taille ou Robert Garnier, d'autres le sont beaucoup moins ou pas du tout comme L. Choquet, Riveaudeau ou Behourt par exemple. De chacun d'entre eux, M. Le Hir présente, selon les cas, une ou plusieurs tragédies. Brièvement, mais toujours avec précision il dégage leur caractère essentiel, et surtout il étudie en détail tout ce qui en assure l'atmosphère biblique : les mots, les expressions, les figures et particulièrement les images. Enfin, il consacre un paragraphe à la technique du vers, du moins lorsqu'il ne s'agit pas — et c'est la grande majorité des cas — d'une œuvre en prose. (« D'une manière systématique nous avons écarté presque tous les drames en prose. Le choix d'une œuvre versifiée garantit d'emblée un discours d'une certaine résonance perçue par une communauté. ») Malheureusement, pour tirer un total profit de ces études minutieuses il faudrait avoir en même temps sous les yeux le texte lui-même des œuvres. Cependant, tel que se présente ce travail, il permet au lecteur de se faire une idée suffisamment nette de l'intérêt et de la valeur de ces drames bibliques.

Le chapitre de conclusion, intitulé « Horizons », en même temps qu'il établit un bilan, indique un certain nombre de pistes de recherches. « L'importance du drame biblique dans l'histoire de la langue, du style et même de la versification ne peut être sous-estimée. » Certaines œuvres écartées par l'auteur, parce que dénuées de vraie couleur biblique, lui paraissent une « occasion de rêver à de belles études de littérature comparée qui suivraient l'évolution de quelques types... » Ces récits, ont, comme il est indiqué, une « force archétypale, un pou-

voir d'ébranlement... » et M. Le Hir évoque les noms de Pierre Emmanuel, Léonora Cohen, Claude Vigée, au-delà de Calderon Wieland, Thomas Mann... Un problème intéressant est soulevé celui de la coexistence dans les drames bibliques de la mythologie et du christianisme ; il conduit la réflexion jusqu'à Maeterlinck. L'importance de la technique versifiée et le rôle des chœurs dans l'ensemble de ces drames sont clairement soulignés.

Enfin voici une dernière remarque, qui ne manquera pas de retenir l'attention du lecteur par sa justesse et son originalité. « Sacré : c'est aussi le terme qui résume le mieux l'atmosphère de nos drames, et en concilie les courants en apparence divergents. Le destin qu'ils exposent est celui d'une communauté apte à deviner ces souffles. La tragédie du XVII^e siècle livre au contraire une aventure qui reste isolée, fût-elle exemplaire. L'homme s'y construit ou s'y détruit avec ou sans le concours de forces surnaturelles : ainsi *Phèdre*. Sans doute, le retentissement de l'action peut émouvoir et nous sentons toujours concernés, mais à titre individuel. Là me paraît la radicale différence entre le drame biblique du XVI^e siècle et la tragédie du XVII^e siècle. D'un côté, des événements peut-être terribles, mais d'où l'espérance n'est jamais bannie. De l'autre, un monde livré aux maléfices de l'individu sans rédemption possible ou sans échappatoire. En définitive, la tragédie biblique du XVI^e siècle exalte l'optimisme. Paix et joie en sont les vraies lignes de force. On sait aussi que ce sont les pôles des deux Testaments. »

Un important *Index des notions bibliques et postbibliques* doit permettre, dans la pensée de l'auteur, des « confrontations variées » avec la langue utilisée dans d'autres secteurs de la littérature, dont le drame n'est qu'un élément. Il permet également de situer avec exactitude un terme ou une expression.

Nous pouvons dire toute notre admiration pour le travail de M. Le Hir qui suppose une lecture attentive, proche de la ferveur, d'un nombre assez considérable d'œuvres, dont l'abord ne fut sans doute, pas toujours très aisé. Il n'était pas facile de se guider dans une telle masse de documents, M. Le Hir le fait avec une parfaite aisance et éclaire pour notre profit tout un secteur de notre littérature mal ou bien peu connue. Il a su montrer l'importance des drames bibliques non seulement dans le déroulement de l'histoire littéraire, mais encore dans l'évolution des thèmes et du goût esthétique.

Jean BOURGUIGNON.

Norman A. POULIN, *Oral and nasal vowel diphthongization of a New England french dialect*. Bruxelles-Paris, 1973. AIMAV, collection d'« Études linguistiques » II. 87 pages et 46 planches.

Le but de M. Poulin a été de donner une étude descriptive de la diphtongaison des voyelles orales et des voyelles nasales telle que l'on peut observer cette diphtongaison dans le parler des franco-américains de Manchester, ville située dans l'état du New Hampshire. L'auteur s'explique sur le choix de Manchester, ville de plus de 75 000 habitants, et sur le terme « franco-américain ». Ce dernier terme s'applique à des Américains originaires du Canada français, dont la langue

maternelle est le français, et qui sont venus s'installer en Nouvelle Angleterre. Sans cesse des immigrants venus du Canada voisin, et plus particulièrement de la province de Québec, s'établissent à Manchester. Ces Canadiens apportent avec eux leur parler français, leurs traditions, et ils font de Manchester une ville bien représentative de la société franco-américaine. Beaucoup de ces immigrants apprennent l'anglais et leurs enfants, qui tous apprennent l'anglais, ont tendance à oublier le français qui devient pour eux le parler des personnes âgées, le parler que l'on adopte avec les grands-parents. Il est fréquent d'entendre les parents s'adresser en français à leurs enfants et ceux-ci leur répondre en anglais. Ce n'est que dans l'enseignement secondaire que les enfants prennent conscience de l'avantage qu'ils ont à connaître leur langue maternelle, mais c'est souvent trop tard, et ils doivent alors apprendre le français comme une langue étrangère. Le français parlé dans la communauté franco-américaine est un dialecte, le français employé et enseigné à l'école est le français standard. M. Poulin préconise pour les classes bilingues de l'enseignement primaire des cours donnés en français dialectal, ce qui ferait tomber les réticences de nombre de parents à l'égard des écoles bilingues. L'enseignement du français standard ne commencerait que lorsque l'enfant aurait suffisamment de connaissance de son propre dialecte. Quelques expériences allant dans ce sens sont tentées depuis 1961-1962.

La diphtongaison est une des caractéristiques les plus frappantes du franco-américain et il a déjà été démontré que l'existence de ce phénomène n'est pas due à l'influence de l'anglais. La méthode d'enquête de M. Poulin repose sur l'observation directe, la conversation libre, sans contrôle strict, pour maintenir le plus possible la spontanéité. La seule langue employée, aussi bien par l'informateur que par l'enquêteur, est le dialecte et l'enregistrement n'intervient que lorsque l'informateur est parfaitement détendu. La première prise de contact s'est faite assez souvent par téléphone pour permettre à l'enquêteur de déterminer à quelle catégorie linguistique appartenait son informateur suivant les trois catégories dégagées par Maurice Cagnon dans sa thèse de sociolinguistique *The Dialectal Origins of the Canadian-French Lexicon. An Analysis of the Glossaire du Parler français au Canada*. Trente personnes ont servi d'informateurs, trente personnes dont les âges s'échelonnent de 14 à 74 ans, mais avec une proportion plus grande de jeunes puisque seize ont moins de 30 ans, tandis que cinq seulement ont plus de 70 ans. Ces informateurs appartiennent aux trois catégories linguistiques décrites par Cagnon : celle du paysan, celle du locuteur conscient de ses écarts et celle du locuteur parlant une langue très proche du français standard. Les enquêtes terminées, des échantillons de conversation enregistrée furent analysés à l'aide d'un équipement spectrographique et sur les 52 sonagrammes qui furent réalisés, 46 firent apparaître des diphtongues : 15 diphtongues issues de voyelles orales et 8 issues de voyelles nasales. Un des traits marquants des diphtongues observées dans le français dialectal de Manchester c'est le mouvement ascendant de la langue durant la production de la diphtongue. On ne constate de mouvement descendant que dans la réalisation de trois diphtongues : *i_a*, *ɔ_a*, *ø_a*. L'absence de diphtongaison des voyelles orales et nasales n'a été constatée que chez un seul informateur, âgé de 34 ans, qui venait

de passer 6 mois à Paris en travaillant comme traducteur de textes grecs. Quatre autres informateurs ayant également passé quelque temps à Paris et ayant de plus suivi un stage concernant le français standard diphtonguaient comme tous les autres informateurs.

La diphtongaison des voyelles orales et nasales apparaît bien, à la lumière de l'étude de M. Poulin, comme un trait caractéristique du parler français des franco-américains de Manchester. Cette étude aura le mérite, comme le souhaite son auteur, d'apporter des données aux dialectologues, aux enseignants et aux auteurs d'ouvrages destinés à des franco-américains.

B. HORIOT.

Peter BEHNSTEDT, *Viens-tu, Est-ce que tu viens, Tu viens ? Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*, Tübingen, Tübinger Beiträge zur Linguistik, 41 ; 1973, 325 p.

Plus que de grammaire, cet ouvrage traite de « stylistique grammaticale ». Loin d'aborder la phrase interrogative au plan théorique où il chercherait à définir, comme le ferait un génératif, un « constituant interrogatif » et à en formaliser les diverses réalisations, loin de démonter les mécanismes sémantiques de l'interrogation, comme le ferait un guillaumien, P. Behnstedt limite délibérément son propos à déceler, dans les différents registres de la langue parlée, les conditions dans lesquelles telle forme de l'interrogation prévaut sur telle autre. Il s'agit de détecter les multiples facteurs qui influent sur le choix de la structure interrogative (interrogation intonative, morphématique, inversive). Peut-être eût-il été bon, malgré tout, avant de limiter ainsi le débat à une grammaire de l'*usage*, de faire un sort aux formes exclues du *système* et que la symétrie pouvait faire envisager : l'auteur n'y fait, p. 12, qu'une allusion bien rapide (**Que tu fais ? * Quel est-ce qu'il est ? ...*)

L'enquête est menée avec un sérieux exemplaire, et les résultats obtenus valent autant par leur précision que par leur diversité. Parmi les facteurs de choix, sont retenus des facteurs socio-linguistiques, des facteurs « immanents » et des facteurs « stylistiques » (je préférerais « rhétoriques »).

L'aspect socio-linguistique est tout particulièrement développé. A côté de la parlure populaire, de la parlure des classes moyennes (celle des sujets d'instruction secondaire) prend place la langue parlée à la radio. Aux « niveaux » de langue viennent se combiner, selon les situations de discours, divers registres de langage, registre familier, registre neutre ou registre « surveillé » (en allemand : « *höflich-förmlich* », cf. angl. *formality*). Dans la langue de la radio, P. B. distingue encore le dialogue « formel » et le dialogue « informel » (ce dernier entremêlé de tournures familières, entrecoupé de rires et de questions plus personnelles...) L'auteur crée une typologie très riche et solidement étayée : c'est certainement un de ses mérites d'avoir cherché à fonder une classification objective des données socio-linguistiques, encore que les critères retenus ne paraissent pas échapper toujours à l'impressionnisme (il aurait fallu, p. ex. s'expliquer sur les « tournures linguistiques familières » qui ont conduit à classer tel ou tel passage dans le corpus du dialogue « informel »).

Au plan des facteurs « immanents », la forme de l'interrogation dépend entre autre de la nature substantive ou pronominale du sujet ; du choix du verbe (avec *vouloir*, *s'agir de*, *pouvoir*, *devoir*, *falloir*..., l'inversion est beaucoup plus usitée qu'ailleurs) ; du nombre de syllabes que ce verbe comporte (les formes verbales monosyllabiques entraînent plus facilement l'inversion ; en fait les verbes monosyllabiques sont aussi les plus fréquents de la langue : sans doute eût-il été préférable d'explorer systématiquement ce dernier critère, au moyen des dictionnaires de fréquence, maintenant disponibles) ; la forme interrogative dépend aussi du temps et du mode verbal (l'inversion étant plus fréquente au présent et au futur).

Quant aux facteurs « rhétoriques », ils ont trait à l'emphase, p. ex. à la nécessité, au début d'un dialogue, de signifier clairement la forme interrogative (d'où la prédominance, dans ce cas, de *est-ce que* ou de l'inversion) ; à quoi s'ajoutent diverses contraintes, liées p. ex. à l'emploi de *mais*, de *alors* ou de certains ad-verbés de phrase.

Classés avec un souci méticuleux du détail, les matériaux sont interprétés au moyen de tout un arsenal de tests statistiques (χ^2 , écarts-types, etc.) : l'ouvrage comporte, en Annexe, sur plus de cent pages, des tableaux extrêmement précis, systématiquement explorés. Tout cela est clair, parfaitement ordonné et d'une grande richesse. On peut dire assurément que le livre de P.B., d'une portée sans doute limitée, offre cependant l'étude la plus complète actuellement disponible sur *l'usage* de l'interrogation directe en français parlé.

Ajoutons encore que le grand nombre d'« avis » qui s'y trouvent formulés par les « informants » apporterait, accessoirement, une importante documentation à qui s'intéresserait au problème du « jugement métalinguistique » chez les sujets non grammairiens. Un problème du plus grand intérêt, où beaucoup reste à faire.

Robert MARTIN.

C. BAYLON et P. FABRE, *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan, 1973, 287 p.

Le titre nous en avertit : il s'agit d'une grammaire qui prend appui sur les travaux de G. Guillaume. Mais comme l'indique G. Moignet qui a préfacé l'ouvrage « les auteurs ne dédaignent pas d'utiliser d'autres approches du problème linguistique et usent avec succès des méthodes de la grammaire distributionnelle, de celles de la linguistique fonctionnelle et, à l'occasion, des reconstructions phrastiques en honneur chez les tenants de la grammaire transformationnelle et générative ». Si l'on peut regretter l'apport trop mesuré de cette dernière, il reste que nous avons là un excellent manuel qui, dans la ligne méthodologique tracée par Genouvrier et Peytard, a le souci d'ouvrir une voie équilibrée et réaliste. Les auteurs ont su trouver la note juste, dépassant les solipsismes de la grammaire traditionnelle et intégrant avec discernement les ouvertures de la linguistique moderne.

Surtout, cette grammaire est tout entière sous-tendue par l'esprit pédagogique qui l'a fait naître. Le plan suivi est progressif et les articulations nettement

marquées : les parties du discours ; les catégories grammaticales ; le verbe : temps et modes ; les fonctions ; la phrase. Certains chapitres auraient peut-être gagné à être abordés plus tôt (ch. 35 et 40, par ex.) ; d'autres auraient eu avantage à être plus étoffés (ch. 14, 15, 28). Mais il s'agit là moins de réserves que de gourmandise du lecteur mis en appétit. Par ailleurs, la plupart des chapitres sont suivis de travaux pratiques d'application dont le corrigé se trouve à la fin du livre, ce qui est très intéressant ; si ces exercices, comme parfois les exemples choisis, n'échappent pas à l'artificiel, de larges passages d'écrivains choisis viennent utilement rompre cette monotonie.

Au demeurant, les deux auteurs nous présentent un ouvrage écrit avec un souci d'ouverture, avec beaucoup d'honnêteté et de clarté (et la disposition typographique en est agréable) qui rendra de réels services à tous ceux qui étudient ou enseignent le français.

P. RÉZEAU.

Margareta SILENSTAM, *L'emploi des modes dans les propositions complétives étudié dans des textes français de la seconde moitié du XVII^e siècle*, ACTA UNIV. UPS. Studia Romanica Upsaliensia 11, Upsala 1973, 155 p.

Margareta Silenstam présente un « catalogue de l'emploi modal dans les subordonnées complétives » à travers des textes français de 1657/1659 à 1695. Cet ouvrage est plus qu'un exercice d'école : il comble une lacune sur un état de la syntaxe française qui n'a guère retenu l'attention jusque-là. L'auteur ne cache pas sa dette envers Helge Nordahl (*Les systèmes du subjonctif corrélatif, étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne*, Bergen-Oslo, 1960) auquel elle emprunte sa méthode.

Les remarques préliminaires donnent en quelques pages cet aperçu méthodique, sans prétention théorique : établissement du corpus, présentation chiffrée des résultats, normes dans le choix des exemples, etc. Après la présentation des matériaux de son enquête, répartis « non d'après la nature sémantique, mais d'après le comportement modal de l'expression régissante », M. S. tire quelques conclusions. Sur des points précis, elle confronte ses données à celles de Nordahl pour le français contemporain, ce qui lui permet de dire que dans son ensemble, le subjonctif est un mode qui se porte bien. Contrairement à l'opinion courante, il aurait même gagné du terrain sur l'indicatif dans les constructions autres que négatives, interrogatives et hypothétiques ; en dehors de ces contextes en revanche, son emploi est en forte régression au bénéfice de l'indicatif.

Il serait intéressant d'étudier le problème de ce glissement progressif d'un mode à l'autre et de rechercher par exemple (l'auteur y fait une brève allusion) comment, dans bien des cas, le subjonctif a pu être délaissé parce qu'on le juge impuissant à rendre l'idée de futur.

Détail mineur, mais parfois gênant dans un ouvrage consacré à la grammaire, la langue de l'auteur accuse souvent des écarts insolites par rapport à la syntaxe française.

P. RÉZEAU.

HORST GECKELER, *Zur Wortfelddiskussion — Untersuchungen zur Gliederung des Wortfeldes « alt-jung-neu » im heutigen Französisch*, München, Wilhelm Fink Verlag, 1971, 566 p.

Cet imposant ouvrage, qui associe une partie méthodologique de 204 pages et une application de la méthode (préalablement précisée et défendue) au secteur précis de l'âge en français actuel, débute par un aperçu rapide des recherches sémantiques depuis 1951 et situe le problème d'une terminologie qui se cherche encore et varie selon les linguistes. Élève de E. Coseriu, H. Geckeler distingue nettement les rapports de signification (*Bedeutung*), faits de « langue », structurables et constants sur un plan synchronique, des rapports de désignation (*Bezeichnung*), faits de « discours », variables et éventuellement métaphoriques (p. 82). Évoquent la notion de champ lexical (*Wortfeld*), posée par J. Trier dès 1931, que relaya à partir de 1939 L. Weisberger en adjoignant la notion de « Sinnbezirk » en un couple statique-dynamique, l'auteur rassemble et discute, avec un remarquable souci d'information et d'objectivité, les critiques qu'ont suscitées les théories de Trier-Weisberger : il répond notamment à G. Kandler (p. 116-125) à propos de l'interdépendance des mots et de la notion même de système, évoque le problème polysémie-homonymie (p. 125-133), l'existence des lacunes (p. 134-143) ou la question des limites dans un champ lexical (p. 144-150). Il défend avec chaleur le principe même de la méthode qu'il prétend par la suite appliquer à la réalité concrète d'un état de langue actuel. Après mention du champ associatif de Ch. Bally, du champ morpho-sémantique de P. Guiraud, du champ notionnel de Ch. Matoré et des champs linguistiques de O. Ducháček, le chap. IV expose la méthode structuraliste de E. Coseriu (p. 177-204), avec une bonne définition (p. 178), en utilisant abondamment les principes exposés dans la communication de Coseriu dans *Structure lexicale et enseignement du vocabulaire*, publiée dans les *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée* de 1964 (Nancy, 1966).

En deuxième partie, H. Geckeler situe son « corpus » d'exemples : période allant de 1900 à 1968, prose littéraire, et articles du *Figaro* et du *Monde*, négligeant régionalismes et argot ; l'étude porte sur les seuls adjectifs, éventuellement éclairés par substantifs, verbes ou adverbes. Après avoir précisé les limites de son champ lexical avec les exemples de *grand-petit-caduc-désuet* (p. 225-230), il établit les relations syntagmatiques des onze lexèmes qui forment le noyau de sa structure : *âgé, ancien, antique, archaïque, vieux, jeune, moderne, neuf, nouveau, récent, frais*, en y adjoignant les lexèmes périphériques *adolescent, adulte, cadet-aîné, mineur-majeur, séculaire* et autres adj. à base de chiffres, *juvénile-sénile, vieillot, mûr, actuel-futur*, en terminant par les adj. annexes *inédit, antédiluvien* et *vétuste*. Les conclusions sont rassemblées dans un tableau récapitulatif (p. 414-415), sous les classèmes : Inanimé/Animé (personnes/animaux/plantes).

A partir du chap. VII, H. Geckeler examine la méthode d'analyse en traits distinctifs, « pendant de la phonologie sur le plan du contenu » (formule de L. J. Prieto), sous l'égide de E. Coseriu, A. J. Greimas et B. Pottier, Quelques

pages précisent l'historique de cette méthode aux USA avec U. Weinreich et E. H. Bendix d'une part, certains ethnolinguistes d'autre part, et discutent l'apport de la grammaire transformationnelle de N. Chomsky et des travaux de J. J. Katz et J. A. Fodor. Avant d'aborder l'analyse sémique du champ lexical prévu, le lecteur se voit rappeler, avec prudence et clarté, certaines définitions de base : *synonyme* et *antonyme*, *lexème*, *archilexème*, *dimension*, *sème*, *classème*, *opposition*, *épreuve de commutation*, ainsi que les sources d'information pour l'analyse interne (dictionnaires et articles relatifs à l'âge, faute d'un ouvrage d'ensemble).

Succédant à ces prolégomènes, l'analyse paradigmatique des oppositions fonctionnelles, à l'intérieur d'une « dimension » ou d'une combinaison de « dimensions », occupe une soixantaine de pages, où se retrouvent les trois groupes : lexèmes centraux, lexèmes périphériques, lexèmes annexes, étudiés précédemment. Un exemple : dans la dimension « situation dans le temps », oppositions *ancien/moderne*, *ancien/antique*, *antique/archaïque*, *moderne/récent*, *récent/frais* ; dans la combinaison « parution + situation dans le temps », opposition *nouveau/ancien*. Un schéma (p. 520) rassemble les conclusions.

Sans même citer la bibliographie qui semble exhaustive (pour la partie théorique, jusqu'à 1967, pour la partie pratique, jusqu'à 1968), remercions H. Geckeler de nous avoir donné cette synthèse sur les recherches en cours dans le domaine de la sémantique, une prise de position argumentée et un essai d'application concrète de la méthode adoptée à une réalité linguistique.

Annie ELSASS.

A. de VINCENZ, *Disparition et survivances du Franco-provençal*, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 136, Tübingen, Niemeyer, 1974. XVI + 125 pages.

Cette monographie est originale : elle étudie conjointement, pour une petite commune dauphinoise située à 600 m d'altitude, sur le versant occidental de la chaîne de Belledonne, les deux parlers locaux, le parler francoprovençal ou patois et le parler français ou français local ; de plus, elle compare ces deux couches linguistiques au français commun. M. de Vincenz, très conscient de l'originalité de sa recherche, explique dans l'« Avant-Propos », l'intérêt de son travail :

« Ce n'est pas tous les jours qu'un peuple entier change de langue... La dernière fois, en effet, que la population de ce qui est aujourd'hui la France a participé à un processus de ce genre, c'est lors de l'abandon du celtique et l'adoption du latin vulgaire par les populations rurales de la Gaule.

Depuis quelque temps déjà les campagnes françaises sont en train de vivre à nouveau le même phénomène... Il nous a semblé que l'étude de ce phénomène dans une commune où il était en train de se dérouler et où les deux langues, l'ancienne désormais condamnée et la nouvelle, vivaient encore côte à côte, pouvait apporter une contribution à la connaissance du mécanisme des changements linguistiques en général ».

Pour réussir cette analyse, l'auteur réunit deux qualités : romaniste de Heidelberg, il est devenu ce qu'on pourrait appeler « citoyen d'honneur » de la Combe-de-Lancey, commune de 300 habitants, dans laquelle il a résidé, si l'on fait l'addition de tous ses séjours, au moins six ans. Les habitants du village sont ses voisins et sont devenus ses amis et lui-même connaît bien la vie de ce village, sous tous ces aspects. Il donne la liste de ses principaux témoins : il y en a une trentaine ! Il fait du village une très bonne présentation ; ce qu'il dit de l'abandon du patois (p. 6 à 10) est excellent : influence des instituteurs, prédilection des femmes pour le français, rôle déterminant de la guerre 1914-1918. Le mérite de M. de Vincenz est d'avoir chiffré ses observations : il a indiqué sur un tableau quelle a été la langue maternelle des garçons et des filles nés entre 1914 et 1930. Non seulement il en ressort que les garçons ont été plus longtemps élevés en patois que les filles, mais encore, on voit quand et comment s'est formé ce groupe linguistique nouveau : les non-patoisants ou unilingues, dont une partie, parmi les garçons surtout, a plus ou moins appris le patois, comme langue seconde.

Sous le titre, *Disparition et survivances du Franco-provençal*, la première page porte la mention : *Étudiées dans le lexique rural de la Combe-de-Lancey (Isère)*. M. de Vincenz signale quelques régionalismes de morphologie et de syntaxe, analyse quelques traits phonétiques, assez peu constants d'ailleurs d'une génération à l'autre et même d'un individu à l'autre ; mais il a bien vu que les marques les plus nombreuses de survivance se trouvent dans le lexique, et tout particulièrement dans le lexique des techniques agricoles et de la vie rurale. Ce lexique est ici présenté par secteurs notionnels. Les mots patois sont imprimés en italique, le français local est entouré de guillemets doubles inversés » jipe « et le français commun entre crochets simples ' cloison '.

En fait, dans ce type de comparaison à trois termes, on imagine aisément quatre situations fondamentales :

1) l'identité des trois :

jàrdè » jardin « ' jardin ' ;

2) l'indépendance plus ou moins réelle des trois termes :

èàprènà » charmillè « ' charme ' (arbre et non haie) ;

ou bien :

fudà » tablier « ' fanon ' ;

3) l'isolement du patois :

bîé » bouleau « ' bouleau ' ;

4) l'isolement du français commun :

fàyà » fayard « ' hêtre '.

Il serait absurde d'imaginer l'isolement du français local et la rencontre du patois et du français commun. A cause d'une présentation un peu trop synthétique et quelquefois incohérente du corpus, l'analyse des situations n'est pas d'une lecture immédiate. Le lecteur se demande souvent quelle est l'analyse personnelle de l'auteur. Que signifie par exemple la différence suivante dans la présentation : (*jàrdè* » jardin «) mais (*nàvè* ' navet ') ? Cela n'est pas très important dans ce cas d'identité dans les trois systèmes. Mais que signifie, dans le cas d'isolement du patois, l'opposition dans la présentation : (*kürdà* courge) mais

(*fôrà* 'cosse' des haricots) ? Le lecteur peut évidemment rétablir la situation, en imaginant que, pour désigner la cosse des haricots, le français dit bien *cosse*, ou sinon ? Mais ces incohérences de présentation ne facilitent pas la lecture des cas difficiles — et il y en a ! — aussi le lecteur se demande-t-il souvent dans quelle rubrique a été comptabilisé tel terme, lors de l'établissement des pourcentages.

En effet l'auteur se livre par la suite à des comparaisons et à des statistiques. Si la comparaison entre le français local et le français commun reste au niveau des idées générales, la comparaison entre le français local et le patois distingue des catégories et établit des pourcentages. Sous la rubrique « remplacement », M. de Vincenz classe l'identité du français local et du français commun, c'est-à-dire les deux situations suivantes : a) *blá* » blé « 'blé' ; b) *pěľō* » paupière « 'paupière'. On aurait sans doute eu intérêt à ne pas classer sous la même notion deux situations aussi différentes. Car, pour reprendre les termes du titre, dans la situation a, le patois survit et ne disparaît pas : il ne pouvait d'ailleurs pas disparaître, tandis que dans la situation b, le patois disparaît au profit du français commun. Peu importe après tout, car l'auteur établit une distinction interne. L'ensemble couvre « environ 53 % » des cas, avec « un peu moins de la moitié » pour la situation b. La seconde rubrique de cette comparaison s'appelle « homonymie » ; il s'agit des cas où le français local utilise un mot français commun, mais en lui donnant un sens local : *tăblă* » table « 'planche de jardin' ; *fudă* » tablier « 'fanon'. (Au sens général, le terme patois *fudă* a été remplacé par *tablier* ; le mot *tablier* devient un localisme quand il conserve en plus de la signification de « tablier », celle de « fanon »). Cette permanence du patois sous le couvert d'un mot apparemment français représente « environ un quart » des cas ; elle occasionne une polysémie ou homonymie en français local d'où le titre très judicieux donné à cette catégorie. La troisième rubrique, « environ 18 % », s'appelle « survivance » et cela ne fait aucune difficulté : *pyulō* » pioulion « 'puceron'. Si l'on fait l'addition, on obtient (environ 53 % + environ 25 % + environ 18 %) = environ 96 %. L'auteur ne parle pas des environ 4 % qui restent. Je me demande si l'auteur n'a pas pris pour base de son calcul, le nombre des mots patois, et si ce déficit de 4 à 5 % ne représente pas les mots patois qui ont disparu sans être remplacés, c'est-à-dire les mots que l'auteur étudie sous le titre « Abandon du mot patois sans remplacement » (p. 107). A lire le corpus, on a l'impression que ces pertes sont assez fréquentes. Dans les seules pages 56 et 57, j'en note 5 ou même 7, si l'on compte les simplifications des synonymies :

§ 16 n° 16. *εapă* masculin pluriel « grain mal battu »,

§ 16 bis n° 4. *kăvălyé* féminin « espèce de grande corbeille » le n° 3 étant *kôrbilă* « corbeille ».

Si le mot *cavagne* n'existe pas dans le village étudié (il existe dans de nombreuses communes du domaine francoprovençal), il y a là une perte de distinction entre augmentatif et simple, au profit du simple corbeille.

§ 17 n° 2 *kôrti* masculin « tout petit jardin ».

n° 15 *bě εăvă* masculin « espèce de pic de cantonnier », etc.

n° 17 *pieônă* verbe intransitif « donner un coup de grande pioche ».

Sans compter les pertes dues à une synonymie patoise non conservée :

- | | | |
|-------------------------------|---|------------------------------|
| 46 a <i>ràvànēla</i> féminin | } | » radis « 'radis' ; |
| 46 b <i>rādī</i> masculin | | même sens. |
| 44 a <i>pàetònāda</i> féminin | } | » racine jaune « 'carotte' ; |
| 44 b <i>ràsinā</i> féminin | | même mot, même sens. |

Je crois qu'il y a là de quoi remplir le déficit du décompte des pourcentages et de quoi aussi nourrir une rubrique à part et une réflexion nouvelle. La conclusion chiffrée de cette comparaison, le lecteur peut la tirer facilement :

le patois ne pouvait pas mourir,

$$\text{« remplacement a » : } \frac{53}{2} \%$$

le patois meurt au profit du français commun,

$$\text{« remplacement b » : } \frac{53}{2} \%$$

le patois survit surnoisement dans la signification,

$$\text{« homonymie » : } = \text{environ } 25 \%$$

le patois survit pleinement : = environ 18 %

sans doute « le patois meurt et n'est pas remplacé » : 4 %.

Telle est donc l'intéressante conclusion où nous conduit la première comparaison (p. 80-87) : dans le lexique rural, le patois survit en français local dans une très grande proportion, au moins 70 % : (remplacement a + homonymie + survivance).

Dans une seconde comparaison, l'auteur étudie « les procédés de transposition » (p. 87-104). Il me semble qu'il a imaginé un trop grand nombre de catégories, treize, si bien qu'un même terme peut entrer indifféremment dans l'une ou l'autre des catégories. L'auteur lui-même cite le même exemple « tailler » 'châtrer' dans deux catégories différentes : la catégorie n° 3 « calque homophonique » et la catégorie n° 9 « remplacement par un terme français impropre ». Comme les 2 100 termes sont répartis dans chaque catégorie et que l'auteur ne nous indique pas son choix, le lecteur reste un peu sceptique devant les chiffres des pourcentages. De même était-il nécessaire de créer trois catégories différentes pour les cas suivants ?

n° 11 Remplacement par un terme non-français :

pàsèrē » passière « (passage large entre 2 rangées de vigne) ;

n° 12 Remplacement par une locution dont un terme n'est pas français :

ēiēólā » faire chichole « (tremper du pain dans un liquide) ;

n° 13 Survivance du patois :

rēlà » relait « 'babeurre' ».

Il me semble qu'il s'agit dans ces trois cas de survivance du patois. Si dans la confrontation finale (p. 100-104) entre patois et français commun, ces trois cas sont réunis dans la catégorie plus générale de « Non-identité » — ce qui est légitime — ils sont séparés dans la confrontation entre patois et français local : le n° 13 entrant dans « l'Identité » entre patois et français local, tandis que les n° 11 et 12 entrent dans la « Non-Identité », ce qui est manifestement faux pour un mot comme *passière*, cité en exemple du n° 11, qui est la représentation

exacte du patois en français local. En un mot, tous ces calculs auraient gagné en crédibilité, s'ils avaient été établis sur des catégories moins nombreuses, plus claires et plus facilement regroupables, selon les besoins des différentes comparaisons. D'ailleurs, plus qu'à des pourcentages, un lecteur linguiste aurait été intéressé par l'analyse d'un plus grand nombre de cas et — ne serait-ce que par un chiffre sur chaque ligne du corpus — par le classement personnel que l'auteur a donné à chacun des termes, la clarté des cheminements ayant peut-être plus d'importance que l'affirmation de conclusions, même chiffrées.

C'est pourquoi le lecteur retrouve avec plaisir des analyses plus linguistiques sur « les caractères généraux du lexique rural français local » (p. 104-116). Excellente l'analyse qui se termine (p. 104-105) sur cette conclusion : « Sur le plan du langage affectif l'abandon du patois se traduit en tout cas par un appauvrissement ». Les observations sur les ruptures des motivations internes du lexique sont très judicieuses (p. 105-106). Mais je ne crois pas que ce manque de motivation suffirait à faire disparaître un mot. Le lexique du français commun se contente d'une très faible motivation interne ; on peut penser que le français local fera de même. La cause la plus forte qui risque de faire disparaître les mots locaux réside dans la volonté que pourraient avoir les habitants du village de « purifier » leur français local, pour parler comme tout le monde. Les paragraphes intitulés « abandon des distinctions sémantiques », « abandon du mot patois sans remplacement », « circonlocutions et termes vagues » montrent les conséquences de l'abandon un peu brutal du patois pour un français appris de façon trop abstraite et mal adapté au milieu campagnard.

Les conclusions reprennent toutes les idées judicieuses dont ce livre abonde ; mais elles contiennent aussi une grave erreur d'appréciation. « Il ne faut pas perdre de vue le fait que le patois de La Combe, et c'est sans doute le cas de toute langue de superstrat, possédait déjà un pourcentage important (30 %) de termes identiques au français commun ». Un peu plus bas : « Si l'on calcule à quelque 20 000 mots le lexique d'un patois francoprovençal, le pourcentage des mots patois conservés... ne devra pas dépasser 3 %. Si l'on compte aussi les homonymes... 6 % ». En fait ce n'est pas le patois de La Combe qui possède 30 % de termes identiques au français, c'est le lexique rural du patois de La Combe, c'est-à-dire un ensemble lexical de 2 100 termes privilégiés. On sait d'où vient le chiffre de 20 000 : il représente le montant de la moisson lexicale publiée par Duraffour dans *Le Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey*. Or dans ce grand ensemble de 20 000 vocables, l'identité entre patois et français (qui est déjà de 30 % dans le lexique des 2 100 unités propres aux techniques agricoles) doit atteindre des pourcentages bien plus élevés : 50 %, 60 % peut-être. Si bien que les pourcentages de 3 % ou de 6 % ne signifient rien, le grand ensemble des 20 000 unités n'étant pas constitué de la même façon que le sous-ensemble privilégié de 2 100 unités. Le très fort pourcentage de termes identiques en français commun et en patois permet de faire survivre le patois à 3 % seulement ou à plus de 60 %. De pareils écarts montrent le danger des classements et des chiffres. En fait le patois meurt dans une langue qui lui assure une mort très facile.

Ces citations de la page 119 appellent une autre remarque : le secteur privilégié des 2 100 termes étudiés présente déjà un fort pourcentage d'identité avec le français commun. Plus on élève le nombre d'unités lexicales, c'est-à-dire plus on sort du secteur privilégié, plus le pourcentage d'identité lexicale sera élevé. Or devant le pourcentage de 30 %, M. de Vincenz a cette remarque « et c'est sans doute le cas de toute langue du substrat au terme de sa graduelle assimilation à la langue de superstrat ». Je ne le pense pas : par rapport au français, un patois francoprovençal n'est pas n'importe quelle langue de substrat, depuis longtemps soumise à une « graduelle assimilation ». Même si un Français non initié ne comprend pas un patois francoprovençal, le francoprovençal a la même origine que le français, la fragmentation dialectale ne date pas des premiers temps de la latinisation, les traits communs — même dans le lexique — sont nombreux. Envisageons qu'une commune bretonne, alsacienne ou basque, perde, au profit du français, sa langue actuelle, est-il pensable que le secteur lexical le plus privilégié présente une identité de 30 % des termes entre substrat et superstrat ? Certainement pas. Je crois que dès la première page, l'auteur a voulu donner à son étude sur un village francoprovençal une valeur d'exemple applicable à tout autre cas (notamment au passage du gaulois au latin). Il se pourrait en l'occurrence que l'expression *mutatis mutandis* ne soit pas une simple précaution verbale.

L'auteur termine son livre par la phrase : « Nous serons heureux si notre étude peut être de quelque utilité pour ces recherches futures ». Qu'il soit rassuré : son livre est de la plus haute utilité, notamment pour les études des régionalismes ou des « localismes » du français de la région francoprovençale. Les problèmes de français régional sont délicats. M. de Vincenz a donné un exemple d'autant plus admirable que lui-même n'est pas français et qu'il ne peut pas interroger sa conscience linguistique. Ce ne sont pas les quelques critiques adressées à des calculs, ou à des répartitions ou à un excès de généralisation, qui devraient empêcher de souligner l'intérêt d'un livre original : cet ouvrage devrait être médité par les dialectologues français, jusqu'ici attelés à l'immense besogne de cueillette des derniers témoignages, s'ils veulent, dans un développement naturel de leurs études, élargir leur réflexion dialectologique au français régional, qui est à la fois la dernière trace du dialecte et également une sorte de nouvelle dialectalisation du français. M. de Vincenz leur a montré l'intérêt et les difficultés de l'entreprise. Qu'il en soit félicité et remercié.

G. TUAILLON.

DOMAINE ESPAGNOL

Manuel ALVAR, *Vida de Santa María Egipcíaca. Estudios. Vocabulario. Edición de los textos*, I. Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1970, xxiii-329 p., 35 pl. (Clásicos Hispánicos. Serie 2. Ediciones Críticas. 18.)

Le poème consacré à Marie l'Égyptienne a joui, ces dernières années, d'un regain de curiosité. Déjà en 1964 Ma. S. de Andrés Castellanos en avait publié

une édition critique comportant une étude introductive sur la langue du texte et un vocabulaire (Madrid, *Anejos del Boletín de la Real Academia Española*, n° 11). Manuel Alvar, quant à lui, a passé quinze ans à analyser tous les aspects de la *Vida* et c'est le résultat de ce travail qu'il nous livre maintenant (le second volume, 446 p., comprenant le vocabulaire et le texte, est paru en 1973, mais au moment où je rédige ce compte rendu je n'en ai pas encore connaissance). Dès la première prise de contact, on se rend compte qu'il s'agit d'une étude très approfondie et minutieuse. M. Alvar examine d'abord les origines de la légende, sa diffusion en Occident (p. 9-24), les sources de la version espagnole, par comparaison avec les manuscrits français (p. 25-51), avant d'aborder l'analyse du texte espagnol sous ses aspects les plus variés : versification, graphie, phonétique, morphologie et syntaxe. Par cette démarche très méthodique, l'auteur entend démontrer progressivement le bien-fondé de la thèse qu'il formulait dans sa préface : « — si mis hipótesis son verosímiles — la historia de Santa María Egipcíaca procedería de alguno de los famosos cenobios riojanos que, alboreando el siglo XIII, tenían vida próspera. Después, a finales del siglo XIV, un escriba aragonés copió el manuscrito en la forma que hoy lo poseemos. » (P. 7.) De fait, et quelle que soit l'origine géographique du texte espagnol, il apparaît en conclusion que le poème est authentiquement castillan par sa langue, que les éléments aragonais sont peu nombreux et assez facilement identifiables (cf. p. 323 sqq.). Nous nous trouvons donc en présence d'une œuvre castillane du début du XIII^e siècle (M. Alvar ne précise pas davantage), directement issue d'un texte français légèrement antérieur. Notons que Corominas la datait lui aussi du début du XIII^e (*dce*, p. LX) et que Ma. S. de Andrés complétait le titre habituel par la mention « traducida por un juglar anónimo hacia 1215 », sans autre explication. La nouveauté ne réside guère, par conséquent, dans la datation, mais dans la finesse de l'analyse. M. Alvar décrit très en détail les ressemblances du poème espagnol avec le modèle français. Encore peut-on se poser la question de savoir si une telle comparaison est possible, puisqu'on ignore de quel texte s'est servi l'auteur espagnol (p. 28). M. Alvar suit néanmoins pas à pas le développement de l'histoire et souligne au passage telle originalité de la *Vida*, telle erreur dans l'adaptation, voire dans la compréhension du texte français.

L'étude devient plus concrète lorsque l'auteur se penche sur la versification du poème. Il soutient en effet l'hypothèse que l'anisosyllabisme du texte a été exagéré. Et l'on doit reconnaître que si l'on mesure les vers, si on les compte par types, si on dresse des statistiques, un schéma fondamental de 5 + 5 paraît se dégager, reflétant la structure de l'octosyllabe français à deux hémistiches. Cette hypothèse prouve sa fécondité en suscitant des confrontations, des solutions aux problèmes que posent les rencontres vocaliques, les erreurs ou les interpolations du scribe, les corrections qu'il a pu introduire — par exemple dans l'emploi de l'apocope. On peut se demander, cependant, si elle peut à elle seule servir d'argument sans pétition de principe. Ainsi, devant l'alternance des imparfaits en *-ia* et en *-ie*, M. Alvar, au nom de la régularité métrique, décide de confondre les deux terminaisons et de les interpréter comme ascendantes (p. 63). Mais c'est précisément ce qu'il faudrait d'abord démontrer pour con-

clure, ensuite, à la régularité ou à l'irrégularité d'un vers. Pas plus que dans le *L. B. A.* il ne paraît légitime, dans tous les cas, d'assimiler *-ia* et *-ie*. L'usage du copiste a pu interférer avec l'usage de l'auteur ; on ne peut, sans preuves solides, tout attribuer soit à l'un soit à l'autre pour des raisons de normalisation ou de commodité critique. L'œuvre de restitution ou d'attribution est toujours délicate.

On le voit bien encore lorsque M. Alvar étudie l'apocope des mots en *-o* (p. 74). Il propose comme exemple *ssotierral* (v. 1374), ce qui signifierait que *l* est ici l'apocope de *lo*. Mais on s'étonne alors de lire p. 232 que *le* est parfois la forme de l'« accusatif » masculin. Or cette affirmation est exacte. M. Alvar renvoie à Menéndez Pidal, *Cid*, I, p. 321-322, qui fournit plusieurs exemples de ce *le*, parfois non apocopé (21, 364, 655...), dans le *Cantar*. M. Alvar lui-même en donne des témoignages dans la *Vida* (864, 1405). Le plus simple est donc d'admettre que *ssotierral* est un échantillon supplémentaire de ce « *leísmo* » très courant dans l'ancienne langue. Ce qui n'infirme en rien la conclusion que tire M. Alvar en faveur d'une tendance du poème, plus marquée qu'on ne le croit souvent, à la régularité métrique. Ces petites contradictions dans l'interprétation des formes attestées montrent combien il faut être prudent dans toute reconstruction de texte. On aurait aimé, justement, pour mieux apprécier la part de l'isosyllabisme dans la *Vida*, que M. Alvar chiffre les régularisations qu'il est parvenu à opérer en jouant sur toutes les particularités morphologiques de l'œuvre. A-t-il réservé ces statistiques pour le tome 2 et l'édition critique ?

La même remarque s'appliquerait à d'autres chapitres de ce livre : il est probable que le scribe a introduit plusieurs fois la préposition *a* entre *ir* et l'infinitif (p. 88), qu'il a ajouté des *don*, *et*, *que* (p. 91-92), changé l'ordre des mots (p. 92-93), ici oublié un verbe (p. 93-94), là modifié le temps du verbe (p. 95-95). Mais quelle est l'incidence exacte des rectifications possibles sur le pourcentage des vers réguliers ? L'auteur ne le précise pas. Il eût été utile, et intéressant, de résumer p. 124 tout ce qu'avaient apporté les analyses précédentes menées au nom de la régularité métrique, avant de commencer l'étude des aspects proprement linguistiques du poème.

Dans cette seconde partie, l'examen, comme il a été dit, est minutieux ; les phénomènes sont lentement passés en revue, paragraphe après paragraphe. Mais, d'une manière générale, on peut regretter que l'auteur ait choisi comme mode de présentation une énumération sans fin de faits et d'exemples, où l'appel à la phonétique historique la plus traditionnelle ne s'imposait que dans un tout petit nombre de cas. Le livre, du coup, se transforme un peu en un dictionnaire, où l'on trouvera, certes, des attestations, voire un abrégé de grammaire historique, mais où l'inventaire remplace volontiers l'étude linguistique, souvent à peine ébauchée. Ceci entraîne une juxtaposition de faits isolés, une interprétation trop fragmentée des phénomènes, d'où les inconséquences ne sont pas absentes. Ainsi la double définition de *-g-* devant *-e-* comme une fricative (p. 145) et comme une affriquée (p. 166, p. 181, p. 182) pose un problème de définition pratiquement éludé par l'auteur. Hanssen, *Gram.*, p. 15, n° 36, rappelant l'opinion de Cuervo, assure que la prononciation de *g* devant *e* et *i* et de *j* devant *a*,

o, *u*, a été *dʒ* jusqu'au début du *xvii*^e siècle, pour devenir *ʒ* plus tard. Le problème de l'affrication palatale en vieil espagnol mériterait d'être étudié avec toute l'attention qu'a apportée A. Alonso aux oppositions *s/z*, *ts/dz*, car jusqu'à présent chacun semble vivre sur une opinion strictement personnelle (Pottier, *Introduction à l'étude linguistique de l'espagnol*, 1972, p. 81, ne retient pas d'affriquée palatale sonore ; Alarcos, *Fon. esp.*, 1961, p. 245-246, semble l'admettre comme une étape vers la fricatisation).

Sur d'autres questions, l'auteur se contente peut-être rapidement d'un témoignage ou d'une apparence. P. 196, note 33, il accepte, dirait-on, sans la discuter, l'explication de Hanssen pour *ovo* (**ove* + **avo*). Mais alors, comment expliquer *sopo*, *yogo*, etc ? Il est trop facile de se donner au départ tout ce dont on a besoin sans rien démontrer et en faisant abstraction de mécanismes aussi constants que les interférences paradigmatiques. P. 146, la graphie *s* pour *x* dans *Alejadria* est attribuée à l'influence du texte français et M. Alvar ajoute en note : « *s* con el valor de *ʃ* no consta en *Orig.*, § 6, págs. 55-57. En mis *Grafiás* (...) recogí la transcripción, pero reducida al nombre *Simeno* y sus derivados y a muy pocos testimonios más. » Le texte français est peut-être effectivement à l'origine de cette substitution dans la *Vida*, mais le phénomène n'est pas absolument rare en ancien espagnol : cf. *Cid*, 2 *Ximenez* (3417, 3422) / 1 *Simenez* (3394), 10 *Salon* / 0 *Xalon*, 1 *Siloca* / 0 *Xiloca* ; cf. *L. B. A.*, 746 *a*, *G pasarero* / *S paxarero*... P. 265 : la seule présence dans un même énoncé d'un verbe et de la préposition *de* n'implique pas nécessairement un rapport univoque entre ces deux éléments et l'on est surpris de voir assimiler *comenzar* et *prender* (*de*) dans *començo de peorar* (416) et *prenda conseio de las curjar*. De même p. 266 l'auteur relève que *por* se rencontre employé avec un certain nombre de verbes ; mais où est l'identité de *andar por* et *hacer servicio por* dans « tanto andido... / por fallar alguna hermitanya » (919) et dans « estauan hi... por façer serujçio a Dios » (855) ? Bien sûr, ces remarques portent sur des détails, mais elles reflètent, dans un travail aussi sérieux, et qui tend à l'exhaustivité, un certain manque de perspective générale, que l'on retrouve constamment dans la deuxième partie. Malgré l'existence du chapitre XXXII, intitulé *Conclusiones lingüísticas*, l'impression dominante est qu'on n'aboutit jamais à une véritable conclusion, parce que l'investigation linguistique s'est bornée à enregistrer ce qui se lit dans le texte. Rarement une interprétation est tentée, un rapprochement avec une autre œuvre discuté et mis à profit pour cerner la portée historique d'un phénomène situé dans son contexte systématique. Cette attitude volontairement limitative présente l'inconvénient d'inciter au doute, lors même qu'une hypothèse est objectivement défendable. L'auteur, par exemple, est en droit de supposer que le poète de la *Vida* n'employait pas *qui* et que les *qui* existants sont donc dus au copiste. Mais cette hypothèse serait plus convaincante si elle s'appuyait sur des comparaisons avec d'autres œuvres. Or il est remarquable que *qui* apparaît dans les trois chants du *Cid* (fréq. 8/9/11) ; faut-il considérer que les 28 occurrences de *qui* dans le *Cantar* — qui ne constituent au demeurant que 3,18 % du total des occurrences de *que* + *qui* (878) — sont elles aussi dues au(x) scribe(s) ? La pente est dangereuse. Il faudrait examiner avec soin d'autres textes.

Il faut avouer, malgré tout, qu'il est difficile à la fois d'exposer, de faire des synthèses, de comparer, de suggérer des prolongements, des révisions, des systématisations. L'ouvrage de M. Alvar a de toute façon le mérite d'être un document analytique indispensable à quiconque s'occupe de la langue castillane du XIII^e. On est également très reconnaissant à l'auteur d'attirer avec autant de force l'attention sur un texte faussement considéré comme un témoignage secondaire de l'ancien espagnol. L'ouvrage de M. Alvar, dont les informations ont été immédiatement exploitées par la critique littéraire (cf. Alborg, *Hist. de la lit. esp.*, I, 2 a. ed. 1972, Gredos, p. 107 sqq.), facilitera grandement les confrontations entre les œuvres du Haut Moyen Age, aidant peut-être même à une remise en cause de certaines chronologies. Le vocabulaire et la version critique du tome 2 seront accueillis avec le plus vif intérêt et une sincère gratitude.

René PELLEN.